

Marcel NOPPENY

**... à Luxembourg,
autrefois**

1704—1860

II^e VOLUME

Prix: 20.— fr.

**Editions S. E. L. F.
Imprimerie de la Cour Joseph BEFFORT
Luxembourg 1939**



Caporal de la Garde Communale
du Grand-Duché de Luxembourg en 1827
D'après une aquarelle de Joseph Noppeney (1804–1889)
(de la collection de l'auteur)

(Reproduction interdite)



Theiss l'Aveugle (1825)
d'après un crayon de l'époque

(Cliché M. N.)

... à Luxembourg, autrefois

Du même auteur

Fresez paysagiste et son Epoque

(Linden et Hansen, Luxbg., 1932) (épuisé)

*Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont
(Histoire d'un Hôtel-de-Ville)*

(Joseph Beffort, Luxembourg, 1932)

L'Oeuvre multiple de Nicolas Liez

(Linden et Hansen, Luxembourg, 1933).

*Luxembourg 1830: La Révolution belge et
la Presse luxembourgeoise*

(Joseph Beffort, Luxembourg, 1934).

...à Luxembourg, autrefois... 1704-1860. I^{er} vol.

(Jos. Beffort, Luxembourg, 1936) (épuisé)

En Luxembourg, aujourd'hui.

(Editions S. E. L. F. — Nouvelle Imprimerie, Strasbourg, 1939)

...à Luxembourg, autrefois... II^{me} vol.

(Editions S. E. L. F. — Joseph Beffort, Luxembourg, 1939)

En préparation

...à Luxembourg, autrefois... III^{me} et IV^{me} vol.

*Histoire de la Presse luxembourgeoise de
langue française*

Le Gouverneur Willmar

Mathieu Lambert Schrobilgen, curieux homme.

MARCEL NOPPENY

**... à Luxembourg,
autrefois**

1704—1860

II^e VOLUME



Editions S. E. L. F.
Imprimerie de la Cour Joseph BEFFORT
Luxembourg 1939

A ceux d'aujourd'hui,
en mémoire
de ceux d'autrefois

Note de l'éditeur

«...à Luxembourg, autrefois...» Sous ce titre collectif, l'auteur a l'intention de publier une série de volumes consacrés à l'histoire anecdotique de notre pays. Des faits généralement ignorés ou peu connus, dont il s'est attaché à relever le côté pittoresque, original ou imprévu, des épisodes, parfois savoureux, toujours intéressants, des portraits de personnalités, ayant, à une époque quelconque de notre passé, joué un rôle important dans notre vie publique, des coutumes singulières, désuètes ou presque oubliées, des coïncidences remarquables ou simplement curieuses, des détails inédits sur des cérémonies officielles ou sur des réjouissances populaires, des précisions, amusantes ou tragiques, sur des visites que firent à nos ancêtres, de gré ou de force, des hôtes de marque... et de passage, tout cela constituera une «prise de vues» émouvante de la vie de ceux qui nous précédèrent sur notre sol ou dans nos murs.

L'auteur a principalement consulté les journaux luxembourgeois de langue française du 18^{me} siècle et de la première moitié du 19^{me} siècle ¹⁾. Il n'a point négligé, cependant, d'autres documents, et c'est ainsi qu'il a puisé également dans les journaux de langue allemande ainsi que dans les archives de l'Etat, de la Ville ou du Palais de Justice, ou qu'il s'est inspiré de papiers de famille et de correspondances particulières.

Autant qu'il a été possible de le faire, l'auteur s'est effacé derrière les sources où il s'est renseigné. Il a toutefois jugé inutile de s'abstenir systématiquement de tout commentaire et de se contenter du travail facile, impersonnel et vain, du compilateur.

« ... à Luxembourg autrefois ... » n'observe point l'ordre chronologique. On y trouvera dans un pêle-mêle voulu les faits s'échelonnant, il est vrai, de 1704 à 1870 et même en

¹⁾ La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe, périodique publié à Luxembourg, chez Chevalier (1704—1773) — Le Journal historique et littéraire Luxembourg, chez Chevalier 1773—1789 — Mélanges de Politique et de Littérature, Luxembourg, Chevalier 1789—1791 — La Gazette politique et littéraire de Luxembourg, Perle, 1791—1794 — L'Echo du Département des Forêts, Cercelet, 1797—1804 — Le Bulletin de la Grande Armée, imprimé chez Lamort à Luxembourg, 1804—1813 — Le Journal officiel du Département des Forêts, Lamort, Luxembourg, 1814 — Le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Lamort, Luxembourg, 1815 — Le Mémorial administratif du G. D. 1816 à nos jours — Le Journal de la Ville et du Grand-Duché, chez Lamort à Luxembourg, 1826—1844 — Le Courrier de Luxembourg, 1844—1867 — La Revue — Le Patriote — Le Gravis — La Quotidienne — L'Omnibus — L'Union — L'Avvenir — L'Indépendance Luxembourgeoise, etc.

deçà et au delà, mais puisés au hasard dans une matière abondante.

L'auteur, au surplus, se défend d'avoir voulu faire oeuvre d'historien. Il s'est borné à noter des faits en citant ses sources, et à pris la liberté d'y attacher ses commentaires personnels, lesquels ne présentent aucun caractère impérieux ou catégorique... Il ne prétend ni à la sérénité, ni à l'impartialité, repousse tout pédantisme et n'entend point être le garant de l'exactitude de ce qu'il rapporte, se contentant d'être celui de la correction du rapport.

Enfin, le volume que voici étant, comme le précédent et comme celui qui suivra, la reproduction intégrale d'articles insérés à partir de 1923 dans les colonnes du journal l'Indépendance Luxembourgeoise qui a cessé sa publication en 1934, l'auteur n'a, bien entendu, pas tenu compte d'études parues depuis dans d'autres périodiques ou en volume et dont les auteurs, après lui et souvent d'après lui, ont traité les mêmes sujets.



Une élégante luxembourgeoise vers 1825:
chapeau de Mme Blanc, robe de Mme Meunier
D'après une gravure a. t. e. de 1822 de la collection de l'auteur
(Cliché M. N.)



La Porte Neuve et le corps de garde prussien
(1816—1867)

D'après un dessin de M. Engels

UN DIMANCHE VERS PAQUES EN 182...

L'après-midi ¹⁾.

Plein de bonne volonté, le carillon poussif de Saint-Pierre a à peine émis son air indiscernable, ponctué d'une note unique et argentine, que les rues mortes de la cité, soudain, s'animent. Tout Luxembourg s'évade vers le Lamperbèrèg libérateur, inondé des neuves clartés d'un soleil d'avril. Par delà les revêches murs et l'étroit passage, par delà les ormes et les tilleuls, à peine bourgeonnants, des remparts interdits aux citadins depuis le départ de la garnison française, par delà les glacis pelés, voeufs, ce dimanche, de troupes à l'exercice et de coups de gueule instructeurs, les jeunes marronniers de la promenade municipale, oeuvre récente du bourgmestre Seyler, attendent, sous le dôme naïf de leur feuillage vert-tendre, leurs visiteurs dominicaux. Placées « sous la sauvegarde des

¹⁾ Voir Vol. I: La Matinée.

citoyens», ainsi que s'expriment, en souvenir de l'époque révolutionnaire, les pancartes dressées aux extrémités, flanquées, à intervalles réguliers, de bancs de repos monolithes, ces quatre allées rectilignes, gage de concorde présente et d'émancipation future, exercent en ce jour de printemps une attraction irrésistible.

Par vagues successives, la minuscule Place d'Armes, le microscopique Marché aux Poissons, le fragmentaire jardin des Cordeliers, les rues étriquées que scinde le ruisseau aux miasmes délétères, la grand'rue elle-même, somptueuse artère, et la Rue Neuve, plus large que longue, qui fait face au Palais du Gouvernement, s'emplissent puis se vident comme à coups de piston. Horde trépignante et trépidante, avec des cris aigus d'hirondelles, l'avant-garde enfantine, montée des faubourgs, dégorgée des rues basses, enfile, se housculant, la rue des Capucins ou la rue Beaumont, la rue Philippe et la rue de la Porte Neuve, galope, malgré la défense, sur les ponts-levis sonores, sous les voûtes sombres. Avant de s'y engager, chacun jette un regard de convoitise sur l'éventaire de la marchande en plein vent, dont les doigts secs et sales débitent des pommes rabougries, des noix desséchées, des pains de la Saint-Jean, bruns et luisants comme les élytres des hannetons dont ils ont l'odeur, des sucres d'orge, poussiéreux mais multicolores, et des caramels poisseux, ou enveloppent, avec un respect patriotique, dans de vieux numéros de la *Feuille d'Annonces* ou du *Luxemburger Wochenblatt*, les oranges, venues d'Italie via Kotterdam, dont font l'acquisition, avec

jactance, les Crésus au petit pied de ce monde juvénile.

Passant en trombe, la marmaille insolente invite à des politesses insolites, mais énergiquement locales, le factionnaire au pas lourd sous son shako évasé, et le corps de garde, tout entier, apprend avec accablement, une fois de plus, qu'au sentiment de la jeunesse luxembourgeoise, le militaire de Prusse est voué aux plus répugnants parasites... En vain le sergent de semaine invoque-t-il le dieu Thor et l'Olympe germanique, et se précipite-t-il, levant la canne redoutable destinée au dressage des recrues. Preste, la bande maligne se disperse avec soudaineté, non sans accompagner sa fuite vers l'espace libre de pied de nez pleins d'indécence et de ricanelements exaspérants.

Lestés du demi-florin dominical, arraché, à force de supplications, au père avare et bougon, à la mère complice, les collégiens, négligeant la promenade bourgeoise que hantent, au surplus, ceux-là mêmes qui leur dispensent un enseignement insupportable, dégringolent l'aride côte qui mène périlleusement vers les guinguettes d'Eich, les nacelles sur l'Alzette, le «grechen» acide et les pipes défendues, diligemment bourrées des tabacs de Virginie, du Grand Cardinal ou de St-Omer, soustraits au pot de faïence paternel à forme de tonnelet. Ils glissent, en passant, un coup d'oeil sournois et anticipativement désillusionné vers les blanches maisons aux volets verts, closes comme les jardinets qui les entourent, et devant lesquelles les Poméraniens de sortie stationnent, l'air nonchalant, et attendent leur tour, malgré les ver-

tueuses clameurs du «Garnisonsprediger» Pfefferkorn qui, au prône obligé de ce matin, évoqua Sodome, Gomorrhe et Babylone.

D'un pas roide et digne, la porte passée, au fronton de laquelle l'oiseau bicéphale remplaça la fleur de lys, pour être lui-même supplanté par l'aigle de Napoléon, récemment expropriée à son tour par le rapace étique de la Sérénissime, passé aussi le «grand fossé», où la corvée du dimanche sème les rutabagas de l'ordinaire, Messieurs les gros fonctionnaires et Messieurs les gros marchands, aristocratie de l'époque et de l'endroit, et Mesdames leurs épouses, progressent vers la promenade bourgeoise. Les élégantes arborent les chapeaux, les turbans, les aigrettes que rapportèrent pour elles, de Paris, Madame Blanc, de Vienne, Madame Carlier. Leurs tailles souples ou replètes se dissimulent sous des shalls aux douces teintes que vient de leur livrer Madame Meunier, rentrée de Paris par Bruxelles. Leurs pieds sont dans des cothurnes, leurs mains dans des mitaines. A leur droite, leurs époux ont des habits à basques bleu-barbeau ou vert-pomme, des pantalons de nankin gris-souris, des chapeaux de haute forme, épanouis en tromblons. Ils s'appuient avec insistance sur des rotins de Java à dragonne de cuir dont ils useront sans hésitation, si le garçonnet, la colerette empesée encerclant son cou frêle, si la fillette aux manches à bouffants sur ses minces bras nus, compromet d'un pas, ou pressé ou retardataire, la belle ordonnance familiale.

Déjà, sous l'un des quatre rangs des trois cent quinze marronniers au branchage candide, les quatre frères Willmar: le futur gé-

néral, le futur ministre, le futur industriel, le futur administrateur, pincés dans leur redingote à taille, serrés dans leurs pantalons à sous-pied, font évoluer les tarbais nerveux aux attaches fines, récemment acquis sur le conseil du capitaine Brummel, commandant la maréchaussée royale du Grand-Duché. Non sans affectation, ils expriment leur médiocre souci de fraterniser, même hippiquement, avec les officiers de Sa Majesté Prussienne, hautains, corsetés et raidis sur leurs mecklembourgeois à échasses. Gras et satisfait, le gouverneur Willmar, leur père, prend des attitudes de vice-roi comme il passe à leur hauteur; il cale, tel Louis XVIII, son ventre majestueux sur les coussins d'une calèche que tirent, sous la conduite experte du cocher chamarré, flanqué d'un valet de pied, comme lui à tricorne, deux chevaux assez lourds, aux harnais de cuir fauve plaqués d'argent. L'équipage s'arrête, car M. Gellé, greffier du Gouvernement et des Etats et Eminence grise de George Zacharie Willmar, prétend offrir ses hommages au représentant du Roi Grand-Duc. D'un geste large mais calculé, l'ancien sénateur d'Empire, l'ancien préfet de la République, l'ancien avocat au Conseil provincial, l'invite à prendre place à ses côtés, cependant que l'attelage s'impatiente lentement, frappe du sabot et encense. Béats et empressés, les commis du Gouvernement à 100 francs par mois, ceux du greffe, ceux des administrations diverses, ceux des contributions, ceux du cadastre: Messieurs Becker, Huart, Schimberg, Conseil, Legrand, Lejeune, Mullendorf, Guillaume, d'autres encore, imitant stricte-

ment leur chef, M. Proesamlé (Jean Frédéric) qui, toujours malade, mourra presque centenaire, garderont leur chapeau à la main tant que durera l'entrevue de leurs maîtres.

Amarante et jonquille, le vicomte du Toict, officier des armées de S. M. le roi des Pays-Bas et sous-directeur de ses haras du Grand-Duché, bleu de Prusse et rouge-sang, le baron de Beaufort, officier des armées de S. M. le roi de Prusse et commandant intérimaire de la place de Luxembourg, font trotter leurs anglo-normands et s'interpellent avec une amabilité glacée en un français très correct et à voix très haute, M. Boch-Buschmann, monté de Septfontaines, rit en serrant des mains, car la faïence locale vient de s'ouvrir, en France, des débouchés nouveaux, M. Collard, descendu de Fischbach, s'indigne en bougonnant, car la France continue de tenir sa frontière fermée aux fontes luxembourgeoises. Aux premières loges sur les bancs de pierre, des paysans endimanchés, en sarreau bleu, en chapeau rond, en culotte de tiretaine sur des bas de laine blanche à grosses côtes, contemplant le beau monde de la ville. Les écus et les pistoles que leur valurent leurs ardennais acquis par la remonte française en vue de l'expédition d'Espagne (où s'illustrera le duc d'Angoulême, grand-oncle d'un futur prince luxembourgeois), gonflent la bourse à deux coulants, la sacoche de cuir rapé dissimulées sous la blouse empesée. Le fourneau de leur brûle-gueule dégage une odeur pestilentielle qui fait s'évanouir la vieille Madame de Blette, née baronne du Prel, amenée dans sa chaise à porteurs par ses deux marauds à figure niaise afin de respirer l'air

pur des champs. Madame Jean-Pierre Pescatore, descendant en hâte de sa chaise d'Offenbach et tirant de son réticule ses sels anglais, rappelle à la vie sa vieille amie. Le jeune Omer de l'Escaille, qui fait le désespoir de sa famille par son dandysme, ses gilets superposés, le nombre considérable de ses chaînes de montre, le vernis impeccable de ses escarpins, la cambrure exagérée de sa jambe, l'extravagance de ses cravates, la hauteur de son toupet, la souplesse des ses sticks et le montant de ses dettes --- son père, receveur des Aides et Subsidés, ne l'a-t-il pas, par la voie des journaux, renié ce matin même! --- arrête son tilbury et, par son lorgnon braqué non sans aisance, contemple cette scène attendrissante avec d'autant plus d'intérêt que la vieille dame au système olfactif trop sensible est sa marraine à héritage.

En civil, le capitaine van den Poel, aide de camp du roi, passe au trot relevé de ses deux carrossiers de race gueldroise et salue avec ampleur la douairière de Tornaco qui, héraldique dans un équipage un peu suranné, avance une lippe dédaigneuse à voir sa voisine. Madame Philippe Charles Munchen, née Well, hier préfète, aujourd'hui intendante, demain Madame la Commissaire de district, avancer modestement à pied, entre Madeleine et Rose, ses deux filles. Celles-ci, rougissantes et les yeux baissés, semblent interchangeableables en leurs robes pareilles de blanc organdi, où se croisent les pans des fichus bleu de ciel et où flottent les longs rubans des capelines à larges bords.

En culotte courte, souliers à boucles, bas de soie négligemment tirés, catogan poudré

et le claque immense sous le bras, le chevalier de Longrée tâche à ressusciter l'ère close à jamais. L'irrespectueuse jeunesse, « la plus inculte du globe » au dire de Herr Kaspar Gottlieb Weiss, journaliste poméranien expédié à Luxembourg en mission civilisatrice, derrière lui, crie à la chienlit et attribue sans vergogne à l'honorable magistrat une tête de hareng saur et une perruque « en bout de saucisse ».

Sous les espèces de Madame et de Monsieur Scheffer-Seyler, lui en habit brun, elle en robe puce, la Régence, se donnant le bras, fait son apparition. Très entouré, Lambert-Mathieu Schrobilgen, avocat et secrétaire de la Ville, expose son rêve d'un Luxembourg débarrassé d'une garnison « indésirable ». Il est fier de ce terme inédit dont conteste aussitôt la pureté verbale son ami-ennemi intime, Yves Hippolyte Barreau, professeur de poésie latine et de rhétorique française à l'Athénée royal qui, renversé en arrière appuie sur un jonc à pomme d'argent ses deux mains irréprochablement gantées par les ouvrières grenobloises de Jonas Lippmann, introducteur, en Luxembourg, d'une industrie nouvelle. Non sans malice, son hôte et ami, Joseph Noppeney, lauréat de l'Ecole de dessin et élève du peintre Bogaert, croque, avec une discrète indiscretion, cette attitude favorite de l'arbitre des élégances parisiennes.

Avec des gestes amples, qui font déplorer l'absence de la robe professionnelle, un groupe un peu à l'écart, agite la question politique. L'avocat Thorn, futur homme d'Etat, l'avocat Nothomb, futur ambassadeur, l'avocat Metz, futur chef de parti, l'avocat Pesca-



Yves Hippolyte Barreau, arbitre des élégances parisiennes

D'après une gravure de mode (1825), revue et retouchée par Joseph Noppeney
(de la collection de l'auteur)

La ressemblance avec Y. H. Barreau est indéniable (Voir dans «Luxembourg 1830»
du même auteur, le portrait de Barreau par Fresez)

(Cliché M. N.)



Un dandy de 1825
selon le cœur d'Omer de l'Escaille
gravure a. t. l. (de la collection de l'auteur) (Cliché M. N.)

tore, futur président de la Chambre, l'avocat de la Fontaine, futur gouverneur, l'avocat Maréchal représentant actuel du Grand-Duché aux Etats généraux de La Haye et le jeune Servais, étudiant en droit, futur représentant de ce même Grand-Duché à la diète de Francfort, pérorent et discutent. Un instant ils suspendent le flux de leurs paroles pour saluer avec respect le procureur du Roi, M. Nicolas Reuter, ancien membre du Conseil souverain du Duché de Luxembourg, conseiller de préfecture sous la Révolution, député des Forêts au Corps législatif sous l'Empire, ou pour s'incliner au passage de la vieille Madame Well, de Bittbourg, veuve récente de l'ancien maire de cette localité autrefois luxembourgeoise, député des villes aux Etats provinciaux en 1790.

Des proches jardins-bastringues qui bordent l'allée du côté du nord, de l'Auberge du Boeuf, qui la flanque à l'est, des chants s'élèvent, bilingues, parmi les nuages de poussière que font, en frappant du pied sur les planches disjointes, les danseurs dominicaux. M. le commissaire Mullendorf, en civil, M. le brigadier Ruwette sous son bicorne des grands jours, maintiennent l'ordre par leur seule présence. Consignés aux troupes prussiennes, ces établissements, indispensables à l'équilibre du populaire, et qui débitent du vin de Schwebsange, de la bière de Hollerich et du Grond et du «manger à toute heure», sont des institutions nationales. Ils permettent au bourgeois attardé et qu'excluent de sa demeure les portes inexorablement closes dès dix heures du soir, de passer sa nuit ailleurs qu'à la belle étoile, et sont,

le dimanche, «voués au culte de Terpsichore» comme écrira l'abbé Muller pour le savoir par ouï-dire. Hétéroclite mélange, une harpe, un piston, un trombone, une clarinette et un violon, à quoi se joint parfois une guitare bénévole, alternent des rythmes saccadés et des mélodies traînardes. Si le quadrille toujours a ses fervents, la valse règne en maîtresse. Les boniches aux joues rouges et en bonnet blanc, qui dissimulent leurs doigts épais de travailleuses sous les gants de filosselle, extraits subrepticement de la commode en acajou où Madame range ses accessoires, s'alanguissent aux bras des miliciens en congé, des mégissiers beaux-parleurs venus de l'Isère, des surnuméraires du cadastre à vingt francs par semaine, des courtauds de boutique, hier gratifiés d'inespérés pourboires...

D'une table sous une gloriette encore dénudée, où s'entassent des fillettes délurées et des étudiants en goguette, les éclats de rire fusent en trilles, grondent en notes sonores. La joie de vivre s'épanouit sur les figures encore pouponnes, la grâce unique d'être jeune chante dans les propos folâtres: en congé pascal, la jeunesse universitaire de Luxembourg à Liège fête les succès scolaires de Théodore Lentz, de Schrondeweiler, de François-Xavier Wurth, de Luxembourg, de Charles Eyschen, de Boulaide, de Michel Gloesener, de Haut-Charage.

Avec enthousiasme on acclame le discours mi-sentimental, mi-railleur, qu'au los du duel prononce, en trois langues, Mathias Munchen, vers lequel son jeune frère Jean-Pierre, exceptionnellement toléré à la table estudiantine, lève son beau profil dont la pureté sem-

ble soulignée par le bandeau de taffetas noir recouvrant l'oeil droit perdu en sa petite enfance. Puis c'est le camarade Veysset, natif de la noble cité, qui prend la parole et, non sans humour, explique comment, lassé de réclamer en vain de congrus subsides paternels, il vient d'échanger le cahier de cours contre le carnet de commandes. Il revendique dès à présent la clientèle de ses condisciples sur quoi, acclamé par Ledure, d'Altwies et Baptiste de Saint-Vith, Prosper de Blochausen de Birtrange se fait inscrire aussitôt pour une paire de pistolets de combat de la fabrique d'armes de de Rongé Sangles dans leur uniforme gris clair à parements, passe-poils et hausse-col rouge-sang, les lieutenants prussiens von Lobenthal et von Voigt-Retz, qui passent en ce moment, jettent un regard de mépris sur cette jeunesse qui s'encanaille . . . Invisible à tous, le destin tragique, digne du pire romantisme allemand et du plus bas drame à l'usage des théâtres de barrière, vient de prendre place à la table joyeuse¹⁾

¹⁾ Cette scène romancée, comme les autres, a une toile de fond singulièrement tragique: Entre 1818 et 1826 Mathias Munchen, étudiant à Liège, était tué en duel par un de ses condisciples de qui je n'ai pu retrouver le nom; J. P. Ledure d'Altwies, étudiant à Liège, tuait en duel le jeune Baptiste, fils du notaire Baptiste de Saint Vith, son condisciple et meilleur ami, Blochausen, leur ami à tous deux ayant fourni les armes. Le lieutenant prussien von Lobenthal, assassinait à Luxembourg l'ancien étudiant belge Veysset, devenu représentant de commerce et par conséquent «indigne de donner ou d'obtenir satisfaction par les armes» (voir mes articles «Deutschum in Luxemburg», *Ind. Lux.*, 1927). Enfin le capitaine ou commandant prussien von Voigt Retz qui

Abstulit hunc nobis fatum, sed da Deus altrum,
Qui venit hic tantas dignus sit ferre Coronas.
Il y avait plus bas, sur deux coussins de velours
noir le Sceptre, l'Épée, le Globe du monde et la Toi-
son d'Or avec ce gémissément de l'Aigle:

C. VI. Ferrum et mundum; C. V. scepra relicta
reponam?

Ne Deus avellas aquilam de stirpe benigna!

Me prope quingentis nunc Austria gestat ad annis.
Da me Francisco, aut Francisci sanguine nato.

Tout au bas des degrés du catafalque un lion cou-
ronné tenait dans ses griffes les armes de Luxem-
bourg, qui sont un lion à plusieurs barres, avec ces
vers:

Per terram caelumque vagis ululatus ibo,
Donec qui vigilem teneat provincia regem.

Au milieu du frontispice était ce chronique:

oblit Caesar aVgVstVs et DVX noster VIgeslMa
oCtobris

et au-dessus de la porte de l'église, en dedans:

Nil potuit melius paupertas prodere nostra.

Supplebunt aliud vota sacrata Deo.

Ce qu'on peut remarquer entre autres choses, dans
ces différents vers, c'est que le nom de Charles VI
se trouve glissé dans C. VI. CorrVlt...hoC aVstrla

La *Clef du Cabinet* ajoute: «un peintre
et graveur, nommé Weysert, résidant à Lu-
xembourg, a donné l'idée de tout ce dessin et
en même temps l'a exécuté.» Il s'agit de toute
évidence du peintre et graveur Weyser «*qui
sculpsit et delineavit*» de nombreuses illustra-
tions pour les livres de l'imprimeur Chevalier,
et de qui d'assez médiocres tableaux et fres-
ques se rencontrent dans nombre de nos
églises.

IV

Sous Marie-Thérèse

Ce Weyser, le premier, chronologiquement,
de nos peintres luxembourgeois — Merjal
l'appelle un barbouilleur — avait décidément
la manie du symbole puéril. Peut-être aussi

vides de sens mais si faciles, sont renvoyés de l'un à l'autre, comme les anneaux multicolores du jeu de grâces que, sur la pelouse rase de son jardin aux tulipes, cette bonne Madame Scheffer vient de faire installer à l'intention de ses jeunes, romanesques et, déjà, sportives compatriotes...

Cependant, chez M^{me} Dutreux-Boch, femme du receveur général, chez M^{me} Laval-Labord, présidente du Tribunal, chez M^{me} Tock-Foucart, directrice des Contributions, le thé, venu d'Orient par le chemin des Caravanes, mêle sa senteur délicate à l'arome du rhum du Surinam, qui mit six mois à traverser les mers. M. de Formanoir d'Archimont, inspecteur des Eaux et Forêts, M. du Faing d'Aigremont, receveur de l'Hospice civil, aristocratiques conviés à ces réceptions mondaines, artistiques et littéraires, songent avec humeur qu'ils risqueront les derniers écus de leur fin de mois à soutenir, à la table de whist ou de boston de leurs opulentes hôtes bourgeoises, le prestige d'une noblesse ruinée. Ils prévoient sans enthousiasme que M. Schrobilgen jouera du violon, que Mademoiselle Tédesco, accompagnée au forte-piano par M. Pirotte, chantera «Plaisir d'Amour», que M. Clavareau récitera des vers de sa composition et M. Huart ceux d'un certain Hugo, et que l'on lira à voix haute, avec des intonations par eux estimées «affectées», un chapitre du *Voyage sentimental* de Sterne, en traduction française. Avec hésitation, sur le dé de fer, ils laissent retomber le heurtoir de bronze, Sésame sonore des calmes demeures patriciennes, où le monde ancien qui achève de mourir voit se préparer de nouvelles ascensions sociales...

FÊTES OFFICIELLES ET RÉJOUISSANCES PUBLIQUES

1704—1794

I

Si nos journaux d'autrefois, particulièrement ceux du 18^e siècle, ne nous ont, pour ainsi dire, rien transmis de ce qui concernait la vie intime de nos ancêtres; si de très rares choses seulement: une annonce qui s'égaré, l'indication sommaire d'un livre en vogue, un détail de toilette par hasard précisé, nous permettent, grâce à des rapports, des recouplements et des comparaisons, de nous représenter un peu de leur existence quotidienne, il n'en est pas de même dès qu'il s'agit des affirmations officielles d'un loyalisme de surface toujours prêt à s'accuser, quel que soit, au surplus, le souverain du moment.

En ce point, la *Clef du Cabinet des Princes de l'Europe* abonde. Ce très curieux journal, qui, dès l'origine, c'est-à-dire dès le mois de juillet 1704, s'imprima à Luxembourg, publie

des comptes-rendus minutieux des fêtes par quoi les autorités civiles, militaires et religieuses de la « capitale du Duché » célébraient les maîtres de l'heure. Nous reproduirons ici, dans leur grandiloquence, dans leur naïveté, dans leur souci d'accumuler les moindres faits, les successives relations de ces manifestations publiques, où s'exprimait, plus peut-être qu'une fidélité sans cesse renaissante et changeant d'objet, le besoin d'échapper, une fois par hasard, à l'oppression du milieu, à l'obsession de l'ambiance.

Il est vrai qu'à ces fêtes, telles du moins qu'elles sont relatées à l'usage de l'élite, le peuple ne figure qu'à l'arrière-plan. Elles étaient surtout administratives, religieuses... et pantagruéliques, et les hauts fonctionnaires civils et militaires y jouaient, aux côtés des abbés mitrés et crossés, le rôle principal. Mais il est vrai que les « gens de peu », pouvaient — comme ils s'exprimeraient certes de nos jours s'ils parlaient français — « se rincer la dalle et se rincer l'oeil », voire l'oreille : car les « fontaines de vin », les feux d'artifice et les salves d'artillerie constituaient, avec le droit de crier « vive quelqu'un » ou « vive quelque chose », la majeure partie des réjouissances populaires.

II

Sous Philippe d'Anjou

Dès avant l'apparition de la *Clef du Cabinet* les fêtes de ce genre avaient donné lieu à des reportages dans le goût de l'époque. J'aurai l'occasion, sans doute, d'analyser quelque jour une curieuse brochure qui se trouve à la bibliothèque nationale et qui, imprimée en

1698 chez André Chevalier à Luxembourg, porte ce titre... un peu long: *Réjouissances de la Ville de Luxembourg à l'arrivée de Son Altesse Electorale Maximilien Emmanuel, Duc de Bavière, Gouverneur et Capitaine Général des Pays-Bas, faites par Messieurs du magistrat et représentées par les écoliers du Collège de la Compagnie de Jésus à Luxembourg, le 9 juillet 1698*¹).

J'aurai l'occasion aussi, je pense, de revenir, après M. Tony Wenger qui le fit fort bien, mais muni de documents dont il ne disposait, sur le séjour, dans nos murs, de Louis XIV. Toutefois, je m'en tiendrai, pour le moment, au dépouillement exclusif de nos journaux.

* * *

¹ *A défaut de la relation du voyage de l'Electeur-Vice-Roi, donnons ici, d'après la chronique manuscrite de S. Fr. Blanchart (Bibliothèque Nationale de Luxembourg) celle d'une manifestation qui le précéda. On verra dans la suite que le comte d'Autel n'en était pas à une palinodie près:*

«Le 28 janvier 1698, en vertu du traité de paix de Ryswick, M. de Laumaria, lieutenant-général et commandant pour les Français à Luxembourg, a rendu cette ville et province à M. le Comte d'Autel, qui comme gouverneur en a pris possession au nom de S. M. le roi catholique, au bruit du canon des remparts. Lequel s'est rendu droit en l'église des R. P. Recollets, là où on a musicalement chanté le *Te Deum laudamus* en présence du Conseil, du Magistrat et des principaux de la ville. Lequel étant fini, il a été conduit au Gouvernement, marchand entre deux rangs de bourgeois sous les armes qui faisaient leurs décharges jusqu'aux portes dudit Gouvernement, la jeunesse de la ville l'ayant été recevoir jusqu'aux portes de la ville à son entrée, avec des violons, haut-bois, tambours et gonfalons, les bourgeois ayant aussi en plusieurs endroits, fait tirer des cordons à travers la rue où ils avaient pendu les



Philippe d'Anjou, roi d'Espagne, duc de Luxembourg (1700–1713)
D'après le tableau de Rigaud, au Musée du Louvre

Pour expliquer la situation un peu embrouillée de l'époque, quelques précisions historiques seront nécessaires: élevé le 13 novembre 1691 par Charles II, roi d'Espagne à la dignité accessoire de gouverneur général des Pays-Bas espagnols, Maximilien Emmanuel, en outre duc et Electeur de Bavière, avait vu quelques années plus tard son gouvernement s'augmenter de tout ce qui, après une «période française» non sans gloire et non sans profit, faisait retour à la couronne d'Espagne. Au fond il devait son maintien et même sa promotion à Louis XIV qui, soucieux de s'assurer l'alliance de la Bavière, lui avait formellement promis «qu'il resterait toujours à la tête de ce gouvernement». Pour consolider davantage cette domination renouvelée et augmentée, la France avait mis à la disposition du «Vicaire de Philippe V» des troupes qui prirent garnison dans le Luxembourg concurremment avec quelques rares troupes havoises alliées, si bien que, de fait sinon de droit, notre pays redevenait français, après avoir à peine cessé de l'être.

C'est ce qui faisait dire plus tard à Claude Jordan, dit le Colombier, fondateur en 1704 et rédacteur de la *Clef du Cabinet des Princes*, qu'il avait fait imprimer celle-ci à Luxembourg «tant que la place était au Roy». Et cette place, tout en étant à l'Electeur et à l'Espagne, était si bien au Roy que rien, à

armes du roi, du duc de Bavière et de Son Excellence le comte d'Autel, entrelacées et mêlées de vairs et peintures. A tout quoi j'ai été présent et spectateur, même du compliment que le Conseil, magistrat et plusieurs seigneurs firent à sa dite Excellence lorsqu'il fût entré à la Cour.»

Luxembourg, ne se faisait sans la participation active de la France. Le comte d'Autel, Luxembourgeois de vieille roche, général de la nouvelle Majesté Catholique après l'avoir été de l'ancienne, et qui avait autrefois combattu la France, était maintenant avec elle en coquetterie réglée, si bien que, quand le marquis de Leyde, envoyé de Philippe, le décora de la Toison d'Or des Bourbons d'Espagne, ce fut le comte de Bruy, représentant Sa Majesté Très Chrétienne, qui patronna la remise de cette enviable distinction.

Voici comment *La Clef* des premiers mois de 1707 rapporte la chose :

«Le 19 du mois dernier (décembre 1706), jour de la naissance du Roi d'Espagne Philippe V, l'on en solennisa à Luxembourg l'anniversaire; on chanta une messe solennelle aux Recollets, où M. le comte d'Autel, M. le marquis de Layde et M. le comte de Bruy, lieutenants-généraux, assistèrent, aussi bien que le Magistrat en corps, les officiers et autres personnes de distinction; en suite de laquelle on chanta le *Te Deum*. De l'église on se rendit chez M. le comte d'Autel, qui régala cette illustre et nombreuse assemblée. Il y eut une triple décharge des canons des remparts et le soir toute la ville fut illuminée. Le même jour M. le marquis de Lavde, chevalier de la Toison d'Or et lieutenant-général, fit la cérémonie de mettre la Toison d'Or à M. le comte d'Autel, comme étant autorisé de la part du Roi.»

On voit donc, que s'il n'y avait plus de Pyrénées, il n'y avait plus guère non plus d'Ardenes... Et la *Clef* nous en donne la preuve une fois de plus quand, moins d'un an après, elle nous décrit à la date du 8 septembre 1707, les fêtes qui célébrèrent dans nos murs la naissance du Prince des Asturies, fils aîné de Philippe V, arrière petit-fils du Roi Soleil et très arrière-grand-oncle du jeune prince héréditaire actuel de Luxembourg.

«De toutes les places des Pays-Bas qui restent fidèles au Roi d'Espagne ou qui n'ont pas été conquises, il n'y en a point qui se soient distinguées d'une manière si particulière que celle de Luxembourg; l'on y commença la fête par une grand-messe aux RR. PP. Recollets et par le *Te Deum*, où assistèrent M. le comte d'Autel, Gouverneur de la place et de la province, lieutenant-général des armées du Roi Catholique, chevalier de la Toison d'Or, et M. le comte de Bruy, aussi lieutenant-général, commandant les troupes françaises dans la dite province, accompagnés des principaux officiers de la garnison. Le Conseil et le Magistrat s'y trouvèrent en corps et en habit de cérémonie; on fit quelques décharges de canon pendant le *Te Deum*.»

«Après avoir rendu grâces à Dieu pour la naissance de ce prince, tant désiré par les Espagnols fidèles à leur Roi, M. le comte d'Autel donna un magnifique repas. On y but les santés réitérées des deux Rois (le Roi Catholique et le Roi Très-Chrétien) de la Reine d'Espagne et surtout du nouveau-né. A chaque santé, six petites pièces de canon, que Mgr le comte d'Autel avait fait placer sur une plateforme contiguë à la maison du Gouvernement, faisaient leurs décharges.»

«Trois fontaines de vin placées sur le balcon de l'Hôtel de Ville, et trois autres sur la Place d'Armes, commencèrent à couler sur les six heures du soir: les remparts étaient bordés de troupes qui firent trois décharges, aussi bien que toute l'artillerie de la place.

«La nuit étant venue, la maison du Gouvernement, l'Hôtel de Ville et quelques autres furent illuminés par des flambeaux de cire et par quantité de lanternes garnies des armes du roi et de la reine d'Espagne avec ces mots: LOUIS-PHILIPPE PRINCE DES ASTURIES. Toutes les maisons de la ville étaient éclairées et garnies de pareilles lanternes: en sorte que toute la ville fut illuminée fort avant dans la nuit. La façade de l'Hôtel de Ville était garnie des armes du Roi, de la Reine, et de Mr. l'Electeur de Bavière, avec des devises à leur louange et répondant au sujet de la fête, laquelle se termina par un grand bal que M. le comte d'Autel donna et qui dura jusqu'au jour, et où tout ce qu'il y a de gens de distinction dans la ville, de l'un et l'autre sexe, se trou-

vèrent. Vers minuit on servit dans une grande chambre voisine une collation.»

Cependant les désastres de cette malheureuse guerre de la Succession d'Espagne s'accumulent. Ville franco-hispano-bavaroise, Luxembourg n'est guère portée aux réjouissances; et il faut attendre le mois de juillet de 1711 pour que des solennités nouvelles expriment un moral un peu raffermi. Sur les entrefaites le «Vicaire du Roi Catholique» l'Electeur était devenu Prince souverain des Pays-Bas. Philippe V lui en «ayant fait don». Il profita de cette promotion pour parcourir ses Etats. réduits d'ailleurs, de fait, aux pays de Namur et de Luxembourg. Voici le texte de la «Clef» (septembre 1711):

«Le 18 juillet Son Altesse Electorale de Bavière entra dans Luxembourg, l'une des villes-capitales de ses états, avec une partie de sa cour. Elle y fut reçue au bruit de trois salves de toute l'artillerie des remparts de la place. M. le comte d'Autel, gouverneur de la Province, fut recevoir S. A. E. hors de la ville, où les magistrats étaient en corps, portant des flambeaux de cire blanche allumée, et quatre anciens capitaines des bourgeois en habit noir portaient le dez. La garnison et la bourgeoisie étaient sous les armes en double haie; trois compagnies de jeunes hommes furent formées pour participer à l'honneur de recevoir leur souverain. M. l'Electeur fut reçu devant le portail de l'église des Recollets par quatre abbés crossés et mitrés: à leur approche, S. A. E. descendit de son carrosse, pour baiser à genoux le crucifix qu'ils lui présentèrent, de là entra dans l'église où le *Te Deum* fut entonné par l'abbé de Saint-Maximin, assisté de ceux d'Echternach, de Munster et d'Orval, et ensuite Elle fut conduite à la maison du Gouvernement, avec des acclamations des peuples criant «Vive Son Altesse».

«Le soir et les deux jours suivants toute la ville était éclairée par des illuminations de flambeaux et de lanternes garnies des armes de ce Prince. L'Hôtel de Ville se distingua par des fontaines de vin, des

décorations ornées et enrichies de son portrait, de ses armes, et quantité de trophées à sa louange. Les révérends Pères Jésuites composèrent des poèmes, symboles et quatrains à la louange de ce prince, lesquels lui furent présentés au nom de la ville et de la province par M. le comte d'Autel. La Ville lui présenta aussi quatre pièces de vin, qui étaient ornées de ses armes, et chacune d'un chronographe appliqué au sujet. Enfin tous ses sujets témoignent d'une joie parfaite d'avoir, pour leur nouveau souverain, un prince si juste, si généreux et si bon, doué de toutes les plus belles qualités.»

Après une pareille réception l'Electeur aurait eu mauvaise grâce à ne pas prolonger son séjour dans une ville dont l'affection et le loyalisme s'exprimaient si vigoureusement. En outre Luxembourg était, nous venons de le dire, l'une des rares villes des Pays-Bas que n'occupaient pas les troupes, momentanément victorieuses, de l'ennemi. Le pays était relativement calme, le royaume de France était proche et les armées françaises tutélaires. Aussi la *Clef* de novembre 1711 pouvait-elle écrire au moment du départ de ce prince un article débordant d'éloges et de satisfaction, qu'il nous suffira de résumer en empruntant au journal lui-même l'intitulé des chapitres qui le composent: «*Départ de Monsieur de Bavière pour Namur, et douceur de sa domination. — Eloge de M. de Bavière. — Combien il est aimé et révéré par les peuples du Duché de Luxembourg. — Portrait de M. le baron de Malknecht. — Il est nécessaire que les souverains parcourent souvent leurs Etats.*»

Toutefois une formalité restait à remplir. C'était ce qu'on appelait en langage du temps: «Inauguration de Monseigneur de Bavière ou Serment de fidélité que lui ont prêté

les peuples du Duché de Luxembourg». Voici comment s'exprime *La Clef*:

«Son Altesse Electorale envoya de sa part M. le baron d'Ouren, conseiller d'État, à Luxembourg, pour recevoir de M. le comte d'Autel, gouverneur du Duché et Ville de Luxembourg, chef des États et du Conseil de la Province, le serment de fidélité. Après qu'il l'eut prêté, M. le comte d'Autel étant revêtu de l'autorité du souverain, il reçut lui-même le serment de fidélité des États du Pays et de tous les corps qui les composent; les réjouissances que l'on fit à cette occasion à Luxembourg, furent des plus magnifiques et des plus éclatantes: il y eut des festins, des fontaines de vin, des feux de joie presque partout, même sur les hauteurs dans la campagne; on vit plusieurs arcs de triomphe, à la gloire de Son Altesse Electorale, chargés d'emblèmes, de devises et de symboles, convenables au sujet que chaque chose représentait. Voici les vers qui furent faits pour marquer la fidélité de la noblesse de Luxembourg, représentée par un bouclier à l'épreuve de tous les traits, avec cette devise:

IL FAUT ME PERCER POUR LUI NUIRE

Rien ne peut m'ébranler, ni valeur ni courage,
Ni des fiers ennemis la plus cruelle rage,
Et sans craindre les traits de l'implacable Mars,
Je me ris de Bellone et méprise ses dards.
J'ai montré ma valeur en diverses campagnes,
Pour défendre les droits du prince des Espagnes;
J'atteste Charles-Quint et Philippe son fils,
Albert et Léopold, pour en faire un précis.
Ma constance est la même en changeant de puissance:
L'Espagne a vu ma foi, de même que la France;
Emmanuel, avant que le fer vienne à vous
Il faudra me percer de mille et mille coups.

Il est certain que les Luxembourgeois n'ont jamais manqué de fidélité envers leurs souverains; à la vérité, ils ont souvent changé de maître, mais jamais la révolte, la rébellion, ni l'infidélité n'y ont contribué. On les a toujours vus soumis à celui qui devenait leur légitime maître, soit par l'ordre de la succession, le droit de conquête, ou par d'autres routes, conformes à l'équité; c'est ce qu'on a parfaitement bien représenté en parlant de ce peuple

sous le symbole d'un rocher, battu de tous côtés par les flots de la mer, avec ces mots: *Tous vos efforts sont inutiles*. On les a expliqués par ces vers:

C'est en vain que la mer et les vents en courroux,
S'élançant contre moi du fond de leur abîme,
Me veulent renverser d'un effort unanime:
Je ne crains point leur fureur ni leurs coups.
Toujours inébranlable au milieu de l'orage,
Je méprise leurs flots, je méprise leur rage.
O peuple fortuné! C'est ainsi que l'éclat
De ta fidélité paraît dans tout l'éclat¹⁾
Ni le fer, ni le feu, ni quelque autre puissance,
Jamais n'ont ébranlé ta foi ni ta confiance:
En tout temps on t'a vu très soumis à tes rois,
Toujours avec plaisir exécuter leurs lois.
Prince, de tels sujets que pouvez-vous attendre?
Leur sang! Ce n'est pas trop, ils sont prêts à l'épandre.

«S. A. E. de Bavière peut véritablement compter sur le zèle et la fidélité de ses nouveaux sujets, puisqu'outre les marques publiques de la joie qu'ils ont de ce que leur roi légitime (soit par amour, par justice ou par reconnaissance) les a soumis volontairement à un souverain, en la personne duquel on voit rassemblées toutes les vertus et les éminentes qualités requises à ceux que la Providence a destinés pour le gouvernement des peuples, ces nouveaux sujets, dis-je, paraissent si satisfaits de leur sort, que d'une voix et d'un coeur unanime ils ont adressé cette prière au ciel:

Seigneur, qui connaissez nos désirs et nos coeurs
Accordez à nos vœux vos célestes faveurs:
De notre Souverain soutenez la Couronne,
Et conservez l'appui que votre main nous donne.
Protégez ce grand duc, l'objet de nos amours
Rendez son règne heureux et prolongez ses jours.
Lorsqu'il aura fourni son illustre carrière,
Donnez-nous des héros descendus de Bavière.
Faites qu'on puisse voir jusqu'à la fin des temps
L'aimable Emmanuel revivre en ses enfants.

¹⁾ Ici la Clef met en note: «Cette rime paraît un peu trop juste il semble que c'est un écho qui la répète.» — Il nous semble plutôt qu'il s'agit d'une erreur du calligraphe qui remplaça au deuxième vers «Etat» par «éclat».

On ne peut rien ajouter aux marques d'une joie sans Pareille, à celle que les peuples du duché de Luxembourg ont fait paraître dans cette auguste cérémonie: on voyait partout les portraits de S. A. E. exposés avec diverses chroniques latines ou françaises dont les lettres numérales additionnées ensemble, faisaient le nombre de l'année courante. Par exemple. VolCI Mon DUC. On lisait aussi, sous les portraits du roi d'Espagne, ces mots: Mon onCLE. le VoVs Donne Les Pals Bas. Sous le portrait du roi très chrétien, (Louis XIV) on y lisait: PrlnCe. VoVs Merítez Ce Don.

Admirable périphrase du VIVITE LUX-BURGI et qui met au point ou plutôt qui situe exactement la «fidélité» dont nous n'avons cessé, jusqu'à une époque récente, de nous honorer. Il est évident qu'en écrivant: «Ma constance est la même en changeant de puissance» le poète luxembourgeois de langue française s'est exprimé avec plus d'exactitude que son confrère de langue latine. Nos ancêtres ont été les fidèles tenants de régimes successifs, et s'ils ont «lutté pour un idéal», cet idéal, tout en restant le même, a, il faut l'avouer, parfois changé de figure: Bourgogne, Habsbourg, Bourbon, Bavière, Lorraine. somme toute, ces familles ont toutes eu sur le Luxembourg des droits héréditairement, ou d'autre façon, légitimes. De sorte que, malgré les apparences, notre fidélité nationale n'est pas uniquement légendaire...

III

Sous Charles VI

Le traité de Rastadt ayant mis fin à la période franco-espagnole et la maison d'Autriche ayant récupéré le duché, il advint qu'à la date du 21 février 1717:



Louis XIV
Roi de France, Souverain du Duché de Luxembourg
(1684—1697)

D'après une gouache de Joseph Noppenev
(de la collection de l'auteur)

(Reproduction interdite)

«On fit à Luxembourg, capitale du Duché de ce nom, l'inauguration à la souveraineté de ce pays de S. M. I. C., conformément aux ordres qu'en avait reçus S. E. M. le comte de Gronsfeld, Veldt-Maréchal des armées de sa dite Majesté, Gouverneur et Capitaine-Général des Duché de Luxembourg et Comté de Chiny etc. Les États de la dite Province se rendirent le matin dans la grande Salle du Gouvernement où Son Excellence à la tête du Conseil les attendait et leur fit une harangue en langue allemande qui convenait au sujet, à laquelle M. le comte de Manderscheid, en l'absence de M. le Baron de Metternich, Maréchal de la Province, répondit. Les serments furent ensuite réciproquement prêtés. Après quoi, Son Excellence, le Conseil, et les Magistrats de la Ville se rendirent en cérémonie, suivis d'une grande affluence de peuple, à l'Eglise des RR. PP. Récollets, où les États s'étaient déjà rendus: la messe fut solennellement chantée par l'abbé de Saint-Maximin, primat du Clergé de la Province, et le Te Deum en musique au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des Remparts et de la Mousqueterie d'une partie de la Garnison qui était sous les armes. Cette cérémonie fut suivie d'un grand repas, où Son Excellence invita les dits États, et où l'abondance et la magnificence ordinaire de ce seigneur parurent: la table était de quatre-vingts couverts et servie avec tant d'ordre, que la quantité des convives et des domestiques destinés à servir ne purent l'interrompre, ce qui, dans ces occasions est assez rare.

On fut à table jusque dans la nuit, et les santés distinguées y furent bues copieusement au bruit des décharges réitérées de six pièces de canon et de la Mousqueterie d'une Compagnie de Grenadiers que l'on avait placés sur la terrasse de l'Hôtel du Gouvernement.

Le soir on servit de nouveau un repas pour les dames de la ville, qui fut suivi d'un grand bal. La façade de l'Hôtel de Ville, le Gouvernement et la Place d'Armes furent ornés du portrait de S. M. Impériale et Catholique, d'armoiries, d'emblèmes et de trophées, et illuminés d'une grande quantité de flambeaux de cire; le vin coula en abondance dans plusieurs quartiers de la ville, et les habitants pour marquer leur joie et leur zèle, allumèrent des feux devant leur porte et illuminèrent leurs fenêtres.»

En novembre 1740 le souverain de qui « l'inauguration » avait été fêtée comme nous venons de le dire, « paya », ainsi qu'on s'exprimait à l'époque, « son tribut à la nature ». Ses funérailles donnèrent lieu à une autre sorte de réjouissances, que *La Clef du Cabinet* rapporte comme suit :

« Les principales villes de ces Pays se sont distinguées à l'envi l'une de l'autre dans les derniers devoirs envers leur défunt Souverain. Ce fut aussi le 4 janvier que celle de Luxembourg s'en acquitta dans l'église des Pères Récollets. Elle lui avait fait élever un catafalque qui n'a cédé, pour la structure, la magnificence, le bon goût et l'illumination à aucun de ces monuments lugubres que la piété autant que le regret ont produit partout ailleurs. L'un des pères de la communauté, qui est le Père Noël Dawagne, fit l'oraison funèbre du feu monarque, en présence de tout le clergé, du Conseil provincial, du Magistrat et des Commandant et Officiers de la Garnison, qui s'y étaient rendus en cérémonie.

Quoiqu'il soit difficile de porter ces sortes de pièces à une exécution parfaite, surtout lorsque le temps n'en est pas accordé pleinement, celle-ci eut néanmoins tout l'applaudissement possible; le texte en était pris du deuxième livre des Rois, chapitre III: *Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit in Israel*: Ignorez-vous, que le prince, et même le plus grand prince de la maison d'Israël, est mort.

Les Pères Récollets célébrèrent le 5, en leur particulier un second service funèbre avec toute l'illumination du jour précédent. Les pères de la Compagnie de Jésus en ont fait autant dans leur église, où ils avaient aussi érigé un catafalque de très bon goût et qui fut admiré; et après eux, le reste du clergé. Les pères capucins furent les derniers; ils firent leur cérémonie le 14. Elle éclata, en témoignage de leur zèle, et autant par reconnaissance pour l'affection dont le feu empereur a toujours honoré leur ordre, qu'à cause du dépôt du corps de ce monarque dans leur église de Vienne. On nous permettra d'en dire ce qui suit :

Le haut du catafalque dressé au milieu de leur église et illuminé d'un grand nombre de cierges et de

flambeaux, formait une Couronne Impériale qui se terminait par un globe doré. Un ciel en forme de dais était au-dessus du cercueil, entre les rideaux, et un Aigle, un pied sur ce cercueil, ne sachant où fuir, prend son essor vers le ciel avec cette inscription:

Ad quem confugiam, quae nunc loca vasta pererro.

Quaeque meos capient, nunc loca tuta pedes?

Caelum conscendam. Quod sors mea forte movebit,

Securumque mihi Deus assignabit asilum.

Aux pieds de l'aigle était ce chronique:

anlMa DefVnCti Caesarls nostrl aVgVstl et
benlgnl patrls patriae frVatVr reqVle.

Quatre belles figures représentaient aux quatre colonnes les vertus héroïques et chrétiennes du défunt empereur: sa force et sa constance, par un héros cuirassé tenant un lion à ses pieds, une colonne sous un bras et de l'autre, l'épée nue; sa majesté et sa douceur, par une déesse couronnée, qui d'une main tenait le sceptre garni de lauriers et de l'autre trois coeurs enchaînés qu'un mouton venait lécher; sa prudence, par un héros ayant en main une glace entourée d'un serpent; sa piété, par une déesse qui tenait un encensoir fumant, et le tout se trouvait expliqué dans un cartouche, soutenu par trois aigles au-dessus des rideaux, avec ces vers:

C. VI. Mausoleum struitur cum lumine tanto!

C. VI. Nos moerentes funera iusta damus.

Caesar erat Rarus, cum Majestate Benignus,

Constans et Fortis, Providus atque Pius.

A la tête du cercueil on voyait la tristesse publique de l'Empire Romain et du duché de Luxembourg représentée sous la figure d'une femme assise, voilée d'un crêpe et vêtue d'un habit jaune parsemé d'aiglons, qui s'appuyant d'un côté sur les armes de Luxembourg, tenait la main droite sur celles d'Autriche et d'Espagne. Le Temps, avec ses ailes, sa faux et son sablier, paraissait d'un côté et un Génie assis sur le Globe de la Terre, pleurait de l'eau; plus bas les armes avec les couronnes de Hongrie, de Bohême et d'Autriche étaient renversées avec l'inscription:

CorrVIt hoc aVstrIa fato.

Une tête de mort avec le Sceptre et la Couronne: Vanitas. Le tout était entrelacé d'un billet replié qui portait cette lamentation de l'Empire:

Abstulit hunc nobis fatum, sed da Deus altrum,
Qui venit hic tantas dignus sit ferre Coronas.
Il y avait plus bas, sur deux coussins de velours
noir le Sceptre, l'Épée, le Globe du monde et la Toi-
son d'Or avec ce gémissément de l'Aigle:

C. VI. Ferrum et mundum; C. V. scepra relicta
reponam?

Ne Deus avellas aquilam de stirpe benigna!
Me prope quingentis nunc Austria gestat ad annis.
Da me Francisco, aut Francisci sanguine nato.

Tout au bas des degrés du catafalque un lion cou-
ronné tenait dans ses griffes les armes de Luxem-
bourg, qui sont un lion à plusieurs barres, avec ces
vers:

Per terram caelumque vagis ululatus ibo,
Donec qui vigilem teneat provincia regem.
Au milieu du frontispice était ce chronique:
oblit Caesar aVgVstVs et DVX noster VigeslMa
oCtoBrIs

et au-dessus de la porte de l'église, en dedans:

Nil potuit melius paupertas prodere nostra.
Supplebunt aliud vota sacrata Deo.

Ce qu'on peut remarquer entre autres choses, dans
ces différents vers, c'est que le nom de Charles VI
se trouve glissé dans C. VI. CorrVIt...hoC aVstrla

La *Clef du Cabinet* ajoute: «un peintre
et graveur, nommé Weysert, résidant à Lu-
xembourg, a donné l'idée de tout ce dessin et
en même temps l'a exécuté.» Il s'agit de toute
évidence du peintre et graveur Weyser «*qui
sculpsit et delineavit*» de nombreuses illustra-
tions pour les livres de l'imprimeur Chevalier,
et de qui d'assez médiocres tableaux et fres-
ques se rencontrent dans nombre de nos
églises.

IV

Sous Marie-Thérèse

Ce Weyser, le premier, chronologiquement,
de nos peintres luxembourgeois — Merjal
l'appelle un barbouilleur — avait décidément
la manie du symbole puéril. Peut-être aussi

travaillait-il sur commande. En ce cas le «Magistrat» comme on appelait alors le Conseil municipal, est aussi responsable que l'artiste du prodigieux mauvais goût qui présida, le 2 avril de l'année suivante (1741) — le lundi de Pâques, est-il précisé et, ajouterons-nous l'avant-veille de la désastreuse bataille de Mollwitz — à la célébration de la naissance du futur empereur Joseph II. Très vraisemblablement, les coutumières «fontaines de vin» coulèrent-elles place d'Armes et devant l'Hôtel de Ville et le peuple exprima-t-il, par mangeailles et beuveries, son attachement à la maison de Habsbourg-Lorraine, comme il l'avait, 35 ans auparavant, lors de la naissance du petit prince des Asturies exprimé aux Bourbon de France et d'Espagne. La «Clef» n'en parle pas cette fois-ci, mais elle n'en est que plus prolixo au sujet du triple étage d'enluminures, rehaussées de devises latines, ornant la façade de l'actuel palais grand-ducal :

«La Ville de Luxembourg s'est fort distinguée. Le *Te Deum* fut chanté dans l'église des Pères Récollets, où les différents ordres s'étaient rendus. Le soir, au bruit d'une salve de tout le canon de nos remparts et de la mousqueterie de notre garnison, toute la ville fut agréablement illuminée et de manière, qu'au dire de nos plus anciens citoyens, ces signes de réjouissance ont surpassé tout ce qui s'est fait jusqu'ici à l'occasion de pareilles fêtes. Mais ce qui arrêta davantage les yeux et l'attention des spectateurs, fut la décoration de notre Hôtel de Ville. La quantité de flambeaux ordonnés avec art en firent briller la façade toute revêtue de belles enluminures en grand faisans (?) au sujet.

«Ces enluminures, ou figures symboliques et hiéroglyphiques, étaient disposées en trois ordres, dont le premier représentait les armes de Lorraine, de Bohême, d'Autriche, de Hongrie et de Luxembourg. Au second rang était d'abord une Renommée tenant deux

trompettes, à l'une desquelles pendait un drapeau de gueule avec cette devise:

Ite ad Joseph

à l'autre un drapeau de sinople, portant cette inscription:

Quid putas puer iste erit?

Deuxièmement, joignant la Renommée, se voyait un trône impérial, et l'archiduc, en maillot d'azur et d'argent, au berceau chargé des armes d'Autriche. Troisièmement un lion d'argent et un autre de gueule (pièces symboliques appartenant aux blasons de Bohême et de Luxembourg) veillait et berçait le nouveau-né, au-dessus duquel une Aigle Romaine, tenant en l'une de ses serres le sceptre, le lui présentait, et de l'autre la foudre avec ses paroles:

Antiquae gloria gentis et non Jove, non Alcide
minor.

Quatrièmement, un Soleil éclairant de ses rayons tout un pays et l'inscription

Illustrat unus omnes.

Vis-à-vis de ce Soleil, un nuage épais, derrière lequel paraissait l'Aurore avec la devise:

Post nubila Phoebus

et la Colombe, portant au bec la branche d'olivier sous ces mots:

Optata nuncia pacis.

Cinquièmement, au milieu de ces figures symboliques et au centre de la façade, on voyait Hercule enfant, portant la couronne archiducal, avec ses attributs c'est-à-dire revêtu de la peau de lion et armé de la massue, triomphant de deux serpents dès le berceau, avec cet examètre (sic)

Sic ego venturis infans praeludo triumphis.

Le troisième rang comprenait: Premièrement un David tenant de la droite une fronde avec une pierre qu'il montrait sur l'archiduc et portant la main gauche sur sa malette où il y avait provision de quatre autres pierres avec ces paroles:

Non deficit alter!

Au pied de David se voyait la tête de Goliath tranchée par son propre glaive; dans le même morceau de peinture on remarquait encore une mer et sur ses bords deux coquilles dont l'une contenait deux grandes perles avec la devise:

Uniones non nascuntur uni.

On a voulu désigner les ennemis de la maison d'Autriche par la tête du Philistin abattu, S. A. R. le Grand-Duc par David et le Sérénissime Archiduc par la pierre, de laquelle doivent être rebâties les murs de Jerusalem:

Ut aedificentur muri Jerusalem.

Deuxièmement, l'Hymen majestueusement placé sur le Globe du Monde, ayant une couronne dans le bras droit et une grosse perle qu'il montrait et tenait des deux doigts; de la gauche, il portait un flambeau allumé et une couronne de laurier entourée de branches d'olivier. Au dessus de ce hiéroglyphe on lisait:

Haec dona, haec munera

et au dessous:

Unito nihil obstat amori.

Troisièmement une Aigle éployée avec le sceptre et la couronne de l'Empire, présentant l'archiduc en maillots gueule et argent directement aux rayons du soleil avec l'inscription:

Dignus mei es.

Quatrièmement un lion montant, de gueule, tenant et léchant l'archiduc en maillots bleu et blanc. La devise était:

Desiderio desideravi.

Un phoenix renaissant de ses cendres occupait le milieu de ce dernier étage. Au dessus de ce phoenix étaient placées les armes d'Autriche ornées de branches d'olivier avec ce cri:

Vivat archidux

et au bas était la légende:

De funere pulchrior exit.

Une file de devises, d'anagrammes, de chronogrammes et d'élégies appropriées à la fête couvraient la galerie de l'hôtel et bordaient en terminant tout le bas de la décoration.

Le tout inventé et exécuté par le sieur Jean-Georges Weiser, peintre et graveur, établi en cette ville.»

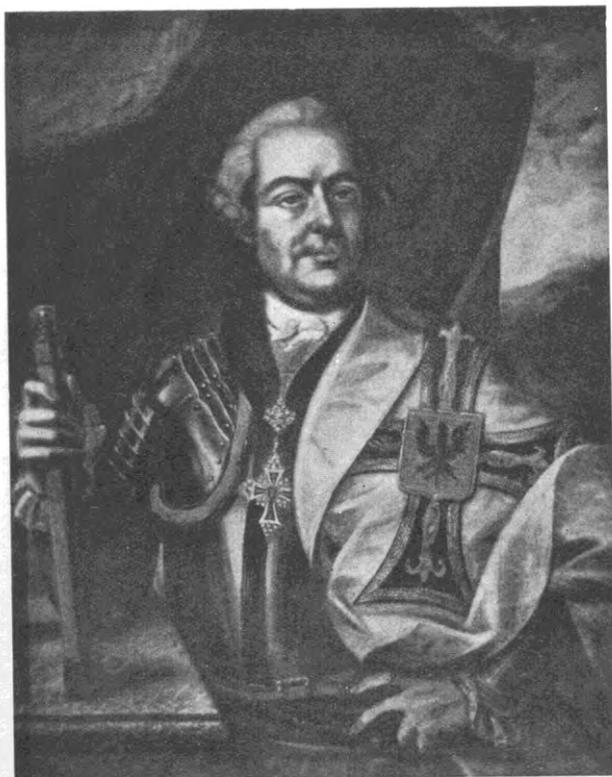
Tout cela, qui est d'une naïveté énorme mais sympathique, est encore plus représentatif d'un pays que d'une époque. Curieux mélange de Louis XIV attardé et de Renaissance allemande persistante, la décoration héraldico-symbolique et à devises, en vogue à Luxem-

bourg en 1741, avait déjà fait son temps partout ailleurs. Weiser, vraisemblablement un immigré venu d'Allemagne¹⁾, avait trouvé dans une ville où l'on s'émerveillait, où l'on s'émerveille encore, à bon compte, mais pour peu de temps, devant ce qui vient de l'Étranger, un terrain propice à l'expression de son art et une presse complaisante. On peut regretter que rien ne nous ait été conservé de ces «chefs-d'oeuvre» décoratifs! Ce lion en attitude combinée de nourrice et de chien de garde, cet Hercule couronné, cet enfant en maillot, cet amalgame de sujets sacrés et profanes, bibliques et mythologiques, ces devises latines brochant sur le tout, tout cela, participant des rébus et presque des mots croisés et s'écroulant en cascades de la naissance du toit jusque dans la rue, cependant que, massé sur l'étroite place qu'abandonne à ses évolutions l'agglomération des couvents, des églises, des refuges, des casernes et des hôtels, le peuple, monté des faubourgs ou accouru des rues étroites de la ville haute, bouche bée, contemple et admire...

A peu près à la même époque, en septembre 1744, la ville voisine de Longwy avait fêté le rétablissement du roi Louis XV. Nous avons reproduit, dans le premier volume du présent ouvrage²⁾, l'article que la «Clef» consacra à ces réjouissances. Ceux qui s'y reporteront pourront constater qu'un goût meilleur régnait chez nos amis de la frontière française.

¹⁾ Il avait épousé une Luxembourgeoise, Marie-Barbe Decker (Emile Diderrich).

²⁾ Voir également l'*Indépendance Luxembourgeoise* du 4 mai 1933.



Charles de Lorraine
Gouverneur des Pays-Bas et du Duché de Luxembourg
(1712—1780)

D'après le tableau de Sauvage

Et nous verrons plus tard, qu'à ce point de vue là, tout au moins, nos autres voisins, ceux de Trèves, nous surpassaient également.

Mais on ne peut s'empêcher quand même d'être touché, quoique à distance, quoique très rétrospectivement, en songeant à ces tentatives de petite ville, à ces naïves affirmations d'un besoin artistique, au sentiment, enfin, également ancré dans le cœur des organisateurs et dans celui des spectateurs, que ces enfantillages exprimaient admirablement leur joie diversement patriotique et leur changeante fidélité.

V

Charles de Lorraine

L'«Inauguration» de Marie-Thérèse comme souveraine des Pays-Bas autrichiens et du Duché de Luxembourg n'eut lieu qu'en 1744. On ne trouve point trace dans la «Clef» des cérémonies qui se déroulèrent ici à cette occasion. Il est à peu près évident que le vin coula en place publique, que l'abbé de Saint Maximin entonna le Te Deum aux Récollets et que le sieur Weiser, enlumineur, couvrit d'allégories diverses des façades complaisantes. Mais le journal se tait à ce sujet avec une regrettable persévérance.

Il n'en deviendra que plus abondant en octobre 1750 quand il consacrera son «article VI» tout entier «à ce qui s'est passé à Luxembourg lors de l'arrivée de S. A. R. le duc Charles de Lorraine», beau-frère de Marie-Thérèse et gouverneur des Pays-Bas.

«...le 16 août S. A. R. venant de Bohême, alla coucher à la célèbre abbaye de Saint-Maximin, près

de Trèves. Le lendemain 17, après avoir dîné dans cette abbaye, elle se remit en chemin. A l'entrée du pays de Luxembourg elle trouva une députation des États de cette Province, qui la complimenta, et elle la reçut fort gracieusement. A sept heures et demie du soir, soixante coups de canon, tirés des remparts de Luxembourg, annoncèrent son approche des portes de cette Forteresse. Arrivée à quelque distance de celle du Château, par où elle entra, le Magistrat de la Ville la complimenta, la parole ayant été portée par le Syndic. En descendant au Gouvernement, elle fut complimentée par toutes les personnes de distinction qui s'y trouvaient en grand nombre. Les Compagnies Bourgeoises sous les armes, avec des cocardes de ruban jaune et rouge au chapeau, les Officiers à leur tête, bordaient, hors des portes de la Ville, le chemin par lequel le prince passa. Une cavalcade de cent et six étudiants du Collège des Révérends Pères Jésuites, très lestement montés, étaient allés au-devant de S. A. Royale à près d'une demie lieue hors des portes, et l'attendaient l'épée à la main. Ils étaient habillés fort proprement en Cavaliers, ayant des doubles cuirasses de carton, et des casques en tête, peints de couleur de fer, garnis de flots de rubans, de même que les manches de leurs chemises. L'un d'eux complimenta le Prince, qui prit plaisir à recevoir la Cavalcade avec cet air gracieux qui lui est si naturel. Tous les autres Etudiants étaient aussi au passage du Prince en leurs manteaux, et ayant, comme les Bourgeois, tous des cocardes de ruban jaune et rouge au chapeau. Presque toute la garnison, distribuée en divers lieux et dans les forts voisins de la Porte du Château par où S. A. R. entra dans la Ville, étaient sous les armes et tambour battant. Son Excellence, Mgr. le Maréchal comte de Neipperg, était allé en carrosse à sa rencontre à une certaine distance hors des portes. Elle est rentrée dans la chaise du Prince et assise à sa gauche.

Toute la Ville fut illuminée le même soir avec magnificence. On y voyait au-devant des maisons, outre le brillant des illuminations, des emblèmes, des figures, des vers, des devises. Le Prince, en carrosse, accompagné de Madame la Maréchale de Neipperg, d'autres Dames du premier rang, et suivi de plusieurs carrosses, remplis de seigneurs et de Dames, fit deux fois tout le tour de la ville pour voir ces

illuminations, dont plusieurs mériteraient une description particulière pour le goût, si la place nous le permettait.

Quant aux illuminations que firent Messieurs les Officiers de la Garnison, chacun à leur quartier et logement, il y avait une distinction à celui de M. d'Achilles, Lieutenant-colonel d'Artillerie. Au milieu des illuminations on lisait ces distiques latins:

Quid sibi portendant haec lumina grata per
Urbem?

Causam si quaeris? Quid notet istud habes:

Adventus CAROLI nobis haec gaudia fecit,

Cui placuit nostros condecorare lares.

Exspectate diu gratus Dux hospes aveto!

Fidaque suscipito quae tibi vota damus.

Vive diu felix, per tempora multa perenna!

Hoc ego cum cunctis cordibus opto tibi.

Ut melius mea vota mihi, quibus ardeo cedant,

Ad plausus laetos convoco quosque meos.

Quisquis es Austriaco-Lotharingus plaudito
mecum.

Laetitia socium te quoque junge mihi.

Haec nox est, Dominus quam fecit, dicito

carmen!

Vivat Dux CAROLUS, quem veneramur,

amen.

Suscipe Cor quod Luxburgus dat, quodque
Bohemus;

Non habeo melius, quid tibi corde darem.

Deux lions, l'un de gueule, qui fait les armes de Luxembourg, l'autre d'argent, qui fait celles de Bohême, présentaient un coeur au Prince:

Princeps magne venis, te toto corde saluto,

Vive diu sospes, qui bonus hospes ades.

Mais pour les autres illuminations il faut se borner à ce que nous venons de rapporter, si l'on veut dire quelque chose de ce qui a été représenté tant à l'Hôtel de Ville, qu'à celui des États de la Province. Ces deux Hôtels, n'en faisant proprement qu'un, à cause qu'ils sont joints l'un à l'autre, avaient leurs façades illuminées en plein, depuis le bas jusqu'à la toiture, d'une infinité de lampions et de flambeaux, et étaient ornés de verdure qui entrelaçaient les fi-

gures symboliques et emblématiques, dont voici la description:

Facade de l'Hôtel des Etats.

SYMBOLA.

Adventus principi CAROLI Patriae Luxemburgensi omnia fausta pollicetur.

Le Soleil au signe du Lion

Lemma. Nunquam foecundior.

Plaude, tuus tibi, phoebus adest, Luxburge,
decorem

Qui periit, reddens, aurea saecula refert.

Principis CAROLI impavidus animus.

L'Aigle parmi les foudres et les éclairs.

Lemma. Pericula ludus.

Impavido Heroi sunt magna pericula ludus,
Illaque fulminei seu Jovis ales amat.

Princeps CAROLUS Exercitum Caesareum
cum laude duxit.

Un Aigle brodé sur un étendard.

Me magnae, fateor, decorasti laudis honore.

At tibi non decori gloria nostra levi est.

Princeps CAROLUS avitae virtutis exemplar.

Le Soleil qui se peint dans un miroir et qui de là se réfléchit sur la surface d'une fontaine.

Lemma. Patriae virtutis imago.

Si decus et splendor rapiunt mea lumina,

Princeps,

Est quia fortis avi ver figura micat.

Princeps CAROLUS Ducatum Luxemburgensem praedidio tegit.

Un bouclier.

Lemma. Decus et tutela.

Armis vexatos hilari pax fronte revisens

Munivit clypeo, qui tegat atque beet.

Principis CAROLI veterrima Nobilitas.

Les armoiries du Prince.

Qua major origo?

Extollant alii veterum primordia Regum.

Principis at nostri cave tu primordia dicas.

Princeps CAROLUS affabilitate sibi omnium
amorem conciliat.

Des Aiglons volant vers le Soleil.

Lemma. Implet amore sui.

In te quantus amor sit noster, quaerere noli.
Quantus amor nostri, tantus & ille tui est.

Urbs Luxemburgensis se Principi CAROLO
Fide nunquam violanda adstringit.

Un Château sur un rocher.

Lemma. Quatior, non excutior.

Vestras temno minas venti, rabidaeque pro-
cellae,
Non moveor, sed vis omnis inanis abit.

Patria Luxemburgensis jurat in legem
Principis CAROLI.

Un Lierre attaché à un tronc d'arbre.

Lemma. Semper adhaeret
Confide, Princeps, semper adstrictum fide
Luxburga populum terra servabis tibi.

Princeps CAROLUS gloria Ducatus Luxem-
burgensis.

Un roi d'abeilles à la tête d'un essaim.

Lemma. Omnis in illo gentis honos.
Si Luxburga, tibi sit gloria certa saluque,
Praesidis haec tanti munere crede tui.

Princeps CAROLUS Religionis orthodoxae
Propugnator.

Une vigne en fleurs qui chasse les serpents.

Lemma. Procul este venena.
Hydra procul stygio spumantia pocula tabo.
Quae mihi dona paras hinc procul esse volo.

Princeps CAROLUS omnes subditos pari
amore complectitur.

Le soleil qui éclaire les montagnes et les vallées.

Lemma. Summis gratus et imis.
Plaudite nunc parvi, magni, juvenesque,
senesque,
Qui venit, ut summos recreat, sic recreat
imos.

Sur le frontispice de l'Hôtel de Ville on lisait au milieu des illuminations

ConCLaManDo.

Un peu plus bas.

VIVAT CAROLUS.

Chacune des douze dernières lettres formait un trophée, savoir, la lettre

V une branche de Palmier et une de Laurier

I une épée

V un drapeau et un sabre

A un affût de canon dressé contre une colonne

T une trompette et un sabre à la hongroise

C le bouclier de Minerve ou de Persée avec la tête de Méduse

A une rente (?)

R des branches de palmier et de laurier

O le globe du monde

L un sabre de Hussard et un de Pandour

U un Héros armé de toutes pièces, un tambour, une branche de palmier et une trompette

S les armes d'Autriche et de Lorraine.

Dans le milieu du frontispice se présentait un lion de gueules, armes de Luxembourg, qui tout animé et brûlant d'amour pour son Prince, touchait les timbales, lesquelles figuraient le globe terrestre partagé en deux, sur lequel étaient les quatre parties du monde, savoir l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, avec cette inscription:

Mundum contundo rotundum.

Au milieu de l'Hôtel de Ville on voyait la figure de S. A. R. le duc Charles fatigué de son voyage et reposant sur un trône de pourpre, habillé à la romaine, en Héros, couronné de branches et de lauriers, s'appuyant de la main droite sur le trône et de la main gauche sur le Bâton royal, donnant une favorable audience à la Bourgeoisie, figurée par une fille simplement vêtue d'un habit violet et vert, qui présentait de la main gauche et posait en toute soumission aux pieds de S. A. R. les armes de la Ville, pour témoigner par là sa fidélité inviolable, avec cette inscription:

Magne DeCor CaroLe

Dux pergrate venis nostros spectare Penates
Vota Magistratus quo te optant, Plebsque
venito:

Tam cito non abeas, nimis est aventus amœnus.
Nobiscum maneat, maneat, o stirpis avitæ
Gloria solamen Patriæ, spes Urbis et Orbis.
Vive diu! mundumque tuis virtutibus imple.

Plus bas

Magnarum Princeps laudum suprema tuarum:
Quod quæ fecisti, quam quæ facis orbis
adorat.

L'on voyait la déesse Minerve, tenant de la main droite son bouclier invincible avec la tête de Méduse, une épée nue, et la Couronne navale; et de la main gauche le Bâton royal orné de lauriers, une branche de Palmier et la Couronne civique. A côté était les couronnes Palisaise et Navale, avec cette inscription

Ad omne Paratus.

Heroem tantum si tempora prisca tulissent
Aequas et plures solus in orbe deos.

Et au bas

eXqVIsItVs honor gentes sVbstertere ferro
non Minor a beLgis Vt DeVs VsqVe CoLI.

Samson déchire le lion, derrière lequel se voyait sur un piédestal un pot à fleurs et dans la perspective était un jardin de plaisance et un jet d'eau. A la droite on voyait un soleil couchant dont les rayons étaient composés de sabres, d'épées et d'espadons et à gauche une ruche et un essaim d'abeilles, avec cette inscription

Fortiter

Suaviter

Hic vir, hic est animam cui debes Belga
sedillam.

Quam Regnorum animam dicimus esse fidem.

Weil Samson da, so baut die Bien

Jetzt Honig wo die Sonne schien.

On voyait un Soleil brillant jetant ses rayons sur le lion de gueules de Luxembourg qui était monté au haut d'une échelle composée de cinq échelons d'azur et de cinq d'argent et dressée comme une haute tour nommée Verlorenkost faisant partie des fortifications de Luxembourg, sur laquelle tour on découvrait le dieu Mars écumant de furie et de rage et tenant une pertuisane avec la lune décroissante à la pointe, dont il portait un coup au lion avec tant de violence que le lion renversé et agonisant étant sur le point de tomber dans le précipice se tourne vers le Soleil et implore son secours d'une voix lamentable

le seul prince de Craon, qui était venu de Nancy; il y était à la gauche du Prince et Madame la maréchale de Neipperg était à sa droite. Les deux autres tables étaient également grandes et bien servies et toutes occupées par des Dames, des Demoiselles et des Messieurs. L'invitation était donnée par des billets à toutes personnes de mise de s'y trouver, de même qu'au grand bal masqué et non masqué qui avait été ouvert avant le repas, et qui l'a suivi, avec des rafraichissements en abondance, et en toute espèce, servis à chacun.

Il y eut table ouverte au Gouvernement tout le temps que le Prince y a été, et permis à chacun d'aller le voir manger. Pendant le séjour que S. A. R. a honoré de sa présence la Ville de Luxembourg, elle a vu parader presque toute la garnison hors des portes, visité les Fortifications et l'Arsenal toujours accompagné de Mgr le maréchal de Neipperg et de nombre de Seigneurs et d'officiers de la garnison. Le 21, à 5½ h. du matin, elle partit pour retourner à Bruxelles au bruit du canon des remparts et ayant témoigné être infiniment satisfaite des honneurs qu'on lui avait rendus. Elle trouva hors les portes toutes les compagnies bourgeoises qui pour ne pas manquer de rendre ce second devoir à leur prince, étaient sorties de la ville la veille et avaient campé toute la nuit. Les Etudiants du Collège s'étaient aussi rendus à porte ouvrante sur son passage hors la Ville, de même qu'une partie de la Cavalcade écolière, dont nous avons fait mention. Aux uns et aux autres, S. A. R. n'a cessé, par des signes de main, de leur témoigner sa gratitude en passant en la chaise de poste au milieu d'eux.

Ce narré, quoique succinct, que nous devons aux fêtes données à Luxembourg à l'occasion du séjour qu'y a fait S. A. R. le Sérénissime duc Charles de Lorraine nous met, comme nous l'avons déjà dit, dans la nécessité de renvoyer au mois prochain ce que présentaient pour ce mois-ci au public les États de la Couronne Britannique et ceux des Provinces Unies des Pays-Bas, de même que l'article des Naissances, des Mariages et des Morts de personnes illustres.»

* * *

Comme on peut s'en rendre compte, le manque de goût, déjà vituperé plus haut, persiste; peut-être même augmente-t-il. Car si l'on veut bien se reporter aux fêtes de 1711, à l'occasion de la réception à Luxembourg de l'Electeur, on constatera la régression. En réalité, la puérilité du symbole, la naïveté de l'allusion, et, avant toute autre chose, la prétentieuse sottise des inscriptions, avec leur faux classicisme, leurs assonances recherchées et leurs pénibles calembours, nous reportent d'un siècle en arrière, au temps où le père Abraham de Sainte-Claire, imitateur du Petit-Feuillant et prédicateur à soldats, représentait le côté intellectuel de la vie des camps en Allemagne.

Plus encore que les devises latines, les distiques en langue allemande sont effarants. Ils ne riment à rien, pas même au néant. Et tout cela donne une idée assez décourageante du degré d'instruction de l'époque; car les auteurs sont, évidemment, encore que le journal ne le précise pas, les pères Jésuites du Collège.

Quant aux représentations picturales, — sans doute sont-elles toujours l'oeuvre du «barbouilleur» Weiser, qui ne mourra que vers 1770 — il sied de déplorer spécialement que «le lion monté au haut d'une échelle, à Verlorenkost, et criant au secours d'une voix lamentable» ne nous ait pas été conservé..

Une innovation, toutefois, est à retenir: la «Cavalcade écolière» des cent six élèves du Collège. Cela fait présager les «gardes d'honneur» qui connurent à Luxembourg une vogue considérable pendant bien plus d'un siècle et dont nombre de nos contemporains ont vu les

dernières lors de l'entrée à Luxembourg du grand-duc Adolphe (23 juillet 1891) et, lors de la réception, deux ans après, du prince Guillaume et de la princesse Marie-Anne.

VI

Sympathies et antipathies luxembourgeoises

Les premières fêtes dont «la Clef» fasse mention après celles de «l'inauguration» du Duc Charles de Lorraine, sont, assez curieusement consacrées à Louis XV, roi de France. C'était l'époque où le passage des troupes françaises, qui allaient combattre les Prussiens en territoire allemand, s'effectuait par le Duché de Luxembourg. «La Clef» parlait avec les plus grands éloges de la «tenue, de la beauté et de la discipline» des troupes françaises et relevait tout particulièrement les sympathies qu'elles rencontraient partout dans notre pays.¹⁾ Aussi, quand on apprit en janvier 1757 la nouvelle de l'attentat de Damiens, le Prince-Evêque-Electeur de Trèves, allié du roi de France, non seulement

«ordonna des prières publiques dans toutes les parties de son diocèse, dépendantes pour le temporel de la domination française», mais, «non content de ses premières dispositions, ordonna aussi, le 9 février, une grande fête pour remercier le ciel d'avoir protégé si visiblement le monarque de la France. Le Te Deum fût chanté dans la Métropolitaine de Trèves aux fanfares des trompettes, des timbales et au bruit du canon. S. A. E. y assista avec toute sa Cour en gala et le clergé séculier et régulier s'y trouva en corps. À midi et au soir, il y eut un somptueux repas à la cour. Enfin, rien n'y fût omis de tout ce qui pouvait

¹⁾ cf. «à Luxembourg autrefois», 1^{er} vol. — Également *Ind. Lux.* des 20 et 27 avril 1933.

marquer la part que S. A. E. prenait à la guérison d'un roi si digne de l'amour et du respect de ses voisins. Le Te Deum dont le roi de France fit le sujet, fût chanté dans toute l'Europe et également à Luxembourg avant qu'on l'eut chanté à Paris, où on attendait pour s'acquitter de cette action de grâce que le malheureux Damiens ne fût plus.»

* * *

Ce Te Deum chanté à Trèves et à Luxembourg pour le roi de France est chose bien symptomatique. Non moins symptomatiques les réjouissances et les Te Deum par quoi les défaites de Frédéric et de Keith à Chosterlitz et au Weissenberg furent célébrées à Luxembourg en 1757: ²⁾)

«Après les Actions de grâces rendues à Dieu dans les églises avec toute la pompe due à la Majesté suprême, et à l'assistance des prélats, du clergé, des gouverneur et commandant, des cours de justice, des députés des États, des corps de métiers et au bruit du canon, on ne voyait le soir dans les rues qu'illuminations, tableaux, inscriptions. Les repas somptueux dans les hôtels, même chez les particuliers, même publics, les bals, les fontaines de vin étaient d'ailleurs les marques de l'allégresse la plus entière dont les coeurs étaient remplis. Les habitants de Luxembourg n'ont pas seulement signalé le 3 juillet leur joie à l'occasion des circonstances qui animent celle de tous les fidèles sujets de ces provinces; ils réitérèrent à la même occasion, le dimanche 10 du même mois, leurs actions de grâces à la bonté divine par une procession générale qui s'est faite dans le plus bel ordre de l'église des RR. PP. Jésuites, d'où elle sortit à six heures du matin. Elle traversa les principales rues et fit le grand tour de la plaine, de la chapelle de la Vierge hors l'enceinte des murs. Tous les Ordres Religieux, les Sodalités, les Classes du Collège, le Conseil, le Magistrat en Corps et, dans leur rang, les Corps des Métiers, et le peuple y assistèrent. le Vénérable porté successivement par MM. les Abbés

²⁾) Voir «à Luxembourg autrefois», 1^{er} vol. — Également *Ind. Lux.* du 27 avril 1933.

de St. Maximin, d'Echternach, de Munster qui étaient en Habits Pontificaux et par M. le prieur d'Houffalize. De retour, la procession entra dans l'église des RR. PP. Recollets. La grande messe y fut chantée par Mgr. de Hontheim, évêque suffragant de l'Archevêché électoral de Trèves, qui entonna ensuite le Te Deum au bruit de trois pièces de canon placées devant l'église et qui avaient tiré aussi pendant la messe.

Le soir, l'Hôtel de Ville fut illuminé et l'on y fit couler deux fontaines de vin. Messieurs du Conseil, quelques députés de l'État et le Magistrat avaient fait préparer sur la terrasse du Gouvernement, très bien illuminée, un grand et magnifique souper de plus de cent couverts, auquel ils avaient invité M. le général commandant, l'état-major, tous les officiers de la garnison et toutes les dames des officiers. Les santés y furent bues aux fanfares et au bruit du canon des remparts, qui tira chaque fois, en suite d'un signal parti de la table. Le souper fut suivi d'un grand bal dans la plus grande salle, et les rafraîchissements y furent servis avec autant d'abondance que de délicatesse. Cette fête a eu tout l'ordre imaginable et s'est terminée vers le matin à l'entière satisfaction des convives.»

A ce même sujet la *Clef* écrit encore :

«Nous avons reçu de presque toutes les villes des Pays-Bas les détails des magnifiques fêtes qui s'y sont données. Les bornes de nos feuilles, ne nous permettent pas de nous étendre là-dessus, fâché néanmoins de désobliger peut-être en ce point les personnes de rang et de mérite de qui nous les tenons.»

* * *

En 1759 la victoire de Cüstrin, remportée par les Autrichiens sur le roi de Prusse donna lieu à la dépêche suivante, adressée par le Duc Charles de Lorraine, Gouverneur et Capitaine Général des Pays-Bas, au Magistrat de Luxembourg: ³⁾

³⁾ id. *ibid.*

Un événement si glorieux doit exciter en nous la plus vive reconnaissance pour la bénédiction éclatante que la Divine Providence a daigné accorder dans cette journée mémorable à la cause de Sa Majesté et ses Hauts Alliés. Et comme nous avons résolu de Lui en faire rendre des actions de grâce publiques par un Te Deum précédé d'une messe solennelle, qui seront chantés dimanche, 2 de septembre prochain, à 11 heures, dans l'église principale de la Ville de Luxembourg, nous vous chargeons d'y assister en corps, et de faire les dispositions, afin que, pendant cette solennité et le soir même du jour, les salves royales de l'artillerie de la même ville soient faites avec des illuminations et démonstrations de joie à la manière accoutumée en pareil cas. A tant, Chers et Biens Amés, Dieu vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles, le 24 août 1759.

(signé): Charles de Lorraine.

Par ordonnance de S. A. R.: de Stopporz.

Les succès que l'armée de l'Empire remporta en Saxe les 20 et 21 novembre 1760 contre le roi de Prusse (combat de Maxem) furent également célébrés à Luxembourg:

«La ville de Luxembourg s'est signalée au parfait par toutes les marques d'allégresse, le dimanche 9 décembre et furent couronnées le soir par un grand et magnifique bal public donné gratis à l'Hôtel de Ville par les trois ordres des États de la Province, qui se trouvaient assemblés au sujet du subsid. Il commença vers les dix heures et ne finit que le lendemain matin. On y servit avec abondance des rafraîchissements de toutes sortes.»

VII

Pro Maria-Theresia

En juillet 1767, pour célébrer la guérison de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse, qui avait eu la petite vérole, il y eut également des réjouissances à Luxembourg. *La Clef* écrit:

«Sans attendre le moindre ordre de Cour, mais au moment du triste événement appris de l'état péricli-

tant où se trouvait notre souveraine chérie, les prières publiques furent instituées annoncées par le son des cloches de toutes les églises et par la parole de nos zélés pasteurs et leurs exhortations pathétiques et touchantes. D'abord tout fut en prières, et le 8 juin seconde fête de la Pentecôte s'est faite une grande procession composée de tout le clergé régulier et séculier, de tous les corps de ville en très bon ordre et d'un peuple innombrable qui sortit de l'église des RR. PP. jésuites où l'on s'était assemblé en partie. Et traversant lentement les principales rues, en prière à haute voix jusqu'à la chapelle de l'image miraculeuse de la Vierge, Mère de Dieu, Consolatrice des Affligés, à un quart de lieue hors des portes de la Ville, on s'y prosterna, on y récita nombre de prières, *pro infirma* en invoquant la Sainte Vierge et sa puissante intercession, et, revenant dans le même ordre, toujours en prière à haute voix, on entra dans l'église des RR. PP. Récollets où fut célébrée une messe solennelle, à laquelle toute la procession assista.

De ce jour (8 juin) jusqu'au 27 inclusivement, les prières publiques n'ont pas discontinué, réglées d'une église à l'autre avec exposition du Saint Sacrement, depuis les six heures du matin jusqu'à six heures du soir, que les églises avaient foule de monde: et en leur particulier, les RR. PP. jésuites dès l'instant de la nouvelle reçue du fâcheux état de l'auguste souveraine, ils ont fait d'abord une procession avec les étudiants de leur collège à la chapelle de N.-D. Consolatrice et d'autres ensuite à la même chapelle. La garnison a montré son zèle et son amour dans les mêmes circonstances. Le 6 juin, veille de la Pentecôte, le régiment de Salm a fait chanter une grand'messe dans l'église des RR. PP. Récollets où il assista en corps avec M. son colonel et tous ses officiers. Le 9 celui de Saxe-Gotha ayant M. son colonel à la tête, en a fait autant pour implorer l'assistance du ciel dans la guérison si désirée. Tous les officiers de ce régiment s'y trouvèrent également. Mais notre ville ne fut pas seule dans ses actes de dévotion. Les autres de la province, ainsi que les bourgs et les villages, exhortés par leurs doyens et curés, en ont fait de même; enfin tout le pays a donné des marques de son zèle pour obtenir du Tout Puissant la conservation d'une souveraine si chérie:

et tant de vœux portés au pied du trône du père des miséricordes ayant été exaucés, un si précieux don de la bonté divine mérite toutes nos actions possible de grâce. Nous les lui avons rendues solennellement, le dimanche 28 juin et continuerons à les lui rendre.

La veille de ce jour toutes les cloches des églises de la Ville sonnait pendant une demi-heure à six heures du matin, autant de temps à midi et autant à six heures du soir, annoncèrent une nouvelle procession générale à la Chapelle pour le lendemain. Cette procession des mieux réglées par le vénérable clergé s'est faite à l'assistance de tout le peuple, chacun y tenant son rang et à prières hautes. A son retour avec le Saint Sacrement, flambeaux et cierges allumés et dans le plus pieux ordre, la messe solennelle fut chantée derechef dans l'église des RR. PP. Récollets comme étant la plus spacieuse de la ville Et pour que cette église pût contenir la partie principale du grand monde, on en avait assigné d'autres pour les étudiants de toutes les autres écoles, où cette jeunesse a entendu la messe. L'hymne ambrosien a été chanté après la messe. Les décharges d'une grosse et nombreuse artillerie des remparts se sont faites et ont été répétées ce jour solennel d'actions de grâce à Dieu. Le soir toute la Ville illuminée ainsi que l'Hôtel des Etats, l'Hôtel de Ville, le Collège des Jésuites, les monastères, les maisons de tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers et celles des grands et des particuliers de tout état, même les casernes paraissaient comme en feu par de brillantes lumières dans laquelle chacun a tâché de se surpasser. Les emblèmes et les devises n'y ont pas manqué.

L'Hôtel du Gouvernement illuminé aussi dans ses principales faces d'une quantité de lampions et de flambeaux avait une décoration en des figures emblématiques qui, entre autres méritent une description :

Au haut de la porte d'entrée était Apollon sur le Parnasse au milieu des Muses et tenant son luth en main, auquel est attaché un cartouche dans lequel on lit cette devise :

Faisons retentir l'air de nos plus doux accents ;
Le Ciel fait en ces lieux naître un nouveau printemps.

Un Courrier sous la figure de Mercure apportant la nouvelle de la convalescence de S. M. tenant un cartouche dans lequel est cette devise :

Je suis de bon augure et j'apporte la joie,
Hercule appuyé sur sa Massue repose à l'ombre
d'un laurier; il prend de sa Massue un cartouche
dans lequel on lit cette devise:

Les dieux ont conservé la mère des Héros:
Je me livre à la joie, aux douceurs du repos.

Pour le reste du Bâtiment:

Emblèmes

La Reine échappée à cette maladie nous promet un
long règne.

Figure

Une des trois Parques, tenant en main un gros pa-
quet de laine qu'elle file, la seconde empêchant la
troisième d'en approcher les ciseaux.

Devise

Elle coule des jours pour nous trop précieux.
La Reine guérie par un secours extraordinaire.

Figure

Esculape sort des airs tenant en mains un médi-
cament.

Devise

L'assistance d'en haut ne lui manqua jamais.

Symboles

Sa Majesté sortant de sa maladie.

Figure

Le Soleil sortant de son éclipse.

Devise

Son éclat renaissant à des charmes nouveaux.
La joie que la famille royale témoigne de la con-
valescence de S. M.

Figure

Un Phénix renaissant environné d'autres oiseaux.

Devise

Ils témoignent leur joie en chantant son tri-
omphe.

La nouvelle du rétablissement de Marie-Thérèse
ramène tous les membres de l'État.

Figure

La rosée qui tombe sur un parterre dont les fleurs
sont presque fanées.

Devise

Elle nous rend la vie.

Marie-Thérèse heureusement échappée au danger
qui menaçait ses précieux jours.

Figure

Un vaisseau agité d'une tempête aperçoit l'arc en ciel

Devise

Ce moment calme enfin mes trop justes alarmes.

Sa Majesté triomphant heureusement de tous les maux dont elle fut accablée.

Figure

Un cèdre agité par les Eoles.

Devise

Contre moi leurs efforts deviennent inutiles.

L'amour des peuples augmenté par le danger qui menaçait les jours de S. M.

Figure

Un feu agité par des vents contraires.

Devise

Il n'en est que plus grand.

Le rétablissement de Marie-Thérèse, juste sujet de l'allégresse de ses peuples.

Figure

Un fleuve qui après avoir rompu les obstacles qui s'opposaient à sa course, reprend son cours ordinaire.

Devise

Je ramène avec moi l'abondance et la joie.

La façade du collège des RR. PP. Jésuites artistiquement illuminée, ainsi que la tour de leur église, avait dans un grand cartouche une inscription qui mérite aussi d'être transcrite; elle portait:

Mariae-Theresiae, Imperatrici augustissimae

Reginae optimae,

Fundatorum Matri tenerrimae,

Restitutam valetudinem,

Redditam Populis laetitiam,

Conservatam Regnorum felicitatem,

Stabilitam salutem publicam

Gratulantur

E Lethali moerore redivivi

Luxemburgenses

PP. S. J.

Le soir de ce jour solennel, il y eut des repas, une répétition des décharges de toute l'artillerie des remparts, grand bal public pour toute la ville donné gratis à l'Hôtel de Ville par Mgr. le Gouverneur, et dans lequel les rafraîchissements se donnaient de toutes les sortes: et il n'y eut pas jusqu'aux pauvres Soldats

galériens traînant leur tristes chaînes qui n'avaient sacrifié les petites aumônes qu'ils reçoivent, pour illuminer leur sombre prison.

Les prières publiques continuées le 29 et le 30 de juin en actions de grâces à Dieu pour le rétablissement de notre auguste souveraine dureront jusqu'au 10 du présent mois.

VIII

Ici, je m'autoriserai à deux hors-d'oeuvre, le souci du bon voisinage et l'impartialité politique m'y obligeant... Ainsi que j'ai, puisant dans le journal luxembourgeois de l'époque, rappelé de quelle manière fut célébré, dans la ville voisine et amie de Longwy, le rétablissement du «Bien-Aimé» (1744)¹⁾, je ferai suivre cette fois-ci, puisant à la même source, le «narré», comme on disait alors, d'une cérémonie liégeoise et d'un divertissement trévi-rois. D'ailleurs, tout comme les pompes longoviciennes, celles de Trèves, par la proximité du théâtre où elle se déroulèrent, tiennent de près au Luxembourg. Quant à la cérémonie de Liège, celui qui en fut le héros devait devenir plus tard une personnalité suffisamment luxembourgeoise, pour qu'il soit fait ici même mention des honneurs qui lui échurent.

Mayence à Liège

1768

Or, il advint que «le jeune Georges-Jacques-Joseph Mayence, natif de Liège, étant sorti premier au concours général des quatre pédagogies de l'Université de Louvain», il fut célébré, à son retour dans sa ville natale, le 21 août 1768, comme un triomphateur:

¹⁾ Voir «à Luxembourg, autrefois», 1^{er} vol.

«Une délégation du Magistrat alla à sa rencontre à une lieue de la ville dans un carrosse magnifique à six chevaux, pour le complimenter. Le lauréat fit son entrée à cheval accompagné des professeurs et membres de l'Université, à la tête d'un cortège où figurait le carrosse à six chevaux de Son Altesse Electorale et plus de quarante autres carrosses et voitures, au milieu d'un concours prodigieux de population. Toutes les cloches sonnaient, tous les canons tonnaient. A Ste-Catherine, un *Te Deum* fut chanté par une musique magnifique. Toutes les maisons de la paroisse furent illuminées. A l'issue du *Te Deum*, un nouveau cortège se forma, qui se rendit à l'Hôtel-de-Ville de Liège où MM. les bourgmestres-régentes et tout le conseil reçurent le sieur Mayence et donnèrent une superbe collation à toute la compagnie, qui ne se retira qu'à dix heures.»

Quant au père du «sieur Mayence», les succès universitaires de son fils lui semblèrent dignes de tous les sacrifices, puisqu'il offrit «dans la grande salle de la Redoute» un splendide et somptueux repas «à une table de 140 couverts» et «donna un bal qui dura toute la nuit et au cours duquel furent distribués force rafraîchissements». En outre, «le prince-évêque, le Chapitre de la Cathédrale, le Clergé, le Magistrat, tout le monde enfin» et, nous osons l'espérer, les membres de sa famille à tous les degrés, «firent des présents au jeune lauréat».*)

* * *

*) On voit par là que la noble cité de Liège s'y entendait quand il s'agissait de récompenser les mérites de ses enfants, surtout quand des parchemins scolaires en faisaient foi. Quant au triomphateur, nous le retrouverons plus tard, sinon dans la «Clef» dont la fin est proche, du moins dans le «Journal historique et littéraire» qui prendra sa succession: L'Empereur (Joseph II) y est-il dit dans le numéro du 15 novembre 1786, vient de publier un Edit concernant l'établissement du séminaire général de l'Université de Louvain et du séminaire filial à Luxembourg, pour

La réception triomphale du jeune Mayence sera l'avant-dernière réjouissance dont la «Clef du Cabinet des Princes de l'Europe» aura à entretenir ses lecteurs. Ce titre, large-

les élèves en théologie»... «Les écoliers du Séminaire général et filial devront être vêtus uniformément en soutane noire, manteau court dont le collet devra être de couleur violette, ainsi que le ruban ou bordure devant du manteau. Les écoliers du clergé régulier de la province de Luxembourg seront envoyés dans la ville de ce nom, pour y fréquenter les leçons des professeurs royaux qui y sont établis... M. Mayence est nommé président du séminaire filial à Luxembourg, en remplacement du père Herfs, dominicain, qui, d'abord nommé pour enseigner à Luxembourg, ira à Louvain.»

Dans le numéro de janvier 1787, le «Journal» dit encore: «On apprend de Luxembourg que M. Mayence, directeur du séminaire filial, est arrivé en cette ville et qu'il y va ouvrir le cours des études théologiques, qui seront enseignées par quatre professeurs, dont voici les noms: M. Quenon donnera des leçons de la théologie morale et pastorale; M. Havelange enseignera les deux parties de la dogmatique; M. Welter expliquera le nouveau et l'ancien Testament et donnera des principes des langues grecque et hébraïque; enfin, M. du Vigneaud sera professeur du droit canonique et de l'histoire ecclésiastique.»

Le 3 novembre 1788, on mande de Louvain au «Journal»: «Le séminaire général est toujours à peu près désert, malgré la colonie que M. Mayence a fait venir de Luxembourg.»

Et enfin, dans le «Journal» de novembre 1789, au moment du triomphe provisoire de la révolution brabançonne: «Le Comité général des Etats, établi à Gand, a déposé un certain nombre de personnages officiels qui trahissaient la patrie. Parmi les prisonniers d'Etat on compte le substitut fiscal Pulinx avec son fils, M. d'Aguilar, du Conseil royal, le docteur Mayence, ci-devant directeur des Séminaires de Luxembourg et de Louvain, et M. Roches, qui entra un des premiers dans ce funeste établissement.»

ment suranné — le journal a soixante-neuf ans d'âge au moment de sa disparition — déplaît en ces temps d'Encyclopédie et de veille de révolutions... En outre et surtout, la suppression de l'ordre des Jésuites entraîne nécessairement quelque perturbation dans la publication d'un journal qui, sans avoir été leur organe officiel, n'en avait pas moins avec la Société de Jésus des rapports étroits. Aussi la «Clef» cessera-t-elle de paraître à partir du mois de juillet 1773, pour être aussitôt remplacée, ou plutôt continuée, numérotage des fascicules et pagination des feuilles comprises, par le «Journal historique et littéraire». Ici, l'influence de Xavier de Feller «curieux homme», co-rédacteur de la «Clef» depuis 1770, deviendra prépondérante et même exclusive. Or, il n'est pas homme à s'attarder à des bagatelles. Penseur, philosophe, polémiste, pamphlétaire, pédant aussi, pour lui un journal est un instrument où développer ses idées et défendre ses thèses, et non un papier à ragots pour occuper les loisirs des petites gens et alimenter leur curiosité. Aussi, malgré l'engagement qu'il prend dès les premiers numéros de ne «rien négliger pour s'assurer la satisfaction des lecteurs», supprimera-t-il autant que possible des pages du «Journal» le côté anecdotique, pittoresque, qui rend parfois la «Clef» attrayante. A l'avenir, les «fêtes», les «réjouissances», les descriptions de réceptions princières ou de cérémonies, même funéraires, auront tort. Voici à quoi se résume, par exemple, le compte-rendu, pourtant flagorneur, du séjour, que fit à Luxembourg en mai 1774, l'archiduc Maximilien, fils de Marie-Thérèse:

Luxembourg, le 26 mai 1774. — L'archiduc Maximilien est arrivé aujourd'hui en cette ville, venant de Trèves, pour se rendre à Bruxelles. Quoique son Altesse Royale garde l'incognito, son arrivée a causé une joie générale parmi les citoyens de cette ville, connus dans l'histoire pour leur inviolable attachement à leurs augustes maîtres. Trop éloignés du siège de l'empire autrichien pour voir Marie-Thérèse, la mère des peuples et le modèle des rois, ils bénissent le ciel qui, par une espèce de dédommagement leur accorde pour quelques jours le tableau et l'héritier de ses vertus.»

D'ailleurs, prenant texte du voyage de ce prince, Feller sortira, en juillet suivant, le morceau que voici, qui, bien avant Renan, l'installe dans Sirius:

«On nous a envoyé une relation prodigieusement étendue de ce qui s'est passé à Namur à l'occasion du passage de S. A. R. Mgr. l'Archiduc Maximilien, et on nous envoie tous les jours, de différents endroits, des détails de fêtes et de cérémonies d'une prolixité extrême. Nous en faisons usage, mais en citoyen du monde et non en citoyen de quelque ville particulière. Nous ne pouvons nous appesantir sur les objets qui ne sont point d'un intérêt général et qui se trouvent placés dans la classe de plusieurs événements égaux en prétention sur la célébrité. Le coup d'oeil qui doit nous diriger ne se prend ni à Rome, ni à Vienne, ni à Paris (constatons que le rédacteur luxembourgeois n'ajoute pas «ni à Luxembourg»), mais sur quelque hauteur inaccessible à l'esprit de parti ou à l'esprit national; là nous voyons les choses qui occupent les hommes dans leur grandeur respective qui est la seule règle et la seule mesure de nos articles.»

Ce dédain des contingences vulgaires, bien qu'il soit respectable, nous ne pouvons que le déplorer. A tout le fatras philosophique, littéraire, scientifique, politique, dont Xavier de Feller «gave son canard», à ses abondantes critiques d'ouvrages illustrement inconnus, à ses réfutations des théories de Buffon, à ses

perpétuelles déclamations contre Voltaire, contre l'inoculation, contre l'indépendance de l'Amérique, contre Franklin, contre le paratonnerre, contre l'effet calmant de l'huile sur les flots, contre les encyclopédistes, contre que sais-je encore, combien nous sembleraient préférables, à nous qui recherchons les traces de ceux qui nous ont précédés et serions désireux de nous représenter un peu de leur existence, de leurs peines et de leurs plaisirs, des notes plus ou moins prises sur le vif et qu'on ne trouve déjà que trop rarement dans la «Clef»!

Une Fête nautique à Trèves en 1773

On peut dire que le premier, à la fois, et le dernier article de «reportage» publié par la «Clef du Cabinet des Princes etc.», est celui qu'un correspondant, sans doute bienveillant, envoya de Trèves... Ce n'est d'ailleurs pas sans une certaine satisfaction mitigée de regret, que j'ai pu constater qu'en ce temps là, quand nos voisins de l'Est éprouvaient le besoin de révéler leurs faits et gestes, ils devaient employer la langue française et solliciter un journal luxembourgeois.

«En forme d'une lecture amusante pour nos lecteurs, on leur présente ici le récit d'une fête donnée à Trèves. «Une fête, dira-t-on, n'est pas une chose rare; il s'en donne bien souvent à Vienne, à Paris, à Madrid, à Petersbourg, etc., dont on ne fait presque aucune mention». On l'avoue. Il y a dans ces lieux des Empereurs, des Rois, des Reines; mais que deux gentilshommes de haute naissance et de rare mérite aient fait ce que de plus grands qu'eux en dignité et en fortune devraient faire, il faut leur en savoir gré et le publier à leur insçu, parce que la chose n'arrive pas souvent. M. le baron de Boos, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique, ayant été élu Recteur



Maximilien, archiduc d'Autriche,
fils de Marie-Thérèse, prince-évêque électeur de Cologne (1756-1805)

Magnifique de l'Université de Trèves, a donné le lundi 31 de mai, une fête au public aussi brillante qu'elle a été bien ordonnée.

A la suite d'un somptueux dîner auquel avaient été invités MM. les Grands Chanoines Capitulaires de la Métropole, la haute Noblesse et tous les membres de l'Université, la Compagnie passa sur la terrasse du spacieux et beau jardin de la Commanderie Teuto-nique, qui borde la Moselle et fait face à une isle assez étendue, sur laquelle on avait construit un Fort garni de troupes et d'artillerie, qui représentait un des châteaux des Dardanelles, occupé par les Musulmans. Une simphonie Turque, des Seigneurs et Dames habillés à la Musulmane, ornaient merveilleusement ce coup d'oeil, qui était accompagné d'une foule considérable de Peuples de tout état, et paraissaient se réjouir au son des instruments. L'isle était garnie de drapeaux et de queues de cheval, qui flottaient sous leur croissant. Aux deux côtés et en face de l'isle, on voyait quantité de Bâtimens de transport, formant l'attaque du Fort en croissant. A droite et à gauche, deux formidables vaisseaux de guerre du premier rang, montés de beaucoup d'artillerie, foudroyaient la forteresse Turque, qui de son côté répondait par un feu égal de mousqueterie et d'artillerie.

Les assaillants étaient les chevaliers de Malthe. Après beaucoup d'évolutions, d'attaques et de manoeuvre de mer, ils se sont approchés; tous les vaisseaux ont attaqué à la fois, et les troupes de débarquement montèrent à l'assaut du côté de la brèche, que la grosse artillerie des vaisseaux de haut bord avaient pratiquée pendant que les Frégates et les autres bâtimens légers mettaient les troupes de terre sur les différents endroits de l'isle où elles pouvaient attacher des échelles aux fortifications et faciliter l'escalade. Ces entreprises hardies n'ont heureusement coûté la vie ni aux assiégeants ni aux assiégés. La Forteresse a beaucoup résisté; l'attaque a paru terrible; les Turcs ont arboré l'étendard de soumission, se sont rendus aux chevaliers de Malthe sans discontinuer, d'un côté comme de l'autre, de faire entendre une musique militaire mélodieuse et charmante.

Le Bacha, prisonnier de guerre, ses femmes et concubines, toute sa Cour et sa suite, ont été conduits par les vainqueurs sur des traîneaux et autres voitures jusqu'à la Commanderie; l'armée victorieuse et

les Turcs prisonniers escortaient également les Généraux des deux Partis, chacun suivant l'ordre de marche établi dans l'usage des triomphes. Ils ont défilé autour de la superbe demeure des Grands Commandeurs, qui se trouve placée entre une cour immense et un plus immense jardin en parterres, en potager, en bosquets etc. de plusieurs mille pas de longueur et largeur. Le Bacha s'est soumis, ainsi que l'Iman turc, aux suprêmes volontés du Grand Commandeur, représentant lui seul tous les Ordres militaires, institués pour la destruction des ennemis de la Foi Catholique et l'anéantissement de l'Alcoran.

Il a pardonné l'opiniâtreté des vaincus; il a traité les captifs en frères et les a conduits, chacun selon leur rang et dignité, aux différents endroits des jardins, des terrasses et des bosquets, où ils ont trouvé toutes sortes de vin, de rafraîchissement et d'actes de générosité. Les Dames de la Ville du premier rang ont été invitées à une collation délicieuse sur la grande terrasse qui domine la rivière, et les instruments des deux armées se sont accordés pour publier la gloire des Héros de la Religion Chrétienne, pendant que les deux Partis se juraient une fraternité d'autant plus réelle, qu'ils l'assuraient par les témoignages peu équivoques d'une quantité prodigieuse d'excellent vin de Moselle, dont ils beuvaient à volonté. Tous les Officiers et domestiques de M. le Commandeur, répandus dans différentes places des jardins, distribuaient les rafraîchissements aux deux armées. Lui-même en personne, accompagné de M. son Frère, Grand Doyen de la Métropole et Gouverneur de la Ville, faisaient les honneurs de la première table des Dames, derrière lesquelles étaient les Seigneurs qui secondaient M. le Commandeur Conte de Wallstein et le Chevalier Baron de Sueur, l'un et l'autre de l'Ordre Teutonique. A huit heures du soir les plaisirs militaires ont cessé de toute part, et une Compagnie choisie est restée à la Commanderie, où s'est donné encore un souper somptueux, à l'issue duquel M. le Commandant a conduit la Compagnie à l'Hôtel de Ville et y a terminé la journée par un grand bal d'une magnificence peu commune. Tout ce qu'il y avait de belle jeunesse et de personnes distinguées dans les premiers Ordres de la ville, s'y sont trouvées parées et mises d'une façon capable de répondre à la superbe fête du jour.

A minuit, les Dames ont passé dans une salle voisine où elles ont trouvé une table servie avec le goût et l'abondance la plus recherchée; et les Gentilshommes ont mérité, par leur empressement, servir galamment les belles Tréviroises qui ornaient si bien le bal.

Les foudres du meilleur vin ont été vidés sans nombre, tant dans les jardins que dans les repas, sans qu'il y ait eu le moindre désordre, par les précautions et les soins que Messieurs les Grand-Commandeur et Gouverneur avaient pris de placer des Détachemens de troupes Electorales partout, et en multipliant les sentinelles à différents postes, pendant que les Commandants et Officiers de la garnison veillaient au bon ordre, se portaient sans affectation partout, et que le Commandant de la Maréchaussée du Pays était employé pour enlever sans éclat ceux qui abuseraient de la magnifique abondance qui était exposée et livrée à leur discrétion. On n'a guère vu de fête si agréable, si brillante, ni si somptueuse durer un jour entier, varier autant, avoir autant d'objets différents et s'être passée sans aucune disgrâce, ni accident, ni indécence. Tout a concouru à la satisfaction publique; le jour a été le plus serein de l'année, rien n'a troublé l'harmonie peu commune qui régnait partout, et MM. de Boos ont joui de toute la reconnaissance dont étaient pénétrés tous les Ordres de la ville, sans avoir paru cesser de la mériter par le plus léger sentiment de vanité.»

IX

Les silences de X. de Feller

Très peu prolix en ce qui concerne les «réjouissances publiques», le Journal ne l'est guère plus quand il s'agit de cérémonies officielles, voire funéraires. Nous n'apprendrons plus rien, à l'avenir, sur la manière de relever soit les mérites passés du défunt, soit les qualités futures du nouveau-né, à l'aide de devises multilingues, d'enluminures naïves et d'écritures symbo-

liques. Voici tout ce que l'un «des journaux les plus répandus des Pays-Bas» trouvera à dire à l'occasion de la mort du duc de Lorraine.

«Luxembourg, le 31 juillet 1780. Cette ville, toujours singulièrement attachée à ses souverains, et aux dépositaires de leur autorité, distinguée par la fidélité dans le temps même de la révolution générale des autres provinces des Pays-Bas, a donné des marques particulières d'affliction et de regret à la nouvelle de la mort du sérénissime duc de Lorraine, gouverneur-général. Le 16 de ce mois toutes les cloches de la ville annoncèrent les obsèques qui devaient être célébrées successivement dans toutes les églises; ces tristes cérémonies eurent lieu depuis le 17 jusqu'au 28. Les Corps les plus respectables, non contents de ce tribut général rendu à la mémoire d'un prince chéri, firent célébrer des services particuliers. Les officiers du régiment de Kaunitz, qui est ici en garnison, en ont fait célébrer un le 24 dans l'église des RR. PP. Récollets, auquel tous les militaires et une foule d'habitants assistèrent, très satisfaits de la manière édifiante avec laquelle il fut exécuté; l'expression de la piété et de la douleur réunies à la pompe et à l'éclat des armes avait quelque chose d'imposant qui formait un contraste propre à attacher et à toucher. Les États de la Province ordonnèrent aussi un service, le 25, dans la même église, auquel ils avaient invité le Conseil et le Magistrat qui y ont assisté en grand deuil.»

Quant à Marie-Thérèse, l'illustre impératrice dont il convient encore, paraît-il de regretter l'époque, elle n'est pas beaucoup mieux partagée. J'extrais du «Journal» :

«15 janvier 1781. Luxembourg, le 8 janvier. -- Cette ville ayant ressenti plus longtemps que le reste des Pays-Bas les heureux effets du gouvernement de Marie-Thérèse, (dans la guerre de 1740, tous les Pays-Bas autrichiens passèrent sous une domination étrangère, et y restèrent jusqu'en 1749; Luxembourg seul demeura sous l'empire de Marie-Thérèse); il est naturel que la nouvelle de la mort de cette auguste Souveraine ait fait sur ses habitants une impression

particulière de regret et de tristesse. Toutes les classes de citoyens se sont empressées de la témoigner de la manière la plus touchante. La piété chrétienne s'unissant à l'affliction, on n'a pas tardé à célébrer des services particuliers dans toutes les églises de la ville, jusqu'au 23 décembre, jour déterminé pour les obsèques solennelles, auxquelles assistèrent les tribunaux de judicature, et une multitude de personnes de toutes les conditions, qui mêlaient leurs prières à leurs larmes, pour suivre l'impulsion de leur attachement à cette bonne Souveraine au-delà du tombeau. Sa prévoyante charité dont elle avait préparé de nouveaux fruits qui devaient lui survivre, envoya ce même jour des soulagemens divers dans le sein des pauvres. — Le 19 l'Etat militaire, qu'elle a, pour ainsi dire, créé, (A la mort de Charles VI, il n'y avait pas 30 mille hommes prêts à entrer en campagne, et il n'y avait pas un chef à leur donner. Si l'on compare cet aspect de l'état militaire, avec celui où il se montre aujourd'hui par cette multitude de légions superbes, illustrées par des trophées sans nombre, conduites par des généraux, dont les noms annoncent des victoires, on verra que dans l'intervalle de 40 ans, il a parcouru un espace immense.) avait rendu le même devoir à son auguste restauratrice, renforçant la pompe modeste de la religion par celle des armes, dont le brillant et bruyant éclat était adouci par le sombre appareil de la douleur. — Le 5 de ce mois les directeurs des treize métiers firent également célébrer dans l'église de St. Nicolas et Thérèse, un service pour la commune Mère de la patrie. Les muses latines répandirent diverses espèces de fleurs sur un catafalque bien illuminé. On y lisait, entre autre, ce chronographe:

theresia aVstrlaCae gentis perpetVVs
aMor. saLVs. DeCVs obIt.

* * *

On mande de Trèves, que dans cette ville, où l'on a ressenti la mort de l'auguste Marie-Thérèse aussi vivement que dans ses états héréditaires, le Grand-Chapterre fit célébrer le 23 du mois passé un service solennel, auquel furent invités la noblesse, le clergé séculier et régulier, les officiers de la garnison, ainsi que tous les tribunaux de la ville. L'affluence des Bourgeois et des étrangers qui s'y trouvèrent, est une

preuve de la vénération spéciale qu'on avait pour cette grande Impératrice.

Le «Journal Historique et Littéraire» de Luxembourg consacrera encore deux mots au souvenir de la «grande impératrice» et puis ne parlera plus d'elle:

«Les membres de la Confrérie de Saint Sébastien, dite «Schützengesellschaft» établie à Luxembourg, ont fait célébrer le 16 janvier 1781 dans l'église des RR. PP. Dominicains un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Majesté l'Impératrice-Reine, leur bienfaitrice particulière. Les inscriptions qui concouraient à orner l'église dans cette funèbre cérémonie exprimaient leur douleur comme leur reconnaissance.»

* * *

Voici ce que le journal luxembourgeois dira des fêtes en l'honneur de la Vierge Marie, patronne de la ville et du duché de Luxembourg. On verra que ce n'est guère. Ce Xavier de Feller est vraiment désespérant. C'était le moment où jamais de décrire, avec quelque émotion, ces cérémonies à la fois civiles et religieuses et en tout cas nationales, et leur réaction sur le populaire. Or voici en quoi se résume la ferveur religieuse et littéraire de l'abbé ex-jésuite:

«La province de Luxembourg, singulièrement dévouée au culte de la Sainte-Vierge, dont l'image miraculeuse se conserve dans la chapelle située à quelque distance de la ville, célèbre tous les ans avec la plus grande solennité l'anniversaire du Patronage de Sa Sainte Protectrice. Mais la pompe de cette cérémonie recevra cette année un nouvel éclat, à raison d'un jubilé de cent ans écoulés depuis que cette vierge pure a été reconnue pour patronne de la ville et du pays. Le samedi avant le quatrième dimanche après Pâques l'image de la Vierge sera portée en Ville avec la même pompe qu'on admira dans la grande procession qui se fait huit jours après. L'église

sera parée de tous les ornements dont elle est susceptible. Des orateurs distingués prononceront tous les jours de l'Octave des discours analogues à la fête. Des prélats respectables et les divers ordres de citoyens s'empresseront à donner à cette solennité une splendeur digne de son objet: les corps militaires assureront l'ordre contre l'empressement de la multitude, et assortiront le spectacle de la paisible piété au culte majestueux et imposant du Dieu des Armées.»

Et, un peu plus tard, à propos du séjour qui fit à Luxembourg l'empereur Joseph II:

«La solennité séculaire de la dévotion envers la Sainte Vierge, patronne de la Ville et du Duché de Luxembourg, a été célébrée avec une splendeur tout-à-fait particulière, durant huit jours consécutifs, depuis le 6 jusqu'au 13 mai. On a étalé dans les deux processions générales tout ce que la pompe religieuse, civile et militaire ont de moyens propres à rendre respectable le culte de l'Éternel. L'éclat du spectacle n'a servi qu'à nourrir l'impression paisible de la piété dont on a vu les fruits les plus précieux et les plus touchants. On fait monter à cent mille âmes le concours des personnes de tous les âges que ces augustes et imposantes cérémonies ont attirées dans la capitale de la province. Le peuple chrétien a été singulièrement édifié de voir S. M. l'Empereur se rendre le 2 juin à la chapelle de Notre-Dame et encourager par l'exemple d'une piété héréditaire dans son auguste maison celle des peuples que la Providence a soumis à son glorieux gouvernement.»

X

Joseph II à Luxembourg

Le séjour de Joseph II à Luxembourg donne lieu à quelques précisions intéressantes. Certes, Feller ne s'appesantira pas sur trop de détails. Le prince-philosophe de qui comme nous l'avons vu la naissance avait provoqué à Luxembourg les manifestations les plus saugrenues d'un loyalisme de commande, devait d'ailleurs répugner aux exagérations et

aux platitudes dont, par ignorance, défaut d'éducation et manque de sens critique plus que par obséquiosité native, s'avisèrent nos pères. Aussi le « Journal » évitera-t-il soigneusement de relever le « souhait de bienvenue » des Treize Maîtres, par quoi les chefs des treize métiers de la ville de Luxembourg et représentants de la bourgeoisie, accueillirent le souverain :

Wir 13 Meister dieser Stadt
Liegen zu des Kaisers Füßen,
Zu erbitten seinen Rath
Wie wir uns verhalten müssen,
Dasz wir seine Huld erwerben,
Und als treue Diener sterben.

En revanche le Journal nous apprend, à la date du 10 juin 1781 :

« Sa Majesté l'Empereur et Roi est arrivée en cette ville le 31 mai à une heure après-midi, et s'y est arrêtée jusqu'au 4 juin, jour où il a continué sa route vers Bruxelles. On sent assez quelle impression a fait sur les habitants de cette ville, qui depuis deux siècles n'avait possédé aucun de ses souverains, la présence du monarque le plus affable, le plus gracieux qu'on puisse voir, occupé sans relâche de la chose publique, recevant lui-même les suppliques, parlant à tout le monde avec une bonté qui ravit les cœurs. »

et à celle du 25 juin suivant :

« Le souvenir de Sa Majesté l'Empereur et Roi, qui nous a quittés le 4 de ce mois, ne s'effacera jamais de l'esprit des habitants de cette capitale, qui en transmettront l'impression à leurs enfants et neveux par des récits empreints de cette vivacité pleine d'intérêt qui part du cœur de celui qui raconte, et qui ouvre le cœur de ceux qui écoutent. Les sages ont admiré en lui l'homme agissant, appliqué, ennemi de la frivolité et de la mollesse, ami du vrai et de l'utile ; les citoyens ont aimé le père de la patrie, le souverain inquiet du sort de ses sujets, toujours occupé de la félicité publique ; les pauvres ont béni le passage du prince, dont les libéralités ont pénétré jusque dans le séjour infect de l'infirmité et de l'indigence (outre



Joseph II., empereur
de la maison de Lorraine-Habsbourg, duc de Luxembourg (1780—1790)
D'après le tableau de Drouais

les libéralités multipliées et mesurées sur la nature de l'occasion, par une bienfaisance judicieuse. Sa Majesté a remis un rouleau de cent ducats au curé de St. Nicolas et Thérèse, pour être distribués aux pauvres honteux); les chrétiens se sont affermis dans la religion de leurs pères par des preuves multipliées d'un attachement vrai à l'antique croyance de l'Évangile: tous ont été pénétrés de cet air de bonté, de cette affabilité générale et uniforme, qui donnait un accès libre à toutes les classes de nécessiteux, et qui s'alliait, d'une manière plus aisée à sentir qu'à expliquer, avec ce caractère de grandeur et de dignité que Quintilien appelait *Imperatoria virtus*, et un roi vraiment philosophe *Spiritus principalis*.

L'abbé d'Orval a formé une espèce d'Académie de peinture, où plusieurs pauvres garçons et autres fixés par leur goût, sont instruits dans cet art par un excellent maître. La veille du départ de l'auguste monarque, un jeune peintre, nommé Pierre Maisonet, élève du célèbre frère Abraham, de l'abbaye d'Orval, pria S. M. de laisser tirer son portrait pour la consolation d'un peuple qu'elle allait abandonner; à quoi le prince, qui de toute cette matinée n'avait pas eu un seul moment à lui-même, daigna se prêter durant les trois quarts d'heure de son dîner, commandant au jeune homme de s'asseoir en sa présence, s'entretenant avec lui, et enhardissant lui-même un pinceau naissant, qui, malgré toutes les agitations de la plus vive joie et de la crainte la plus respectueuse, semble nous avoir conservé ce que la ville et toute la province sont affligées de n'avoir pu posséder plus longtemps.

Sa Majesté a paru entendre avec un intérêt particulier le récit que le jeune peintre lui a fait de l'établissement de peinture d'Orval. En général, les connaissances utiles se cultivent avec le plus grand succès dans la paisible solitude de cette édifiante maison. Un des frères laïcs travaille admirablement le fer, un autre le bois; un autre est très habile pharmacien etc. Les arts se perfectionnent dans le silence de la réflexion, tandis que la frivolité, la dissipation, les resserrent dans les bornes de la médiocrité; les grands motifs de la religion en soutiennent la fatigue et en préviennent le dégoût, tandis que le caprice et l'humeur du moment en réglent la destinée chez les hommes du siècle.

Il est regrettable que le «Journal» ne nous donne aucune indication sur les hôtes de marque — de marque à quelque titre que ce soit, d'ailleurs — ayant à l'époque séjourné à Luxembourg. Dans les *Mémoires de Casanova*, nous trouvons que le fameux aventurier vénitien prétend y avoir rencontré Joseph II: «Il y a sept ans, écrivait-il en 1788, que me trouvant à Luxembourg avec lui, il me parlait avec une juste dérision de quelqu'un qui avait changé des sommes immenses et quantité de bassesses contre de misérables parchemins, et à ce sujet il me dit: «Je méprise tous ceux qui achètent la noblesse.» — «C'est avec raison. Mais que penser de ceux qui la vendent?» Après cette question il me tourna le dos et ne me jugea plus digne de m'adresser la parole.» —

Que ne pouvons-nous, sinon broder sur cet humble canevas, du moins rechercher quelle fut, de l'homme aux innombrables bonnes fortunes, la conquête luxembourgeoise... Malheureusement, les mémoires de Casanova, dans l'état incomplet où on les possède, s'arrêtent au 1^{er} janvier 1774. Mais il n'est pas dit qu'on ne découvrira pas quelque jour, dans la poudreuse bibliothèque d'un vieux château de Bohème, la continuation de l'ouvrage, avec des précisions intéressantes sur les rencontres féminines — il ne cherchait pas à les cacher! — que fit à Luxembourg le galant sexagénaire... ¹⁾

¹⁾ Pour suppléer à la carence de Xavier de Feller au sujet du séjour de l'empereur Joseph II à Luxembourg, j'en donne ici la relation condensée, d'après des sources d'ailleurs parfaitement accessibles, particulièrement d'après le «Voyage de l'Empereur Jo-

Peu de temps après — le 20 août 1781 — on célébrait à Luxembourg «l'inauguration» de l'Empereur et Roi:

seph II dans les Pays-Bas» par Eug. Hubert, professeur à l'Université de Liège (Bruxelles, Lehègue, 1900) un manuscrit anonyme de l'époque (B. N.), le manuscrit de Merjai (id.) et divers.

Joseph II arriva à Luxembourg, venant de Wittlich, par Trèves, le 31 mai 1781, entre deux et trois heures de l'après-midi. Il était accompagné du général baron de Tercy et de deux gardes hongrois officiers. «Équipage de campagne, écrit Merjai, qui explique «c'est-à-dire, sans train et sans éclat». «La suite impériale et l'empereur lui-même s'entassaient dans quatre voitures et étaient accompagnés d'une voiture pour les bagages» précise Muller (plus tard juge de paix à Echternach) qui ajoute: «L'empereur était en civil, il passa par Trèves debout dans sa voiture et s'arrêta quelques minutes à Igel pour voir le monument». S. M. I. descendit, non pas comme le faisaient à l'accoutumée les Altesses, nos hôtes, chez l'abbé de Saint-Maximin, mais »à l'auberge». On croit généralement que l'Hôtel des Sept Souabes, qui s'honora de la clientèle impériale occupait l'immeuble devenu plus tard l'Hôtel de Cologne, actuellement la Bourse. L'anonyme du manuscrit 188 des *Archives de la Section historique* en attribue la propriété, ou tout au moins l'exploitation, à «l'aubergiste Meyer», Merjai au «sieur Claisse, bourgeois et aubergiste de cette ville». Le comte d'Adhémar de Montfalcon, ministre de France à Bruxelles, le qualifie de «cabaret» dans sa dépêche du 4 juin au comte de Vergennes, son chef. Bien que «cabaret» n'ait pas nécessairement une acception péjorative — «dîner au cabaret» n'est-il pas le fin du fin en matière gastronomique? — Je doute fort que ce *publico albergo* comme le mande le nonce Busca au cardinal-secrétaire d'État papal Pallavicini, ait été doté du confort relatif et meublé avec la splendeur qui distinguaient le somptueux refuge des Bénédictins de Trèves. Mais, voyageant sous le nom de «comte de Falkenstein» par conséquent *incognito* si l'on peut dire, Joseph II se soustrayait de cette manière aux ennuis et aux inconvénients des honneurs souverains que

«Le prince de Ligne, qui a été nommé pour recevoir au nom de Sa Majesté, l'hommage de ses fidèles Luxembourgeois, a fait son entrée solennelle la veille

les populations de ses Etats, et notamment les Luxembourgeois, très friands de ce genre de manifestations, s'apprêtaient à lui rendre. Aussi, des lampions ayant surgi aux fenêtres bourgeoises, le soir même de son arrivée, l'empereur invita les habitants «à éteindre l'illumination qu'ils avaient organisée, toute dépense faite à son occasion lui étant désagréable».

Dès son arrivée et ayant à peine pris le temps de dîner «il sortit entre 5 et 6 heures, accompagné de Mr. de Vogelsang, du colonel du génie, Mr Gennel, et d'un autre officier du génie, avec Mr le baron de Zitzwitz, Major de la Place, qui le conduisirent autour des remparts pour examiner la ville».

Le lendemain, vendredi, 1 juin, l'empereur, dès 6 heures du matin «sortit pour voir l'exercice à feu d'une partie du régiment de Kaunitz avec les grenadiers et puis il fit exercer les troupes par compagnie en marchant toujours à la droite» (Merjai) Il se livra ensuite à un examen minutieux et détaillé des fortifications et se déclara fort satisfait de leur état d'entretien», tandis que les exercices de la garnison ne lui avaient pas laissé une impression favorable, s'il faut en croire le ministre de France, Adhémar ci-dessus dénommé. Cette «impression défavorable» n'empêcha cependant pas l'empereur de remettre aux soldats de la garnison une gratification globale de 568 ducats, de goûter de leur «rata», d'inspecter les casernes, les arsenaux et les hôpitaux et, évangéliquement d'y visiter les malades et les consoler.

«A dix heures, continue Merjai, il revint en ville pour donner audience aux Etats de la Province qui s'étaient présentés la veille mais qu'on avait remis au lendemain. Le nombre des Etats était celui-ci: Après le Conseil qui était conduit par M. de Gerden, Mr Willibrord Wittman, abbé de St Maximin près Trèves, Mr Emmanuel Limpach, abbé d'Echternach, Mr Jean Paquet, abbé de Munster, Mr Etienne Scholtus, abbé d'Orval, Mr le baron de Soleuvre de Tifferdange, Mr le comte de Brias de Hollenfeltz, Mr de Seyl seul pour le Tiers-Etat et mon respectable père comme premier conseiller pensionnaire des dits

de la cérémonie, au bruit du canon des remparts. Messieurs les Députés des États sont allés à sa rencontre jusqu'à Strassen; la bourgeoisie sous les armes

États». De son côté l'anonyme écrit: «Sa Majesté a daigné recevoir tous les corps avec une bonté inouïe et on a osé lui parler avec la confiance que sa gracieuse réception autorisait». Gachard, dans ses Études et notices historiques sur l'Histoire des Pays-Bas, rapporte que, «s'adressant au Conseil de justice de la province, il aurait fait entendre ces paroles: «Je voudrais, Messieurs, que vous pussiez lire dans mon coeur; vous y verriez combien il souffre de ne pouvoir rendre heureux tout le monde. Soyez assurés que je travaillerai de toutes mes forces à y parvenir»... «Il admit, dit de son côté Hubert, à son audience tous ceux qui avaient des requêtes à lui remettre. Elles furent toutes l'objet d'un examen sérieux et le souverain s'en fit plus tard rendre compte. Un certain nombre contenaient des plaintes au sujet des lenteurs de la justice. Des journaux, notamment *l'Esprit des Journaux* du 23 juin 1781, prétendirent même que l'empereur avait témoigné tout son mécontentement au président du conseil. Celui-ci fit démentir le propos (*Journal encyclopédique* VI, 551) mais tout en admettant cette rectification, nous constaterons pourtant que Joseph II s'était beaucoup préoccupé de la manière dont la justice était rendue dans le Luxembourg. Nous en trouvons la preuve dans sa correspondance avec le prince de Kaunitz et «des mesures furent prises afin de parer aux inconvénients qu'il avait remarqués».

Voici d'ailleurs ce que, à ce sujet, Joseph II écrivait de Luxembourg même au prince de Kaunitz et la savoureuse réponse de celui-ci:

«Pour ici, s'exprime le souverain, j'ai mis trois jours à voir les détails de cette place et à faire exercer les troupes qui y sont, de même qu'à parler aux employés et gens du pays. Le sol et quelques circonstances paraissent s'opposer au bien-être de cette province; contre le premier, il n'y a point à lutter, et quant aux autres, quelques améliorations dans la partie juridique semblent les plus désirables et nécessaires» — Kaunitz lui répondit: «J'imagine que les améliorations dans la partie juridique du Luxembourg dont fait mention Votre Majesté por-

l'a reçu hors des portes avec les écoliers du Collège royal; la garnison en parade garnissait les murs jusqu'au refuge de Saint-Maximin, où il mit pied à terre.

tent sur la multiplicité et peut-être aussi sur la longueur des procès dans ce pays-là, et qui tient en partie à l'esprit de chicane national et en partie à l'avidité des avocats qui sont en grand nombre dans la province et ne contribuent pas peu, comme je l'ai observé depuis longtemps, à rendre les habitants du pays, à l'exemple des Liégeois, des espèces de Normands des Pays-Bas».

D'ailleurs, à en croire mes sources, Chicaneau rêgnait en maître à Luxembourg. S'il y avait, à cette époque, à Bruxelles, sur 350 avocats inscrits, en tout 50 avocats pratiquants, la ville de Luxembourg, à elle seule, en comptait 66, tous plaidant à qui mieux mieux. De là, sans doute l'«humeur chicanière» des plaideurs, qui, prétend le Conseil dans son rapport à l'Empereur, «multipliaient les accidents».

Le Conseil, de son côté, était en butte, de la part des pétitionnaires à des accusations et des dénonciations encore plus malveillantes: «Le Luxembourg, écrit l'un de ceux-ci, fourmille de voleurs et de faussaires, mais le procureur général n'en est pas ému». «Ces Messieurs du Conseil, affirmait un autre, sont presque toujours au Refuge des moines de Saint Maximin, d'Echternach et autres, là où ils boivent gratis, après diné, d'excellent vin». Un troisième et un quatrième se plaignaient «de ce que les plaideurs dussent payer des sportules aux juges» et de ce que «les juges recourent encore à la torture pour obtenir des aveux des accusés». «Enfin, c'était une levée générale de boucliers contre «les longueurs de la procédure, le montant exorbitant des frais de justice, le déséquilibre des lois, le manque d'uniformité des coutumes, l'ignorance des juges, surtout au plat-pays, la négligence en matière d'exécution des arrêts, etc.» A quoi les magistrats du Conseil de Luxembourg répondaient en s'en prenant aux seigneurs hauts-justiciers, encore existants, aux formes trop compliquées de la procédure, à la trop grande jeunesse de certains avocats, à l'impéritie des juges ruraux etc. En outre, ils se plaignaient de la modicité de leurs traitements, cependant que l'exécuteur des hautes oeuvres, Frédéric W... bourreau de Luxem-

Le lendemain on a prêté les serments réciproques à l'Hôtel du Gouvernement; après quoi M. l'abbé de Saint-Maximin a chanté la grand'messe, suivie du Te Deum. Au soir toute la ville a été illuminée.»

bourg, «suppliait l'empereur d'ordonner de lui faire payer l'arriéré de ses gages» ...

Le fait est que nos juges, selon leur rang, avaient un traitement allant de 270 à 1400 florins «et qu'il leur était impossible de subsister déceimment, eu égard au renchérissement des denrées et surtout à cause de la médianate (sorte de patente abusive) de 5000 florins qu'ils avaient dû payer en entrant en charge». Mais cela n'excuse pas que «les retards apportés à la solution des affaires civiles soient particulièrement longs dans le Luxembourg», à telles enseignes que le Conseil privé de l'Empereur dut, après le retour de celui-ci dans sa capitale autrichienne, «envoyer des lettres de justice au Conseil de Luxembourg pour faire décider incessamment les procès en retard, à peine d'évocation». La situation, était d'autant plus intenable que, en cas d'appel, les plaideurs devaient faire défendre leur cause devant le grand conseil de Malines... à plus de 70 lieues de Luxembourg, et attendre qu'elles soient au moins six, le messenger-juré obligatoire ne les transmettant qu'à cette condition...

Menacé dans ses prérogatives, le Grand Conseil de Malines trouva un argument irrésistible: «Il serait difficile, déclara-t-il, de recruter sur place des magistrats convenables pour le nouveau conseil souverain (à instituer à Luxembourg) car ce n'est pas dans la ville même de Luxembourg qu'on trouvera les sujets du calibre dont il faut». Argument qui, du reste ne convainquit pas l'Empereur, puisque le décret d'institution du Conseil souverain de Luxembourg est daté du 1 août 1782.

Dans le même ordre d'idées, et non moins pittoresques, sont les suppliques luxembourgeoises en faveur du rétablissement de la loi de Beaumont. Je n'irai pas, après N. J. Leclercq et N. van Werveke, m'étendre au sujet des privilèges municipaux que «cette institution due à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims en 1152, et qui avait rapidement gagné notre pays, accordait aux communautés rurales, et des abus qui en résultèrent et en motivè-

Mieux que de longues explications, le petit nombre de lignes consacré à un événement de l'importance d'une « inauguration » impé-

rent l'abrogation par provision en 1775». Ou'on sache que, dans le quartier dit « allemand » Pétange, Haut-Charage et Bascharage, Arlon, Tintange, Martelange, Attert, Lintgen et Bettange se distinguèrent particulièrement dans leur vaines revendications. Est-ce à leur intention ou à celle d'autres communes que le Conseil de Luxembourg s'était antérieurement déjà exprimé de la façon suivante: « Le renouvellement annuel (des justiciers selon la loi en question) fait de l'artisan et du laboureur des plaideurs, chicaneurs, biberons, paresseux et enfin des gueux »... (Eugène Hubert s'étonne et marque d'un sic ce « biberon » pourtant de bonne veine ronsardisante.) Et encore: « Comme ils sont ignorants eux-mêmes (les juges) et que le plus souvent ils ne savent ni lire ni écrire, ils se figurent que pour être leur clerk juré il suffit de savoir un peu gribouiller » et un prévôt avait déclaré « que les justiciers élus ne savaient pas distinguer leur droite de leur gauche ? » Je ne sais. Mais le fait est que Joseph II ne restitua pas aux municipalités intéressées ce que Marie Thérèse leur avait enlevé et le principe de la centralisation judiciaire triompha au grand désappointement des populations rurales.

Mentionnons encore une supplique « où il est fait appel au pouvoir du souverain de suspendre le cours de la justice: « Marie Z... veuve N... habitante de Luxembourg supplie Sa Majesté de faire cesser le procès que les Dominicains de ladite ville lui ont intenté pour la contraindre au paiement d'une somme de deux cents écus qu'elle doit à ce couvent pour compléter celle de neuf cents qu'elle s'est obligée de payer passés plusieurs années pour la dote de son fils religieux du dit couvent ».

L'empereur reçut également des pétitions relatives aux affaires religieuses. Les plus importantes avaient trait à l'utilité que présenterait la création d'un évêché à Luxembourg, question déjà ancienne à l'époque, et qui dut attendre encore près d'un siècle pour trouver sa solution. Deux de ces pétitions n'étaient pas dénuées de fantaisie. L'une émanait de l'abbé D.

riale, dénonce le peu d'intérêt que le rédacteur du «Journal historique et littéraire» éprouvait pour son pays d'origine. La «Clef»

ex-curé de Musson, que nous retrouverons plus loin et qui déclarait notamment: «Le Luxembourg est pour le spirituel sous quatre à cinq évêques étrangers, qui ne viennent jamais en ces lieux d'où résulte la difformité dans le clergé, l'ignorance et la corruption des mœurs qui passe dans le peuple qui ne connaît presque plus aucune vertu morale». Tableau un peu poussé au noir semble-t-il, mais dont il convient de retenir l'épithète «d'étranger» donnée aux éminences allemandes, françaises et belges dont l'autorité épiscopale se partageait, inégalement d'ailleurs, notre pays. L'autre pétition avait pour auteur le lieutenant B... du corps des ingénieurs à Luxembourg. «Celui-ci émettait l'avis que l'on devait employer les biens de l'abbaye d'Échternach à doter le nouvel évêché puis, avec le reste de ces biens, on devrait faire un hôpital des pauvres et mentionner des médecins et chirurgiens pour secourir les indigents et même guérir les filles qui roulent les corps de garde, qui infectent la troupe au moyen de quoi, puisque on ne peut point parvenir à détruire et à empêcher le vice, on arrêterait au moins les progrès de la contagion». Ce personnage, dit en note Eugène Hubert, «qui mêle dans sa requête les affaires d'ordre spirituel et les questions d'hygiène militaire, nous semble appartenir à la catégorie d'«esprits dérangés» ainsi que l'empereur les appelle dans ses notes marginales». Mais ce n'est pas là notre avis et telles excellentes institutions luxembourgeoises actuelles donnent un démenti au professeur liégeois.

Enfin une troisième pétition, anonyme celle-là, «faisait valoir que l'existence d'un évêché à Luxembourg présentait l'avantage de conserver dans la province le numéraire considérable qui en sortait pour l'ordination des prêtres, les dispenses en matière de mariage et autres affaires ecclésiastiques pour l'expédition desquelles il fallait recourir aux évêques étrangers dont la juridiction s'étendait sur la province». Rappelons ici que le Luxembourg «relevait au spirituel «des diocèses de Trèves, Liège, Metz, Reims, Verdun, Cologne et Namur. Rappelons

se serait extravasée avec abondance; la «Gazette politique et littéraire de Luxembourg»

aussi que les négociations entreprises sur l'intervention de Joseph II n'aboutirent pas et que ce n'est que le 27 septembre 1870 que le pape Pie IX créa le siège épiscopal de Luxembourg.

Les autres pétitions ayant trait aux matières religieuses émanaient pour la plupart de membres du bas clergé qui se plaignaient, avec raison semble-t-il, «de ce que leurs revenus absolument insuffisants les mettaient dans une position plus dure que celle d'un artisan».

Quant aux requêtes émanant des autorités religieuses des abbayes, qu'il soit fait mention spéciale de celle présentée par les religieuses de la congrégation de N. D. à Luxembourg, qui demandaient, comme d'ailleurs la plupart des autres ordres religieux, «la suppression ou tout au moins l'atténuation de l'édit de Marie Thérèse interdisant de s'engager par des vœux perpétuels avant l'âge de 25 ans accomplis. En marge de cette supplique on peut lire «Cette loi est trop intéressante et la manutention(!) sévère en est trop importante pour qu'on commence jamais à s'en relâcher».

Si les pétitions concernant la chose judiciaire et la chose religieuse sont les plus importantes, il convient toutefois de ne pas négliger telles autres. Parmi celles rappelées par Eugène Hubert, mentionnons celles qui se plaignent de l'insuffisance de la sécurité publique et établissent que les routes ne sont pas sûres et que les paysans, circulant armés de bâtons ferrés, provoquent des «batitures» fréquentes... Citons aussi celle «des habitants d'Ettelbruck ruinés «par un incendie qui a consumé quatre cent quatre vingts maisons et qui sollicitent une exemption d'impôts pour quelques années et la concession du droit de chasse et de pêche». A quoi Joseph II répond, tout en accordant aux Ettelbruckois 500 ducats sur sa cassette «que les dispenses de contributions dérangent les finances et que la chasse et la pêche détournent les cultivateurs d'occupations infiniment plus profitables pour eux et pour le public». Il leur «accorda cependant dispense de la taille et du subsidé ordinaire pour un terme de trois ans et leur permit d'établir une foire franche».

qui, après l'intérim des «Mélanges de Littérature et de Politique» succédera au «Journal»

Passons sur la demande à retardement de J. G. L... de Luxembourg qui réclame, en 1781, une indemnité du chef de la cession d'une grange qu'il a dû évacuer pour y laisser déposer des fourrages lors du passage des troupes françaises en 1756 et sur «les divagations presque inintelligibles» du curé D. de Mousson qui prétend résoudre la question sociale par la fermeture de tous les cabarets ce qui explique sans doute pourquoi «dans le Luxembourg ses jours sont en danger» et motive son exil volontaire à Liège. Evoquons encore les pétitions de Leudelage, Hollenfeltz, Ansembourg, Schoenfeltz, Olm et Tintange «qui réclament contre la mauvaise organisation du cadastre» ainsi que la dénonciation des gens de Bollendorf «qui accusent les religieux d'Echternach d'avoir abusivement fait revivre le droit de meilleur catel» (Prélèvement sur la succession d'un vassal du meuble le plus précieux). Abus qui explique et, pour une part, excuse, le sac du couvent d'Echternach par la population, en 1794.

De leur côté les «forgerons du Luxembourg» demandent «l'institution de droits d'entrée considérables sur les produits similaires à ceux de leurs fabriques, et les «membres du corps du marteau» de Grevenmacher, c'est-à-dire les tonneliers, maréchaux-ferrants, serruriers, maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, orfèvres, fondeurs d'étain, couvreurs d'ardoises, vitriers, selliers et chaudronniers réclament la transformation de leurs statuts dans un sens encore plus protectionniste, ce qui leur vaut l'avis suivant du Conseil de Luxembourg: «Ce sont là, disent les conseillers, des amateurs de monopoles, des ennemis de la liberté du commerce, des artisans de chicane; ils se ruinent en procès pour le stérile plaisir de nuire à ceux dont ils craignent la concurrence».

C'est dans un même ordre d'idées que MM. Kincks et Baudinet, maîtres de postes à Luxembourg sollicitaient la revision d'une ordonnance de 1769 qui défendait à tous les habitants des villes de fournir des chevaux aux voyageurs courant la poste à moins qu'ils n'eussent logé une nuit au moins dans la localité. Astucieusement et dans l'esprit éminemment

ira même jusqu'à publier tout un numéro spécial au sujet de «l'inauguration» de Léo-

touristique, nos requérants auraient voulu voir porter à trois nuits au lieu d'une seule la durée de ce séjour.... Mentalité qui n'a guère évolué, si j'en crois ma science personnelle.

L'empereur, du reste, ne s'en tint pas à recevoir des pétitions et à les faire examiner par son Conseil privé, non sans en avoir pris connaissance lui-même. «Dès son arrivée à Luxembourg, écrit Hubert, il donna le spectacle d'une activité qui frappa tout le monde, et qui nous est attestée par de nombreux témoignages. Indépendamment des entretiens qu'il eut avec les magistrats et les hauts fonctionnaires, il interrogea longuement, en audience privée, tous ceux dont il espérait tirer d'utiles éclaircissements sur les affaires du pays, et il fit noter leurs réponses par ses secrétaires; il était d'ailleurs accessible à tout venant, écoutait toutes les doléances, promettait avec bonté d'en faire examiner l'objet, mais il avait la prudence de ne jamais s'engager sur le fond de la réclamation, et de remettre sa décision jusqu'à ce que les autorités compétentes eussent procédé à une enquête sérieuse. Il reçut ainsi un très grand nombre de solliciteurs et les renvoya généralement satisfaits, sans avoir pour cela compromis la liberté de son jugement éventuel.»

Il faut à ce sujet remarquer que nos compatriotes se distinguèrent tout particulièrement en la matière: «plus des trois quarts des demandes d'emplois transmises au souverain sur tout le territoire des Pays-Bas étaient d'origine luxembourgeoise»; quant aux appels à la générosité impériale, s'ils furent innombrables à peu près partout, ils prirent à Luxembourg une cadence accélérée. Phénomène parfaitement justifié d'ailleurs, le duché de Luxembourg, n'en déplaît aux thuriféraires de *l'âge d'or de Marie Thérèse* étant, de tous les pays héréditaires des Habsbourg, le plus déshérité... C'est sans doute ce qui incita l'empereur à «faire des observations» au sujet de ce qu'il appelait «l'égoïsme provincial»: il n'admettait pas que les contributions perçue dans une province dussent être exclusivement affectées à elle seule. C'est ainsi que le Luxembourg lui semblait sacrifié; c'était la province la plus pauvre et on lui

pold II. Toutefois, ne faut-il pas oublier que l'abbé de Feller est l'ennemi intime de

enlevait continuellement des ressources, puisque chaque année le trésor en retirait toute la partie des revenus royaux qui n'était pas employée au traitement des fonctionnaires et à la solde des troupes; il était urgent que l'on s'occupât de ce pays négligé, notamment pour y faire vivre l'industrie». Le Conseil entra dans ses vues, tout en faisant observer «que des améliorations avaient déjà été apportées à la fâcheuse situation du Luxembourg: on avait récemment aboli l'exemption de la taille dont jouissaient les nobles et les clercs; l'industrie semblait renaître par l'établissement de forges, de tanneries, de fabriques de draps, de verreries, et faïenceries; on convint qu'il y avait lieu, en vue de réaliser les intentions impériales, de décréter la canalisation de la Sûre, de faciliter les relations avec le pays de Trèves par l'établissement de nouvelles routes et enfin d'envoyer un régiment de cavalerie tenir garnison à Marche».

On voit par ce qui précède que Joseph II débordait de bonnes intentions à l'égard de nos pères. Il est vrai qu'il n'en resta guère qu'aux intentions, l'institution du Conseil souverain excepté. Quant à la pauvreté du pays, la misère dont il souffrait, la situation lamentable où il se trouvait, tout cela semble indiscutable. On est en droit de se demander, dans ces conditions, si la prétendue ère de prospérité due à Marie Thérèse, morte l'année précédente (nos manuels scolaires nous ont-ils assez rebattu les oreilles avec le «bobard» des «paysans labourant avec un soc d'argent») n'est pas de pure invention!

«Le lendemain 3 juin, dit E. Hubert, était un dimanche. Ce jour-là, Joseph II assista à la grand-messe et resta au milieu du peuple, refusant de prendre place sous le dais qui avait été dressé en son honneur. On remarqua son émotion profonde lorsque l'officiant rappela aux prières des fidèles l'âme de Marie-Thérèse. Après l'office il fit un très gracieux accueil à l'abbé (de) Feller, curé de la paroisse, et lui remit un rouleau de 100 ducats pour ses pauvres».

L'auteur anonyme du «*Voyageur bienfaisant*» avait écrit que l'Empereur, au cours de son entretien avec

Joseph II; c'est à peine s'il fera mention de sa mort. Et en tout cas, il ne dira pas un

le curé de Luxembourg», avait cité le nom de son neveu, l'ex-jésuite de Feller et fait l'éloge de son *Journal Historique et littéraire*. Le journaliste releva ce propos avec assez de mauvaise humeur dans le *Journal* du 15 octobre 1781: «Je souhaiterais que l'auteur eût été plus exactement instruit des faits qu'il rapporte... quant à ce qui est dit de moi, je suis dans le cas de pouvoir assurer qu'il n'y a rien de vrai *Sa Majesté n'a pas dit un mot de moi* à la personne dont il est fait mention dans ce passage, et, si elle a daigné en parler à d'autres, je sais de science certaine que les collecteurs d'anecdotes n'en ont point été authentiquement informés et que tout ce qu'ils pourraient en dire serait du moins très de figuré. J'ai une raison particulière de protester contre cette narration parfaitement fabuleuse. Comme le rédacteur à pris à tâche de citer plusieurs fois ce *Journal*, le public pourrait me soupçonner d'un égoïsme lâche et dégoûtant, de *l'abjection du moi philosophique* qui m'humilierait plus à mes propres yeux que les regards de ce grand prince ne me glorifieraient devant le monde».

«On peut rapprocher, continue E. Hubert, cet article du 15 octobre d'une lettre adressée par l'abbé de Feller à M. B... le 21 juillet précédent. «Vous me demandez, écrit-il, ne verrez-vous donc pas l'empereur». — Pourquoi, cher ami, le verrais-je? Je j'ai vu souvent à Vienne. Les choses honnêtes qu'il a bien voulu dire de moi me font plaisir sans doute, mais pourquoi m'engageraient-elles à lui parler? Je ne vois pas à quoi cela servirait. Cela me donnerait un air d'ostentation et de prétention que démentirait le fond de mon âme. Le bon et grand prince n'est pas en état d'augmenter mon contentement et ma félicité. Dès qu'on me laisse maître de ma boutique de papiers et maître d'en faire de nouveaux, je serais bien fâché d'être plus riche ou plus considéré» (Correspondance de Feller, Biblioth. de Bruxelles.)

Même à distance et après près de deux siècles, on ne peut s'empêcher de sourire à la fois du souverain et du journaliste. L'affectation de simplicité de l'un, l'affectation de modestie de l'autre, sont soeurs ju-

mot des cérémonies officielles auxquelles, incontestablement, elle donna lieu à Luxem-

nelles. Ils se drapent tous les deux dans le manteau d'Antisthène. l'un en refusant ostentativement — comme si cela avait de l'importance! — les honneurs légitimement dus à sa dignité royale, impériale et ducale, l'autre, en proclamant *urbi et orbi* un désintéressement que le souci qu'il prend de l'étaler rend parfaitement suspect...

Pour le surplus, et au dire du ministre de Louis XVI à Bruxelles, Joseph II se cantonna assez étroitement dans ses appartements des *sept Souabes*: «Sa Majesté à reçu son courrier à Luxembourg où il a passé longtemps renfermé sans voir personne» écrit le comte d'Adhemar à Vergennes à la date du 4 juin. «Il n'a jusqu'ici ni donné à manger ni mangé avec personne, ajoute-t-il le 10 juin suivant, contredisant ainsi l'anecdote rappelée d'autre part, d'après laquelle la séance de pose accordée au peintre luxembourgeois Maissonnet aurait été agrémentée d'un déjeuner en tête à tête. Toutefois le diplomate français précise. (Ceci en règle générale mais s'appliquant admirablement au séjour en Luxembourg): «Son dîner reste préparé depuis 2 heures jusqu'à six. Son cuisinier l'annonce partout et c'est au moment qu'on lui prépare à manger dans une ville que l'on apprend qu'il y arrivera (écrit-il le 13 juin suivant). C'est dans cet intervalle qu'il prend un moment déterminé par les affaires pour manger. Le général Terzi qui l'accompagne, son chirurgien, son premier-secrétaire et deux gardes nobles-courriers dînent tous les jours à sa table et sont les seuls. Il reçoit tous les corps militaires et civils en mettant pied à terre. Cette première entrevue est excessivement courte; ensuite il envoie chercher les magistrats séparément et selon la partie d'administration qui leur est confiée; il interroge et les secrétaires de l'Empereur écrivent leurs réponses. Il reçoit toutes les requêtes, donne audience au moindre de ses sujets et ne répond affirmativement à personne, mais tous ses discours sont obligeants. Il examine les fortifications et les troupes dans le plus grand détail; il parcourt les quatre parties de l'instruction autrichienne qu'il sait sur le bout de son doigt, et c'est au moins l'affaire de deux heures pour chaque partie. Dans la manoeuvre il

bourg. Attitude qui servait peut-être sa politique, mais la postérité y perd ¹⁾.

monte un cheval de simple dragon qu'il prend lui même pour juger à la fois et du cheval et de l'équipement. Le dragon reçoit quatre ducats; celui qui est d'ordonnance auprès de sa personne en à dix; il fait donner un florin d'Allemagne à tous les soldats et un florin et demi aux bas-officiers».

L'Empereur quitta Luxembourg le 4 juin, au matin, sans doute entre 4 et 5 heures selon sa coutume. Il poussa ce jour là jusqu'à Emptinne et arriva le 5 juin à 5½ du matin à Namur, d'où il devait gagner Bruxelles... par Charleroi, Nivelles, Mariemont, Mons, Ath, Tournai, Courtrai, Menin, Messines, Ypres, Furnes, Dunkerque, Nieuport, Ostende, Blankenberghe, Bruges, Ecloo, Assenede, Gand, Audenarde, Alost, Termonde, Saint-Nicolas, Anvers, Malines, Louvain, Tervueren, pour arriver dans la capitale le 22 juin à minuit.

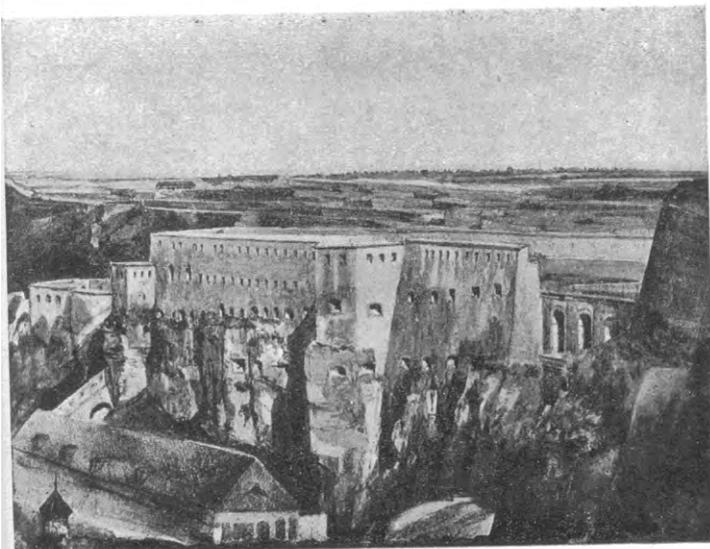
1) Voici la manière dont l'«anonyme» du manuscrit duquel il a été parlé au sujet de séjour de Joseph II à Luxembourg, relate le même événement.

«Le prince de Ligne est entré en cette ville le dimanche 19 août après-midi, comme envoyé de S. M. l'Empereur, avec toute la pompe possible et a reçu le serment de fidélité le lundi 20 août suivant. Il y a eu des brillantes fêtes, Redoute, bal, souper et toutes les profusions possibles comme à l'ordinaire. Le même jour au matin le magistrat à présenté les vins d'honneur en cercles, une aime de blanc et une aime de rouge que... de Heyden ont eu».

Et voici Cyprien Mertai:

«A présent je vais vous parler des inaugurations dont j'ai été témoin oculaire, qui sont celles de l'Empereur Joseph II (de son frère Léopold II et de son neveu François II) et jamais je n'ai vu de pareilles fêtes dans ma ville natale et je crois que si Luxembourg existerait encore mille ans il ne s'en ferait plus de semblable.»

«L'inauguration de Joseph II a été faite par Son Altesse le Prince de Ligne, le 20 août, jour de Saint Bernard, de l'année 1781. Tous les embellissements de la ville qui furent faits pour le jubilé de la Sainte



Vues du Bouc vers 1820 par Fresez
(Clichés P. Linden)

XI

Albert, Christine et Cunégonde — 1783

Voici une note toute nouvelle et, on l'avouera, assez curieuse. Quatre-vingt seize ans après Racine, neuf ans avant Goethe, Xavier de Feller découvre Luxembourg. Et s'il s'avise de la beauté du site en fonction seulement d'une visite de personnalités princières, qui lui sont d'autant plus sympathiques que Joseph II leur était hostile, il n'en dit pas moins, en d'assez bons termes, des choses intéressantes:

«Luxembourg, le 25 octobre 1783: Le 9 de ce mois nos sérénissimes gouverneurs généraux, l'archiduchesse Christine et le Duc Albert de Saxe-Teschen, arrivèrent en cette ville, et eurent le plaisir d'y voir le 10 Son Altesse Electorale l'Archevêque de Trèves et la Princesse Cunégonde, sa soeur, qui étaient venus mettre le comble à la joie de nos citoyens. Cette illustre compagnie s'est occupée durant quelques jours à voir tout ce que la ville et les environs offrent de remarquable, particulièrement les fortifications, l'arsenal et les divers points de vue très pittoresques et singuliers que présente la situation de cette forteresse célèbre. (Il n'y a peut-être pas en Europe de ville qui présente un aspect plus extraordinaire et plus propre à fixer les yeux du philosophe, où la sauvage nature conserve ses grands traits d'une manière plus saillante au milieu des ouvrages de l'art; où la succession des objets soit plus tranchante et plus brusque, où le front altier de rocs antiques couronné d'immenses travaux de Mars forme un spectacle plus impo-

Vierge, qui eut lieu le 12 de mai de la même année restèrent, et on ôta les statues de la Patronne pour y placer celles du Souverain. Cette fête ne dura qu'un jour et une nuit, où toute la ville fut illuminée, avec le bruit de toutes les cloches, de tous les canons, qui ne faisaient que de vous étourdir, sans compter le vin qui coulait de toutes parts, avec ses bals et ses festins où la joie publique présidait.»

sant. Il n'y a personne qui, passant pour la première fois sur le pont de la porte du Château, ne soit arrêté par un sentiment subit d'admiration et de frayeur. Je n'ai vu que Bude, Belgrade et Petervaradin, qui m'aient paru reproduire à quelques égards la sensation que fait sur un spectateur attentif le site de Luxembourg.) *)

«Le 13, Leurs Altesses Royales et Electorale se rendirent à la Chapelle de Notre-Dame où elles entendirent la messe, qui fut célébrée par M. l'abbé de Saint-Hubert. De là elles allèrent voir la Manufacture de faïence, situé aux Sept-Fontaines à une demi-lieue de la ville; elles daignèrent prendre inspection de tout et l'examiner avec attention: la multitude des ouvriers, la beauté et la solidité des ouvrages qu'on y fabrique, l'étendue et la grandeur des bâtiments, l'ordre et la propreté qui y règnent, leur causèrent la plus grande satisfaction, ils la témoignèrent très gracieusement aux MM. Boch qui ont érigé cette manufacture et qui en sont les propriétaires. (Cette manufacture est en effet un monument remarquable d'industrie; et on ne peut voir sans étonnement que dans l'espace de peu d'années un fond ci-devant stérile et désert ait été couvert d'habitations nombreuses et changé en jardins riants et magnifiques: qu'une gorge marécageuse et resserrée par les montagnes et les rochers, ait été élargie pour faire place à de vastes édifices, où une foule d'ouvriers trouvent une

*) En juillet 1786, Feller écrit dans le «Journal»: ... La grotte d'Insch est à bien des égards inférieure à celle qu'on appelle Bouc dans la forteresse de Luxembourg. Haut et vaste roc isolé et parfaitement creux, dont partent des foudres en tous sens qui balayent d'une manière irrésistible tout ce qui se trouve dans leur direction. Souterrain majestueux et imposant, ressemblant dans ses contours obscurs et tortueux au fameux temple de Sérapis, mais où, par là même, Mars ne peut tonner qu'avec des relâches et des intervalles, pour ne pas craindre l'effet de ses propres feux, en épaississant une atmosphère qui, à la fin, étouffe et aveugle. Et ce n'est sans doute que sous ce point de vue que l'ouvrage de Gibraltar peut mériter la préférence, mais d'un autre côté il n'est pas comme le Bouc à l'abri des bombes qui ont fait de si terribles ravages durant le dernier siège.

subsistance honnête pour eux et pour leur famille. Des hommes qui procurent de tels avantages à la société, méritent la protection du Gouvernement, l'estime et la reconnaissance du public.)

Le 16, Leurs Altesses Royales reconduisirent l'Électeur jusqu'à Trèves, revinrent ici le même jour, trouvant le peuple rassemblé en foule sur leur route, et la ville illuminée. Elles partirent le lendemain 17 pour l'abbaye d'Orval, et retournèrent de là à Bruxelles, emportant l'affection et les regrets de tous les habitants pénétrés de leur extrême affabilité et de leur bienfaisance et ravis d'avoir vu dans son illustre fille l'image de la bonne Marie-Thérèse, la mère des peuples; sans parler d'une multitude de gratifications, dont le détail conduirait trop loin, les pauvres ont été soulagés par une distribution de cent louis.*)

*) Cf. au sujet de cette même visite princière un article du journal le «Luxemburger Wort» de septembre 1933 «Ein fürstlicher Besuch in Luxemburg vor 150 Jahren.»

Au sujet de cette même visite, voici le très complet et très suggestif récit de l'«anonyme» d'après le texte de l'abbé Grob, inséré au Vol. LII des *Publications de la Section historique de l'Institut*.

Jeudi le neuvième octobre 1783 Leurs Altesses Couriales Marie Crestine Josepha Jeanne Antonie, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François 1^{er} duc de Lorraine et de Bar etc et de l'impératrice Marie Thérèse est entrée en cette ville, vers les six heures du soir avec son époux Albert Auguste Maurice, duc de Saxe, nos gouverneurs généraux des Pays-Bas. Elles sont descendues au refuge de Saint-Maximin où le conseil, les députés des Trois États, le Magistrat et le militaire étaient rangés dans le vestibule à son arrivée. Chaque corps par deux députés à demandé l'heure d'audience pour le lendemain vendredi 10. Vers les 10 heures le Conseil, les députés des trois États, le militaire et le Magistrat ont successivement été admis à l'audience et au baise-main. Le Magistrat a présenté en même les vins d'honneur en cercles en deux pièces ou aimes, rouge et blanc, qui fut conduit sur une petite charrette suivi de la musique de la jeunesse, écoliers du collège, montée sur le beau char du triomphe qui avait servi au ju-

En février 1788, l'abbé de Feller, que la censure austro-luxembourgeoise, représentée par le conseiller de Rieux — son parent, d'ailleurs — tracasse et persécute, quittera, et l'imprimerie des «héritières Chevalier», et la Ville de Luxembourg, et continuera son journal, à

bilé de la Sainte Vierge en 1781. Le char était attelé des chevaux des sieurs Bock de la faïencerie. Leurs Altesses ont fait présent du vin aux RR. PP. Capucins et Récollets. Le même matin leurs Altesses ont été à pied voir quelques mines et fait le tour des remparts. Après-midi elles sont sorties par la Porte-Neuve vers 1½ heure, rentré par la porte de Thionville, ressorti par celle de Trèves à la rencontre de l'Electeur de Trèves et de la duchesse Cunégonde, sa soeur, frère et soeur au duc Albert, le gouverneur général. Ces quatre Princes et Princesses sont rentrées ensemble dans une même voiture par la porte du Château vers 5½ h. L'Electeur et sa soeur sont descendus en la maison du baron de Feltz vis-à-vis du refuge de St. Maximin. Le samedi 11 vers 2 h. il y a eu exercice à feu du bataillon des grenadiers de Murais et oders(?) et de deux bataillons de Kainitz (Kaunitz). Leurs Altesses Couriales étaient sous une tente où plusieurs dames étaient à terre sur des coussins. Toutes ont été admises au baise-main. Le dimanche 12 leurs Altesses couriales ont été à la messe de la Kirchenparade aux Récollets vers 8 heures où elles ont été reçues à la porte par le gardien avec diacre et sous diacre en leur présentant l'eau bénite. L'après-midi la redoute à commencé vers six heures Leurs Altesses s'y sont rendues à la dite heure et a été reçue par une nombreuse musique de trompettes corps de chasse etc. Six membres de l'Etat noble les ont reçues en bas de l'escalier de l'Hôtel de Ville chacun ayant un chandelier à deux branches de bougie. Vers 9 h. il y a eu un grand souper dans la salle de l'Etat noble, où plusieurs dames ont été admises, entre autres étaient la présidente Gerden; Madame la Vicomtesse de d'Hame, épouse du lieu tenant colonel du régiment de Kaunitz, née de Bouxoir; sa fille, chanoinesse au chapitre de Mons; Mme de Schauwenbourg de Berwart, née de Schmittbourg de Heisdorf; Mme de Schauwenbourg, chanoinesse

qui le territoire des Pays-Bas est interdit, sous le même titre, à Maestricht, chez Cavelier et, simultanément, pendant quelque temps du moins, chez Bassompierre, à Liège.

L'imprimerie Chevalier, de son côté, remplacera incontinent le «Journal historique et

d'Epinal: Mme la comtesse de Chamisot de Brie en Lorraine; Mme de Boland, née de Mertinprés; Mme de Brias, née de Cassal; Mme du Prel, née de Cassal; Mme de Breiderbach, née de Montvieil; Mme de Stein, née d'Anethan; ces quatre dernières, femmes de membres de l'Etat noble. Il y a encore eu à ce repas Mme de Brias, née de Cassal(?); Mme de Marchal, née de Bug Rapédius; Mme d'Arnould de Berbourg, née de Coppens; le commandant, général de Vogelsang; le grand doyen de Trèves baron de Kerpens; le lieutenant-colonel de d'Hame. Il y avait encore à la chambre de l'Etat ecclésiastique et à celle du Tiers Etat, 100 couverts en six tables; les unes ont été bien servies, les autres assez mal. Après souper il y a eu bal, avant lequel les Altesses se sont retirées; tout était plein et tout le peuple s'y était fourré.....

Le jeudi Leurs Altesses ont reconduit l'Electeur de Trèves et la princesse Cunégonde de Saxe à Trèves. Elles ont dîné à Mon Aise, vis-à-vis de la Chartreuse, maison de plaisance du comte de Walderdorf, grand prévot de la Métropolitaine. Les dames de Warsberg et de Kerpen y ont été. Le soir à dix heures leurs Altesses royales sont revenues ici et sont parties de vendredi 17 octobre. Tous les Corps étaient à leur départ dans le vestibule en double haie; il n'y a point de bonté qu'elles n'aient témoignée, en disant d'être contentes de tout ce que l'on avait fait pour elles. Elles ont couché à Orval et sont reparties le demain, couché à Beaurain chez le marquis de Chant, de là à Bruxelles.

Leurs Altesses ont donné 100 louis pour les pauvres dix louis à la petite musique et sergents accompagnant les vins d'honneur. Elles ont donné 50 louis à une personne, 40 à une autre, 20 à une troisième sans compter des charités de trois, quatre et plus de louis.

Elles ont fait présent d'une tabatière à l'abbé de

littéraire» par «Les Mélanges de Littérature et de Politique» qui seront rédigés par l'avocat Courtois de Longuyon¹⁾ un ancien collaborateur du «Journal» devenu l'adversaire de Feller. Malheureusement, à ma connaissance du moins, la collection de ce périodique ne se rencontre nulle part, à telles enseignes, que les auteurs d'études sur le journalisme luxembourgeois --- Warzée, Douret, Wurth-Paquet, l'abbé Blum, A. Funck, B. Weber et Etienne etc. en ignorent ou en nient l'existence. J'ai pour ma part été plus heureux

St. Maximin, Willibrord Wittman, avec un chiffre de leur nom en diamant au-dessus, une pareille boîte au baron de Feltz qui était venu ici en avant pour faire les arrangements.

Jamais on ne verra plus de princesse et de prince si gracieux».

Texte Merjai:

«Jeudi 9 octobre 1783 les Archiducs Marie Thérèse et Albert arrivèrent en notre ville et le vendredi le 10 arriva l'Electeur de Trèves avec sa soeur Cunégonde et lundi 13 octobre ces Princes et ces Princesses allèrent à la Chapelle de N. D. où M. l'abbé de Saint-Hubert leur dit la messe et de là ils furent à la Faïencerie pour y voir les beaux ouvrages de cette manufacture.

Le jeudi 16 les archiducs reconduisirent leur frère et soeur à Trèves et revinrent le même jour à Luxembourg et le vendredi ils allèrent à Orval. Samedi le 18 ayant admiré toutes les beautés de cette magnifique maison, elle prit avec son époux congé de M. l'abbé dom Etienne Scholtus et partit pour retourner à Bruxelles. Elle donna à Luxembourg 100 louis pour les pauvres de la ville. Nous revîmes encore une fois ces princes à l'inauguration de l'Empereur Léopold II, en 1791.

¹⁾ Alexandre Nicolas Courtois, publiciste franco-luxembourgeois, né a Longuyon, le 24 novembre 1758. a été décapité à Paris le 12 janvier 1794, Avocat à

dans mes investigations et je possède quelques numéros de cet introuvable «canard». Voici, entrant dans le cadre du sujet que je traite, un article du 15 mai 1789:

«Luxembourg, 15 mai 1789. -- Les alarmes répandues sur la santé de l'empereur (Joseph II) ont été des plus vives et jamais l'amour d'un peuple pour son souverain ne s'est manifesté avec plus de sensibilité et d'une manière aussi générale... La tristesse s'est surtout fait sentir à Luxembourg; il n'est personne qui n'en ait témoigné. On y a fait des prières publiques. Le 29 avril, M. l'abbé de Munster célébra le service divin, auquel assistèrent le Conseil Souverain, l'Etat-Major, le Corps d'Officiers, le Magistrat, l'Ordre des Avocats et toute la bourgeoisie. Le 30, le Corps des Treize Maîtres fit célébrer un service solennel dans l'église paroissiale; le curé officia, chacun mêlait son tribut de douleur aux prières ferventes de ce digne pasteur; sa piété, ses vertus, semblaient rassurer tous les coeurs; elles sont, disaient les ouailles, la meilleure offrande que nous puissions éle-

Nancy, dit la *Grande Encyclopédie*, il se jeta dans la littérature à la suite de quelques succès flatteurs obtenus dans les académies de province. Il collabora au *Journal de Deux-Ponts*, au *Journal général de l'Europe*, à la *Muse ardennaise*, au *Journal historique de Luxembourg* et — ajouterons-nous, dirigea et rédigea les *Mélanges de Littérature et de Politique*, journal bi-mensuel qui succéda au *Journal Historique* et était édité à Luxembourg chez Perle (1788-1791). Nommé à la révolution membre du district de Longwy puis commissaire du pouvoir exécutif dans la Flandre orientale, il revint en France après la trahison de Dumouriez. Nommé accusateur public près le tribunal militaire de l'armée de la Moselle, mais dénoncé comme modéré, il fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. Parmi ses nombreuses publications, que la *Grande Encyclopédie* estime de peu la valeur, il convient de relever particulièrement ses *Observations pour la ville de Longuyon*, Paris, an II, in 12°. — Voir au sujet de Courtois, l'article que Neyen lui consacre dans sa «Biographie Luxembourgeoise».

ver vers le ciel. Cette idée ouvrait leurs âmes aux douceurs de l'espérance. Le 2 mai, la jeunesse de Luxembourg donna également des marques de son attachement pour le Souverain; elle fit de même célébrer un service. Après les prières particulières de toute la ville, pour la santé de Sa Majesté, il est arrivée samedi une lettre circulaire de la part de l'archevêque de Trèves, qui ordonnait, pendant trois jours consécutifs, des prières publiques dans tout le pays de Luxembourg. Ce qui a été fait. Le lundi, 4 mai, Monsieur le Directeur du Séminaire célébra la messe à laquelle assistèrent en ordre les séminaristes et les écoliers.»

XII

Inauguration de Léopold II

J'ignore encore les raisons qui amenèrent la disparition des «Mélanges». La grande Révolution et les idées avancées de l'avocat Courtois n'ont pas dû y avoir été étrangères. Le fait est que ce journal, pourtant assez bien fait, et où, en tout cas, plus de talent est dépensé que dans celui de Feller, ne dépasse pas trois ans d'âge. Dès le mois de mai 1791 il est en effet, à son tour, remplacé par la «Gazette politique et littéraire de Luxembourg» imprimée par «les héritiers de François Perle» qui sont plus lointainement, ceux d'André Chevalier. Et tandis que le journal de l'abbé Feller, se désintéressant, depuis qu'il a quitté nos parages, de plus en plus du Luxembourg, ne publiera, au sujet de l'«Inauguration» de Léopold II, frère et successeur de Joseph II. que les quelques mots que voici :

»Bruxelles, le 24 août 1791. — Nos Sérénissimes gouverneurs sont partis le 22 août pour Namur où l'inauguration s'est faite le même jour. Leurs Altesses Royales sont allées à Luxembourg, pour la même cérémonie.»



Léopold II., empereur,
de la maison de Lorraine-Habsbourg, duc de Luxembourg 1790-1792

la «Gazette» consacra aux curieuses cérémonies, telles qu'elles se sont déroulées dans nos murs, un numéro spécial tout entier.

Et d'abord nous trouvons dans la *Gazette Politique et Littéraire de Luxembourg* du 30 juillet 1791 daté de Luxembourg le 29 juillet:

«On commence à faire les préparatifs pour recevoir dignement Leurs Altesses Royales, les Sérénissimes Gouverneurs Généraux des Pays-Bas qu'on attend ici vers la fin du mois d'août pour faire l'inauguration. La Bourgeoisie de cette ville, désirant faire les honneurs dus à ses augustes maîtres, et étant dépourvue d'armes pour cette cérémonie, s'adressa au commandant général et Feldt-Maréchal baron de Bender pour obtenir de lui la permission de se faire délivrer un certain nombre de fusils. Son Excellence daigna accorder cette demande par une lettre très gracieuse, dont voici la traduction:»

«Messieurs,

«Il me fait un vrai plaisir de consentir au désir d'une Bourgeoisie que j'estime si sincèrement, et à laquelle je ne désisterai jamais de témoigner toujours et en toutes occasions mon amitié la plus intime.

En conformité de ces sentiments, je n'ai pas hésité de donner les ordres, à ce que les 500 armes demandées soient fournies pour le dit usage.

Et on n'a qu'à s'adresser pour cela à M. le Lieutenant Feldt-Maréchal de Querlonde.

Au reste, il m'est agréable de répéter à cette occasion l'assurance du plus sincère dévouement ainsi que de l'estime avec laquelle je suis, sans réserves.

Messieurs,

votre dévoué serviteur

Signé: B. baron de Bender, Feldt-Maréchal.

Bruxelles, le 23 juillet 1791.»

En septembre suivant paraissait à Luxembourg, à «l'Imprimerie des héritiers de François Perle», une brochure de 36 pages in-8°, intitulée: «Inauguration de Sa Majesté l'Empereur et Roi Léopold II, glorieusement ré-

gnant en qualités de Duc de Luxembourg et de Comte de Chiny, célébrée à Luxembourg, le 25 août 1791». Cette brochure est, dans le goût de l'époque, ornée sur la page du titre d'un cartouche représentant une lyre couronnée et fleurie, dressée sur un chapiteau qu'orne en outre une sorte de tromblon assez indéfinissable. Quant à la vignette de première page, la mappemonde, le compas, l'équerre et autres ustensiles d'un scientifique à bon marché ne pouvaient pas faire défaut; dans le fonds, une tour à allure romantique; brochant sur le tout, la draperie obligatoire.

En réalité, la brochure en question n'est qu'un supplément — un numéro spécial, dirait-on de nos jours — de la *Gazette*, dont elle emprunte le papier, le format et l'allure générale.

Cette description des cérémonies, réellement curieuses, qui accompagnèrent à Luxembourg l'«Inauguration» de Léopold, n'est pas complète; elle n'est même pas complétée par le «Recueil des Pièces» auquel elle ne cesse de renvoyer, ni même par les notes supplémentaires que l'on trouve dans la «*Gazette de Luxembourg*». Nous avons essayé d'y mettre la dernière main en faisant usage du très intéressant article que feu M. van Werveke consacra à cette même cérémonie dans ses «*Beiträge zur Geschichte des Luxemburger Landes*» II^{me} fascicule, Luxembourg. Pierre Brück 1886. Ajoutons que, par une singulière erreur de date, erreur d'autant plus singulière qu'elle est répétée, Van Werveke situe cette «Inauguration» en 1792. Ajoutons encore que Van Werveke n'indique pas où il a puisé ses renseignements; il ne semble pas

qu'il se soit inspiré des mêmes sources que les nôtres, son étude étant à la fois plus complète et plus incomplète que l'opuscule consacré à l'époque à ces remarquables journées. Nous suivrons celui-ci littéralement, en guillemettant les alinéas; nous intercalerons les différentes pièces du «Recueil» qui nous sembleront intéressantes ainsi que les détails originaux dus aux recherches de Van Werveke:

«L'empereur Léopold II ne pouvant, à cause des circonstances actuelles se rendre en personne dans les différentes provinces qui composent ses vastes états pour y faire et recevoir le serment que les Princes-Souverains sont accoutumés de faire et recevoir lors de leur avènement à la Souveraineté desdits Pays, donna par ses lettres-patentes du 14 février de cette année, plein pouvoir au Prince Royal le Duc Albert de Saxe et de Teschen, qui, conjointement avec l'Archiduchesse Marie-Christine d'Autriche son Epouse, est établi Lieutenant-Gouverneur et Capitaine-Général des Pays-Bas, de prêter en son nom le serment dû aux Etats desdites Provinces, et de recevoir et accepter leurs promesse et serment d'obéissance et de fidélité en la forme et manière accoutumées, ou par lui-même ou par une autre ou plusieurs personnes, que ce Prince voudrait constituer à l'effet des susdites prestations et acceptations de serment.

Leurs Altesses Royales ayant voulu se transporter elles-mêmes dans les différentes Provinces des Pays-Bas de leur Gouvernement pour l'inauguration de Leur Auguste Frère, ne voulurent pas manquer de donner ces mêmes témoignages de bienveillance, d'affection et d'amour à la province de Luxembourg, dans tous les temps si inviolablement attachée à son Souverain.

Il est difficile d'exprimer combien la nouvelle de l'arrivée de Leurs Altesses Royales à Luxembourg répandit de joie dans la Province et dans la ville. Dès que cette heureuse nouvelle fut rendue publique, un chacun s'empressa de donner des témoignages publics et non équivoques de l'amour dont les grands et les petits, les riches et les pauvres, en un mot tous

les ordres de cette fidèle Province étaient pénétrés pour son Souverain et ses augustes Représentants. qui, étant partis de Namur le 23 août, vinrent coucher à Arlon, à distance de cinq lieues de Luxembourg.

Entrée de Leurs Altesses Royales dans la Ville de Luxembourg, le 24 août 1791

L'Aurore n'était encore point disparue de l'horizon, que les tambours de la Milice bourgeoise se faisaient déjà entendre dans toutes les rues pour rassembler les bourgeois, qui s'étaient formés en bataillons et en compagnies, pour recevoir avec plus de pompe Leurs Altesses Royales: cette Milice pacifique sortit à 6 heures du matin, tambour battant, drapeaux déployés, pour aller entendre la messe à la chapelle de Notre-Dame de Consolation, qui fut dite par M. Kaeuffer, Curé des SS. Nicolas et Thérèse de Luxembourg, que son zèle distingué et reconnu pour son Souverain, avait fait choisir pour Aumônier-Général, avec grande solennité et d'une voix unanime par tous les bourgeois, ses fidèles imitateurs dans leur entière soumission et obéissance à leur Souverain.

Des «Lettres-patentes» en langue allemande avaient été données par la Bourgeoisie de Luxembourg «à Monsieur le Curé des Sts. Nicolas et Thérèse le 14 août 1791. Elles avaient été imprimées sur satin blanc et présentées à M. le Curé par les Officiers en Corps, toute la Milice bourgeoise étant rangée en bataille devant sa maison, accompagnée de sa musique». Voici la «traduction littérale» des lettres-patentes en question:

Au Révérend Monsieur, Monsieur Jean *Kaeuffer*, Curé de la Paroisse des Sts. Nicolas et Thérèse à Luxembourg.

Les Bourgeois de Luxembourg qui, de tous temps et dans toutes les occasions se sont piqués de témoigner à leurs Souverains la fidélité qui leur est due, s'empressent encore aujourd'hui, à montrer dans l'Inauguration qui aura lieu le 25 de ce mois, qu'ils ne sont pas indignes du nom de fidèles sujets.

Les préparatifs pour la réception de Leurs Altesses Royales démontrent, que les Habitants de Luxembourg n'ont rien de plus à coeur, que de donner des preuves de leur sincère dévouement et de leur amour pour le meilleur des Princes.

Leurs fidèles ancêtres leur ont laissé par tradition, qu'on ne peut recevoir plus dignement son Souverain que sous les armes, c'est pourquoi la Bourgeoise s'est formée et divisée en Bataillons et Compagnies, a choisi ses officiers, et enfin s'est préparée militairement à cette grande Fête.

Une chose semble manquer à l'accomplissement de leurs souhaits; c'est le choix d'un Aumônier-Général.

Sur qui pourraient tomber les vœux unanimes des Citoyens, que sur la personne du Révérend M. Kaeuffer, ce digne Curé: son attachement et sa fidélité inébranlable pour son Souverain; son amour et ses soins infatigables pour ses ouailles; son assiduité dans la pratique de ses devoirs sont autant de titres qui l'appellent au poste que tous les vœux des Citoyens de Luxembourg désirent de remplir.

Nous donc soussignés, Major-Commandant, Capitaines, Lieutenants et Sous-Lieutenants de la Bourgeoise de la Ville de Luxembourg, déclarons avoir choisi d'une voix unanime et au nom de tous les autres Bourgeois, le Révérend M. Kaeuffer, Curé des Sts. Nicolas et Thérèse, en qualité de notre Aumônier-Général pour ces Fêtes de l'Inauguration, et lui demandons, qu'il veuille bien agréer notre choix, et assister à toutes les solennités prochaines.

Fait à Luxembourg l'onze août, mil sept cent quatre-vingt-onze.

Etaient signés:

J. P. Schaar, Major, Paul Waver, Adjud. d'aile, Pierre Schlim, Adjud. de Bataillon, Feltz, Sergent-major.

Capitaines: Ant. Pescatore, Limpach, Dutreux, Pierre Bruch, Frédéric Ensche, Pierre Ensche, Denis, Michel Müllendorff, J. Lallemand, Capit. Lieut.

Lieutenants et Sous-Lieutenants: Philippe Faber, Jean-Pierre Faber, F. Ant. Rues, L. Mersch, Jean Momper, J. J. Buck, Ertel, F. Xav. Wurth, J. P. Baclesse, Philippe-Joseph Looz, J. Kaifer, Reis, F. Servais, ordonnance, Boncroix, M. Kremer, Beyren, Jean Kockeufen, Huisquin, J. H. Poelcking, M. Faber, N. Recht, François Gevger, Chrétien Eisenbach, N. Schayer, Charles Moris, J. Folschet, Koenig, Alexandre Bourgeois, Reuter, J.-P. Gangler, Hilaire Huwer, Thomas Schmitz, J. Strock, J. B. Liesch, Jos. Moris, Gaspar Louis, J. N. Müllendorff, Niedercorn.

«Après la Messe, la Milice bourgeoise entra dans un Camp, qui avait été dressé la veille; en attendant l'arrivée de LL. AA. RR. M. Schaar, Major-Commandant, donna dans une belle tente un déjeuner splendide au corps des Officiers, à Mrs. l'Aumônier-Général et ses Chapelains et à toutes les personnes qui voulurent bien aller prendre part à la joie commune.

«La musique rendit le déjeuner plus brillant; un peuple nombreux accourut pour voir ce nouveau et agréable spectacle.

«Les Etats avaient député quatre membres de chaque Ordre et leurs Conseillers-pensionnaires pour aller jusqu'à Strassen, village distant d'une lieue de la ville, afin d'y complimenter Leurs Altesses Royales. Un escadron d'Uhlans de la garnison et une compagnie de Dragons, forte de 39 hommes, de la jeunesse bourgeoise, y attendaient aussi ces Princes chéris. Six postillons avaient été envoyés jusqu'à Steinfurt, village à 3 lieues et demie de la ville. Elles furent précédées par les carrosses des Etats et escortées par les Dragons bourgeois et les Uhlans jusqu'à la Maison rouge, distante d'un quart de lieue de la ville.

Là, selon Van Werveke, le vice-maréchal Baillet de la Tour adressa à nos hôtes royaux et impériaux, en français, le discours suivant:

Madame, Monseigneur.

«Rien ne pouvait nous flatter plus que l'honneur de venir au nom des Etats recevoir VV. AA. RR. sur cette route, pour leur porter les hommages du zèle et du respect dont en tout temps nous avons été et serons toujours animés pour VV. AA. RR., et leur témoigner, combien nous sommes pénétrés, Monseigneur, de la faveur que nous fait S. M. notre auguste monarque, en choisissant V. A. R. pour son représentant et de celle de S. A. R. Madame l'archiduchesse qui daigne venir être témoin de notre zèle à renouveler l'heureux serment qui nous lie à jamais à l'auguste maison d'Autriche.

Le prince-gouverneur répondit, également en langue française, par un discours bien senti qui se terminait par ces mots: «Qu'en entrant dans la province il avait dit à S. A.

Madame l'Archiduchesse qu'il y respirait avec plaisir un air pur et qui n'était pas souillé par l'infidélité.»

D'après Van Werveke la «Maison Rouge» dont il s'agit ici devait se trouver sur le sommet de la hauteur entre Luxembourg et Strassen, à proximité du gibet municipal (Galgenberg), ce qui nous permet de la situer du côté de la Maternité actuelle. C'est là que LL. AA. RR. saluées par la triple et inévitable décharge des canons des remparts, visibles de cet endroit.

«descendirent de leur voiture de campagne et montèrent dans un carrosse envoyé de Bruxelles pour cette cérémonie; en passant sur les Glacis, elles y trouvèrent l'infanterie bourgeoise rangée en ordre de bataille.

Vers les 11 heures se fit l'entrée de LL. AA. RR. dans l'ordre suivant:

Un piquet d'Uhlans commençait la marche; on voyait ensuite les carrosses des députés des États; dans le premier étaient Mrs. le Chevalier de Labbeville et Dupont, avec M. Rossignon, Conseiller-pensionnaire. Dans le second, MM. Forron et de Blier, avec M. Merjai, Conseiller-pensionnaire. Dans le troisième MM. le Comte de Brias et le baron de Schauenbourg. Dans le quatrième, M. le Comte De La Tour, lieutenant-général, Chevalier de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie et Vice-Maréchal des États, avec M. de Breiderbach. Dans le cinquième, MM. les Abbés d'Epsteinach et de Munster. Dans le sixième, MM. les Abbés d'Orval et de St. Maximin. Chacun de ces carrosses n'était attelé que de deux chevaux; leurs domestiques respectifs marchaient à pied à côté de ces carrosses, tête découverte.

Un escadron d'Uhlans venait après les carrosses, montés sur de très beaux chevaux, portant leur pique garnie d'un petit étendard aux couleurs de l'Empereur, ce qui, joint à leur costume, faisait un charmant coup d'œil.

La Compagnie de Dragons de la Jeunesse bourgeoise suivait les Uhlans, le sabre à la main; leur

habillement ne faisait pas un moins bel effet que celui de ceux qui les précédaient. Leur uniforme était aux trois couleurs de la Province, qui sont le bleu céleste, le rouge et le blanc. Leurs habits étaient bleus célestes, revers blancs, leurs vestes rouges et leurs culottes jaunes. Les officiers avaient épauettes d'or; leur chapeau était relevé par un panache blanc; leur porte-manteau était de même couleur que leur habit. Leur Trompette avait l'habit rouge, était monté sur un cheval blanc, immédiatement avant le Commandant; l'Etendard richement orné, portait d'un côté les Armes de l'Empereur et de l'autre celles de la Province.

Ensuite paraissait le carrosse où étaient Leurs Altesses Royales; il était attelé de six chevaux, dont la beauté était encore relevée par leur magnifique harnais, où la dorure brillait de toute part.

Le Magistrat et les Maîtres des treize Corps de Métiers de la Ville marchaient aux deux côtés de la voiture, tête découverte; ils s'étaient trouvés à la première barrière de la Ville, pour complimenter Leurs Altesses Royales.

Des jeunes Enfants, réunis en deux Compagnies, l'une de Hallebardiers et l'autre de Canonniers, marchaient derrière le carrosse. Ils étaient précédés de six musiciens de même âge, avaient leurs Officiers distribués selon l'ordre militaire. Un Drapeau des plus beaux et des plus riches était porté au premier rang; on y voyait un Soleil, un Aigle et des Aiglons avec cette devise au contours: *Optant et Sperant*. La première Compagnie était divisée en deux Sections, au milieu desquelles se trouvaient des Tambours et des Fifres de même âge que le reste de la Compagnie. Ceux-ci portaient comme les Musiciens, habits rouges et revers bleus, vestes et culottes blanches, et étaient habillés à la Maure avec des Turbans. Le reste de la Compagnie portait uniforme bleu céleste, revers rouges, vestes et culottes blanches; leur chapeau était relevé d'un beau panache blanc; leurs Armes étaient une Hallebarde et un Sabre.

Voici les noms des quarante-cinq petits Hallebardiers, (dont l'ainé, croyons-nous, n'avait pas quatorze ans):

De Ballonfeaux, capitaine; Baclesse et Macher, lieutenants; Richard et Schneider, porte-drapeau; Becker, Dudion, Coner, Schmit, Namur, Lallemand.

Martiny, Graas, Kackeiser, Reh, Pflug, Stein, Lang, Denis, Samson, Funck, Reuter, Pastoret, Findel, Mersch, Heuskin, Andresen, Richard, Kerschen, les deux frères Adam, Mullenbach, d'Ollimart, Tosto, Leistenschneider, Berchem, Christnach, de Traux, Schaar, Rolf, Loutz, Printz, Gellé, Lahaye.

La Compagnie des Canonniers suivait immédiatement; leur uniforme était rouge, revers bleus, vestes et culottes blanches. Huit jeunes enfants, habillés de drap gris, traînaient deux pièces de canons au milieu de cette petite troupe enfantine.

Voici les noms des dix-neuf jeunes Artilleurs:

Scheer, capitaine; Schaar, lieutenant; Martiny, Namur, Lambert, Huberty, Samson, Fischer, Fendius, les deux frères Nicolas, Ufer, Sefer, Graaf, Boch, Kun, Lansener, Recht et Kleber, canonniers.

Enfin venait la Milice bourgeoise, tambour battant, drapeaux déployés; elle était précédée d'une musique turque, composée de 30 musiciens; ceux-ci avaient uniforme bleu, revers rouges; le Tambour-major, qui les précédait, répondait par la beauté de son accoutrement à la magnificence de la Fête: il portait les armes de l'Empereur sur une plaque d'argent attachée à sa bandoulière.

Cette Milice supérieurement bien instruite dans les évolutions militaires (Plusieurs semaines avant cette Solennité, les bourgeois se rassemblaient le soir après leurs occupations, tantôt par Compagnie, tantôt par Bataillon pour s'exercer dans les évolutions militaires.) portait cocarde noire et jaune, avait à sa tête son Commandant qu'elle s'était elle-même choisi sous le nom de Major; celui-ci se montrait digne du choix qu'avaient fait de lui les Concitoyens, et par sa magnificence dans le Camp, et par sa prestance, et sa bonne mine qui étaient encore rehaussées par son habillement. Son Adjudant l'accompagnait, montés l'un et l'autre sur de très beaux chevaux.

Ce superbe cortège ainsi disposé, passa de la Rue de la Porte-Neuve dans la Grand'rue, sur le Marché aux Herbes et sur celui aux Grains.

L'air était rempli du carillon harmonieux de toutes les Cloches. Le bruit de l'Artillerie se mêlait au son des Trompettes et des Tambours ce qui rendait cette Cérémonie d'autant plus pompeuse et magnifique.

Les Troupes de la Garnison étaient rangées en haie sur deux rangs de hauteur depuis la Porte-Neuve

jusqu'au Refuge de l'Abbaye de St. Maximin. Elles avaient leurs Officiers à leur tête, leurs drapeaux déployés, et leurs tambours battants. M. le Général-Major de Cammuller, Brigadier des Troupes de la Garnison de Luxembourg, était à leur tête à pied; M. le Lieutenant-Colonel de Wurtemberg Lamar-selles, celui de Muray, M. de Neuforge, celui de Bender, M. de Mayer, et le Premier-Major de Clairfet, M. de Carpentier, étaient à cheval à la tête de leur Corps respectif, M. de Querlonde, Lieutenant-Général de Luxembourg était allé recevoir Leurs Altesses Royales et les accompagnait à cheval.

Toutes les maisons des rues, par lesquelles Leurs Altesses devaient passer, étaient pleines de personnes de distinction qui étaient venues des autres quartiers de la ville, des environs, et même des endroits fort éloignés pour voir cette cérémonie; mais comme ni les boutiques ni les fenêtres n'étaient pas suffisantes pour contenir cette multitude de spectateurs, on voyait encore les toits et la gouttière couvertes de monde. Vers le milieu de la Grand'rue entre la rue aux Charbons et la rue des Capucins, presque au centre de la ville, s'élevait à la hauteur des plus hautes maisons un superbe Arc de Triomphe, embelli de figures et d'inscriptions analogues à cette auguste Cérémonie.

En voici la description:

«Ce beau Monument, élevé au milieu de la Grand'Rue de cette ville, offrait dans sa façade principale, située à l'Occident une grande porte, haute de quarante pieds, faite en Arc, qui était accompagnée de deux ordres d'architecture; celui du bas était le Dorique, qui était représenté par quatre Colonnes, sur lesquelles reposait sa Corniche ornée de Triglyphes mélangés de têtes de béliers. Ces colonnes, qui étaient représentées en marbre, étaient espacées les unes des autres par deux Statues de bronze, qui en relevaient la richesse. (Le long de ces Colonnes on avait suspendu les Enseignes des treize corps de Métiers de cette ville.) Celle qui se voyait à droite, était la Clémence, figurée par une femme qui tenait dans sa main droite un miroir et ayant un serpent, qui s'entrelaçait autour de son bras gauche, qui sont les attributs de cette vertu. Sur son Piédestal on lisait ces mots:

Roboratur Clementia Thronus ejus. Prov. 20. v. 28.

Et au-dessus de la tête on voyait un médaillon suspendu avec cette légende en Chronogramme:

*LeopoLDo seCVnDo
pie IVrant
fIDI LUXembVrgenses
trlbVnl.*

La Statue de la gauche était la Justice, qui tenait dans sa main gauche son épée et dans la droite sa balance, ayant sur son piédestal cette inscription:

Justitiâ firmatur Solium. Prov. 16. ver. 12.

Et au-dessus dans un médaillon on lisait cette seconde Légende:

*VIVant
LeopoLDVs ChrIstIna aLbertVs
VrbIs. patrIae
trIVMphVs.*

Quant au Centre de l'Arc, il était orné de deux cornes de fleurs, qui tombaient perpendiculairement, et au milieu était suspendu un troisième médaillon, qui portait ce Chronogramme:

*MerCatores LVXenbVrgenses
LeopoLDo aVgVsto
pla Vota ferVnt.*

Quant à la partie supérieure, on y voyait une Corniche ionique, qui était soutenue par quatre pilastres de cet ordre. Au milieu on remarquait un ovale où était le chiffre de *Léopold*, figuré par deux L accouplées; et aux deux côtés on apercevait des Bas-Reliefs en marbre blanc, qui correspondaient aux Statues inférieures. Le Bas-relief du côté droit représentait la Paix par une Femme, qui tenait de la main gauche une torche ardente renversée et portant dans sa droite une branche d'Olivier; au haut on lisait:

Pacem veram dabit vobis. Jerem. 14. v. 13.

Celui du côté gauche représentait l'Abondance par une autre Femme, qui tenait dans son bras gauche une Corne remplie de fruits, et au haut on lisait:

In omni opere erit abundantia. Prov. 13. v. 23.

Sur la Corniche de cet ordre s'appuyait une balustrade, qui était ornée de quatre globes en bronze, au milieu desquels s'élevait des Pyramides de marbre, où on voyait encore le chiffre de l'Empereur; au milieu on remarquait le buste de ce Prince haut de sept pieds en bronze également et avec cette inscription au bas:

*LeopoLDo aVgVsto
LVXenbVrgVM
sanCte IVrat.*

La Façade orientale était composée de l'ordre ionique, elle était enrichie, comme la première de quatre Colonnes, avec deux Statues peintes en marbre blanc. Celle de la droite représentait l'Espérance qui s'appuyait sur l'ancre d'un vaisseau, ayant au piédestal cette inscription:

Quia factus est spes mea. Psal. 60. v. 4.

Et en haut sur un médaillon pareillement suspendu on y voyait cette légende:

Salus nostra in manu tua est, laeti serviemus Regi.

Gen. 45. v. 25.

La Statue de la gauche était l'Amour, figuré par une Femme, qui tenait de sa main droite une patène, sur laquelle il y avait deux coeurs, et dans sa main gauche elle tenait une torche ardente; à ses pieds on apercevait un chien, symbole de la fidélité. Au bas on lisait:

In Amore eius delectare. Prov. 5. ver. 19

et sur le médaillon du haut:

*Provincia
Deo et Regi
Semper fidelis.*

Et au milieu, c'est-à-dire sur celui qui était suspendu dans le centre de la porte; on y voyait cette troisième légende, (elle ne fut mise qu'après l'Inauguration):

*Luciburgenses Leopoldo laudite vestro
Quam modo iurastis hanc retinete fidem.*

Cette façade, qui était terminée par un fronton, était enrichie par un ovale qui était placé dans son tympan, où on avait représenté le buste de l'Empereur soutenu par des génies: aux deux extrémités du fronton s'élevaient deux pyramides de marbre avec le chiffre de ce Prince, ayant au bas d'un côté: *Pater patriae*, et de l'autre: *Laetitia publica*.

C'est à MM. les treize Maîtres, et surtout à MM. les Marchands qu'on doit ce bel édifice, qui avait été érigé sous la direction de S. F. Baclesse et par les soins de G. Stein, sculpteur. En deça du portique occidental, par lequel devaient entrer LL. AA. RR. on avait pratiqué de chaque côté deux gradins de gazons en forme d'amphithéâtre. Quarante et une jeunes Filles au-dessous de douze ans y étaient placées, sur

quatre lignes; trois portaient des coussins; sur celui du milieu était un compliment imprimé sur Satin blanc, sur chacun des deux autres un Coeur d'argent; toutes les autres portaient des petits paniers d'Argent percés à jour de forme ovale, dix-neuf étaient pleins de fruits et dix-neuf de fleurs du Pays, les uns et les autres entremêlés. Leurs robes étaient de Mousseline, elles étaient ceintes d'une large ceinture aux couleurs de la Province, elles portaient par-dessus un manteau de gaze retroussé et flottant. Une couronne des plus belles fleurs d'Italie ornait leur tête et leur chevelure.

Voici les noms de ces fillettes :

Melles D'Olimart, Leurs, Hochhertz, Heuchlin, Leurs, Boch, Lequeureux, Graas, Schneider, de Marbaix, Leistenschneider, Momber, Reuter, Kneip, Leitz, Haan, Fischer, Peulkin, Winkel, Bourgeois, Gellé, Mamer, Hendel, Albert, Kakeisen, Farra, Heuchlin, Clemens, Roisle, Bock, Mullendorff, de Traux, Faber, Reh, Graaf, Weyer, Crappy, Thomé, Wirth, Trinur, Seyler.

Ce contraste frappant du superbe Arc de Triomphe qui s'élevait majestueusement, et dont les bases embrassaient toute la largeur de la rue, avec ces jolies petites Nymphes, dont l'innocence était figurée par la couleur, et la beauté relevée par l'élégance de l'habillement; ce beau et touchant spectacle surprit agréablement Leurs Altesses Royales qui, s'étant arrêtées, furent saluées de cette belle jeunesse de trois profondes révérences avec le cri trois fois répété et rehaussé chaque fois de *Vivent Leurs Altesses Royales*. Ces acclamations, qui partaient encore plus du coeur que de la bouche, auxquelles on peut appliquer ce passage du Ps. 8: *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*, et ce superbe appareil méritèrent les applaudissements de Leurs Altesses Royales, qui arrivées au Refuge de l'Abbaye de Saint-Maximin, y trouvèrent le Conseil Souverain de la Province en Corps et en Robes, auquel, ainsi qu'aux Trois États, aussi en Corps, et à MM. les Généraux et Officiers de l'Etat-Major et autres, elles donnèrent d'abord et successivement les audiences les plus gracieuses.

Au nom des Représentants des Etats, dit van Werveke, le Vice-Maréchal Baillet de la Tour prit la parole: «Monseigneur, l'assemblée des

»Etats a l'honneur de se présenter à V. A. R.
»pour lui exprimer ses sentiments de respect
»et en même temps l'étendue de la joie dont
»elle est pénétrée à la vue de la cérémonie
»auguste, dans laquelle V. A. R. va représenter
»le plus grand, le plus juste et le meilleur des
»monarques, et que S. A. R. Madame l'archi-
»duchesse daigne illustrer par sa présence.»

Dans le courant de l'après-midi eurent leur tour d'audience les officiers de la municipalité et ceux de la cavalerie bourgeoise, celle-ci composée de 39 très jeunes gens, mais dont ni Van Verweke ni nous-même n'avons pu retrouver les noms. La garde d'honneur remit, imprimé sur satin blanc, le compliment dont voici le texte:

Madame, Monseigneur.

«Il ne peut exister d'événement plus heureux à notre âge, que celui de figurer à la réception de Vos Altesses Royales pour l'Inauguration du Monarque chéri qu'Elles représentent, et dont à la fois Elles nous retracent les vertus; daignez à cette occasion. Sérénissimes Princes, agréer les expressions de nos sentiments et de nos respectueux hommages, daignez ajouter à notre bonheur en Vous rappelant la fidélité que nous avons héritée de nos aïeux, et en Vous persuadant, Madame, Monseigneur, de notre dévouement et du zèle, dont, à leur exemple, nous serons toujours animés pour le service de notre auguste Maître.»

La réponse que daignèrent faire LL. AA. RR. au compliment est trop glorieuse pour eux et pour les braves Luxembourgeois, pour être passée sous silence. *«Nous sommes, dirent ces Princes chéris, intimement persuadés de la fidélité et de l'attachement inviolable des Luxembourgeois pour leurs Souverains, dont ils n'ont cessé de donner des preuves: nous ne doutons nullement, que les mêmes principes et les mêmes sentiments de vos ancêtres ne restent à jamais gravés dans vos jeunes coeurs.»*

Entretiens la Garnison était allée sur les Remparts faire une triple décharge de mousqueterie. La fatigue

n'empêcha pas S. A. R. Madame l'Archiduchesse de donner le même jour audience à un très grand nombre de particuliers de tout rang et de toute condition. Elle y admit aussi le Clergé et la Noblesse française réfugiés dans cette ville, et personne n'en sortit qui ne fut content et qui ne publia la manière affable et obligeante avec laquelle il avait été reçu, la justesse et l'énergie des réponses gracieuses que cette Auguste Princesse faisait à l'instant aux compliments préparés et étudiés.

Dans la même après-dînée, la petite Jeunesse bourgeoise tant les Filles que les Garçons, dont mention ci-devant, vint Drapeau déployé, Tambour battant, la musique en tête, complimenter Leurs Altesses Royales. Les Filles présentèrent leurs fleurs et leurs fruits après la lecture de leur compliment, imprimé sur Satin blanc et l'offrande des deux coeurs. S. A. R. l'Archiduchesse voulut bien prendre une fleur et un fruit de chaque panier. Les Officiers des jeunes Garçons entrèrent seuls, leur compliment, aussi sur Satin blanc, fut lu par le Lieutenant J. F. Baclesse, fils de Jean-François Baclesse, directeur de l'Arc de Triomphe et de toute cette belle petite Jeunesse.

Voici le texte du compliment des jeunes Hallebardiers et Canonniers luxembourgeois:

Madame, Monseigneur,

«Daignez agréer le sincère hommage des coeurs et le dévouement sans réserve d'une troupe de jeunes guerriers, qui se glorifient d'être les enfants d'une patrie, dont la soumission et la fidélité envers ses Souverains, Vos glorieux Ancêtres, de l'Auguste Maison d'Autriche ne s'est jamais démentie et ne se démentira jamais envers le plus juste et le meilleur des Rois *Léopold*, Votre Auguste Frère.»

Voici le texte du compliment des jeunes Demoiselles luxembourgeoises:

Madame, Monseigneur,

«Ce jour heureux où Vos Altesses Royales nous font la grâce de venir Elles-mêmes recueillir les sentiments de notre amour envers notre aimable et Auguste Souverain l'Empereur *Léopold*, est pour notre âge tendre une époque chérie, dont le souvenir gravé dans nos jeunes coeurs ne s'effacera jamais. Daignez recevoir avec bonté l'hommage de ces coeurs que nous Lui offrons avec autant de vérité qu'à Vos Al-

tesses Royales, et agréez quelques productions de ce Pays comme un gage de notre attachement et d'une fidélité inviolable.»

Vers les six heures du soir il y eut cercle de toutes les Dames de la Ville, que la bonté prévenante de l'Archiduchesse, pour leur éviter de grands frais, avait fait avertir longtemps avant son arrivée qu'Elles pourraient s'y trouver sans être habillées selon l'étiquette de la Cour.

Cérémonies du jour de l'Inauguration

«Le 25 août toute la Garnison se trouvait sous les armes, rangée en haie sur trois rangs de hauteur dans les principales rues de la Ville. A neuf heures du matin, on transporta solennellement les marques des dignités, Impériale, Royale, Ducale et Comtale (4 couronnes, le sceptre et le manteau). Les treize anciens Maîtres et trois Jeunes de la Bourgeoisie furent choisis pour les porter sur des riches Carreaux, du Refuge de l'Abbaye d'Epternach¹⁾, où on les avait déposées, dans la salle du Gouvernement²⁾, où devait se faire l'Inauguration. La Milice bourgeoise (sous le commandement de M. Antoine Pescatore) était sous les armes dans la Grand'rue.

«La marche s'en fit dans l'ordre suivant:

1. Un piquet d'Uhlans.
2. Une demie compagnie de Dragons de la Jeunesse bourgeoise.
3. Une demie compagnie de la Milice bourgeoise, son Major à la tête, précédé de la musique.
4. La compagnie des jeunes Hallebardiers, précédée de la musique.
5. La compagnie des jeunes Canonniers avec leurs canons.
6. Le Héraut d'armes de la Province (M. de Brambilla).
7. Ceux des treize Maîtres qui portaient les marques des Dignités Impériales, Royale, Ducale et Comtale.

¹⁾ Maison située rue du Marché-aux-Herbes presque en face du Palais grand-ducal et appartenant actuellement à M. Maurice Schmitz-Heintz. Cage d'escalier et fresques (plafonds) remarquables.

²⁾ Actuellement Palais de Justice.

8. MM. les Justiciers, Echevins et autres des treize Maîtres.

9. Le premier Roi d'Armes de Sa Majesté l'Empereur et Roi (M. Beydals de Zittaert) dit *Toison d'Or*.

10. Une demie compagnie des Dragons de la Jeunesse bourgeoise.

11. Un piquet d'Uhlans.

«Ce cortège se rendit par le Marché-aux-Herbes, le Marché-aux-Grains, la rue Marie-Thérèse, la rue Chimay, une partie de la Rue-Neuve (ex-rue et actuellement «avenue» (?) Monterey), la rue Saint-Philippe et la Grand'rue à l'Hôtel du Gouvernement, où les marques des Dignités, Impériale, Royale, Ducale et Comtale, furent déposées sur une table couverte d'un tapis de Drap d'Or.

«Le même cortège, après avoir reconduit les deux Héraults d'Armes au Refuge de Saint-Maximin, accompagna le Magistrat et les treize Maîtres, lorsqu'ils allèrent présenter les Vins d'honneur, consistant en deux aimes, d'environ cent pots de Luxembourg, l'une de rouge et l'autre de blanc (dans des fûts cerclés de bleu-blanc-rouge, dorés et aux armes du pays).

«Après cette cérémonie Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Saxe et de Teschen se rendit au Gouvernement précédé et suivi par le cortège suivant:

1. Par un escadron d'Uhlans.

2. Par les Membres des Etats de la Province et leurs deux Conseillers-pensionnaires en carrosses à deux chevaux, dans l'ordre ordinaire. Celui du Comte De La Tour, comme Vice-Maréchal, terminait la marche des Etats, dont les domestiques respectifs marchaient à côté de la portière et tête découverte.

3. Par un détachement de la Cavalerie bourgeoise, commandé par son Capitaine, ayant son Trompette à la tête.

4. Par le Timbalier et les Trompettes de la Cour, à pied.

5. Par deux Officiers d'Armes de Sa Majesté, à cheval, tenant le Caducée en main, la Toque en tête, et leur épée au côté, savoir par M. de Brambilla, Roi et Héraut d'armes de Luxembourg et de Chiny, affublé du quartier de la dite Province, et par M. Beydals de Zittaert, Conseiller de Sa Majesté son premier Roi d'Armes, dit *Toison d'Or* aux Pays-Bas et

Cercle de Bourgogne, revêtu de la Cotte d'Armes aux armes pleines de l'Empereur et Roi.

6. Par la Livrée de LL. AA. RR. deux à deux, et à pied.

7. Par les Chambellans à cheval.

8. Par la Compagnie des jeunes Hallebardiers.

9. Par la Compagnie des jeunes Canonniers, l'une et l'autre dans le même ordre et dans la même disposition que lors de l'entrée de LL. AA. RR.

10. Le carrosse de S. A. R. le duc de Saxe-Teschen, attelé de six chevaux, de chaque côté duquel marchaient les archers de la Garde-Noble du Corps, précédés dans le même ordre par les Hallebardiers.

11. Un Carrosse vide de LL. AA. RR., attelé de six chevaux.

12. Un détachement des Dragons de la Jeunesse bourgeoise.

13. Un détachement d'Uhlans.

«Ce cortège se rendit par les rues (plantées de maïs et débordantes de spectateurs) de Marie-Thérèse, de Chimay, de St. Philippe et par la Grand'rue à l'Hôtel du Gouvernement, où S. A. R. fut reçue par le Conseil Souverain et les États en corps, et passa, précédée des Hérauts d'Armes et des Chambellans et suivie par le Conseil et les États, dans la première des deux Salles, dans laquelle, comme la plus convenable par sa grandeur, était placé le Trône surmonté du Dais, sous lequel était le portrait de Sa Majesté l'Empereur et Roi³⁾, et un fauteuil pour Son Altesse Royale qui avait devant Elle la Table sur laquelle on avait déposé les marques des Dignités, Impériale, Royale, Ducale et Comtale (Les quatre couronnes en étaient d'or, quoique très remarquables par leur poids, (puisque ceux qui les portaient avaient été obligés de se faire rechanger) l'étaient encore plus par le travail et les pierreries qui les embellissaient.)

«Les Abbés, les Nobles, le Tiers-Etat avant à leur tête le Vice-Maréchal, M. le comte De La Tour.

³⁾ Ce portrait dû au peintre M. Maisonet se trouve actuellement, d'après van Werveke, dans la salle de réception de l'Hôtel du Gouvernement. Il était bien entendu agrémenté du chronogramme de rigueur:

LeopoLDVs seCVnDVs Caesar aVgVstVs gLorla
regnl aC feLICItas saeCVI.I nostrl.

prirent place selon leur rang à la gauche de S. A. R. Le Conseil Souverain était à la droite.

«Le premier Roi d'Armes était placé à la droite du Prince, au bas des degrés du Trône, la face un peu tournée vers le Héraut d'armes de la Province, qui était au milieu de la Salle vis-à-vis Monseigneur. Les Archers, Gardes nobles et les Hallebardiers étaient rangés autour du Prince et à l'entrée de la Salle.

«Son Altesse Royale Madame l'Archiduchesse s'y était rendue avec une Dame d'honneur par une voie plus courte, pour être témoin de cette auguste Cérémonie qu'Elle vit d'une estrade couverte de tapis qui avait été pratiquée à cet effet dans l'angle inférieur de la Salle.

«Tout le monde ainsi placé, et le Conseiller, premier Roi d'armes, ayant crié à haute voix «*Silence*» par trois fois, le greffier du Conseil Souverain ayant reçu des mains du Chambellan vicomte de Nieulant, secrétaire de LL. AA. RR. les lettres de Plein-Pouvoir de Sa Majesté l'Empereur et Roi, en fit lecture à haute voix en langue allemande, après laquelle le Vice-Maréchal des États assura en langue française S. A. R. Monseigneur de Duc de Saxe-Teschen, que reconnaissant en toute soumission Sa Majesté pour Prince et Souverain, comme Duc de Luxembourg et Comte de Chiny; ils étaient prêts et prompts de lui obéir et à cet effet lui prêter le serment d'obéissance et fidélité en la forme accoutumée, ce qu'ils accompagnaient de leurs vœux et prières pour la félicité, prospérité et conservation de Sa Sacrée Personne, mais que comme en semblables occasions les augustes Prédécesseurs de S. M. par bonnes coutumes et observances avaient les premiers juré et promis aux dits États de faire observer les Privilèges, bonnes Coutumes et Usances des dits Pays, ils suppliaient S. A. R. de vouloir réellement prêter tel Serment comme à ce commise et autorisée par les Pleins-Pouvoirs dont lecture venait d'être faite, sur quoi l'acte de ce serment, couché en langue allemande sur Parchemin muni de la Signature et du Scel de S. A. R. fut remis au greffier du Conseil qui en fit lecture à haute voix et venant à ces mots *ainsi m'aide Dieu et tous les Saints*, S. A. R. leva les doigts; cet acte en original fut remis au Vice-Maréchal des États. Le Prince s'étant assis et couvert, le second Conseiller-pensionnaire des États (Rossignon) fit à haute voix lecture, aussi

en langue allemande, du Serment d'obéissance et de fidélité à prêter par les États et venant à ces paroles *Ainsi m'aide Dieu et tous les Saints*, les Prélats, les Nobles et le Tiers-Etat les prononcèrent en même temps chacun à haute voix, les Abbés la main sur la poitrine, les Nobles et les Tiers-Etats en levant les doigts. Le Vice-Maréchal remit ensuite entre les mains de S. A. R. le Serment sur Parchemin muni du *Seing* de chaque membre des États et de leur grand Scel⁴⁾. Après quoi le Conseiller premier Roi d'armes s'avança vers le milieu de la Salle et fixant le Roi Héraut d'armes de la Province, il cria trois fois à haute et intelligible voix: *Vive Léopold second, Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême; Duc de Luxembourg et Comte de Cluny*; ce qui fut suivi des acclamations de toute l'assemblée, ainsi que d'une quantité de personnes qui en étaient simples spectateurs et d'une triple Salve d'artillerie.

« Cette cérémonie achevée, le cortège conduisit dans le même ordre S. A. R. Monseigneur à l'église des RR. PP. Récollets par la Grand'rue, par la rue de Saint-Philippe, par la rue Neuve et le Marché-aux-Herbes.

« On n'avait point vu depuis longtemps à Luxembourg une Cérémonie si pompeuse et si magnifique: l'air était rempli du carillon harmonieux de toutes les Cloches, le bruit de l'Artillerie se mêlait au son des Trompettes et des Tambours, et les cris de joie d'un peuple nombreux, accouru à cette fête, semblaient vouloir l'emporter sur les Canons, les Cloches et les Instruments militaire. Toutes les maisons étaient garnies de verdure; on n'entendait de tous côtés que des cris redoublés de *vive l'empereur Léopold*. Les qua-

⁴⁾ Avaient signé: Nicolas, abbé de Saint-Hubert; Willibrord, abbé de Saint-Maximin; Jean, abbé de Munster; Emmanuel, abbé d'Echternach; Barthélémy, abbé d'Orval; comte Baillet de la Tour; baron de Soleuvre; baron du Prel; baron de Breiderbach; comte de Brias; Charles de Schauwenbourg; Georges de Pfortzheim; Jean-Baptiste Sevl; de Blier; Forron; de la Mock; F. J. Dupont; J. Keller; B. H. Flabeville; Nicolas Watlet; M. Enscheer; C. Scheer; Wellenstein; Mathieu Well de Bittbourg; F. Henry; J. J. Dumenil; F. E. Dewez; L. de Labeville.

rante-et-une jeunes petites Filles étaient placées, comme la veille, dans leur joli costume à l'entrée de l'Arc de Triomphe, elles avaient crié au passage de S. A. R. pour le Gouvernement, à trois reprises: *Vivent LL. AA. RR.* A son retour elles firent les mêmes cérémonies que la veille en criant: *Vive l'Empereur Léopold second.*

«S. A. R. fut reçue à la porte de l'église des Récollets par l'Evêque d'Ascalon, suffragant de Trèves, à la tête du Clergé de la Paroisse des Sts Nicolas et Thérèse, qui complimenta le Prince et lui présenta l'eau bénite. Le Clergé chanta le cantique de Zacharie en précédant S. A. R. qui alla se mettre sur un Trône élevé sous un Dais préparé dans le choeur du côté de l'Evangile, S. A. R. Madame l'Archiduchesse étant déjà à genoux sur un prie-Dieu préparé du côté de l'Epître.

«La Messe, à laquelle assistèrent tous les Ordres de la Province et de la Ville, fut chantée par l'Evêque d'Ascalon; après laquelle on chanta le Te Deum au bruit des Fanfares et du Canon.

«Après quoi S. A. R., précédée de son cortège et suivie par le Conseil Souverain, retourna au Refuge de Saint-Maximin. La Compagnie des Tireurs, connue sous le nom de Confrérie de Saint-Sébastien (200 hommes), à 25 hommes par Compagnie de la Milice bourgeoise, s'y rendit vers les 5 heures après-midi, tambour battant, drapeaux déployés, le Major et les Officiers à la tête, précédés de la Musique. Ils présentèrent en langue allemande le compliment suivant:

Madame. Monseigneur.

«Pleins de confiance en la bonté de coeur naturelle de Leurs Altesses Royales, la Compagnie des Tireurs Luxembourgeois, sous le nom de Confrérie de Saint-Sébastien, prend la liberté de mettre aux pieds de Leurs Altesses Royales ses désirs sincères. Quelqu'uns de Leurs Devanciers ont daigné honorer cette Confrérie, en s'y inscrivant comme Confrères: nos vœux seraient remplis, si Leurs Altesses Royales nous jugeaient dignes de cette même faveur inestimable. Nous prenons la liberté de Les prier très humblement de nous honorer de l'inscription de Leurs Noms dans ladite Confrérie.

Les Membres de la Confrérie de St.-Sébastien.

LL. AA. RR. agréèrent tellement le compliment, que non seulement Elles écrivirent Elles-mêmes Leurs Noms dans le livre de la Confrérie, mais firent encore présent à celle-ci de 1.000 florins.»

D'après les sources dont disposait Van Werveke, deux des jeunes «officiers» des canoniers avaient accompagné le cortège de la Confrérie de Saint-Sébastien, l'un portant le compliment que l'on vient de lire, imprimé sur satin blanc, l'autre, le livre d'or de la Gilde des Tireurs. Il y est constaté en outre, que la duchesse signa en premier lieu, le duc après elle seulement; signèrent encore le général-major de Cammeler, le lieutenant-général de Querlonde, le comte Baillet de la Tour. M. Durieux, président du Conseil Souverain et le procureur général d'Olimart, auxquels le même honneur avait été réservé. ne furent pas «trouvés chez eux» et l'on dut se passer de leur signature.

«LL. AA. RR. se rendirent ensuite à l'Hôtel de Ville, où les États avaient fait servir un dîner auquel, outre les personnes de la suite de ces Princes, avaient été invités, l'Évêque d'Ascalon, le Conseil Souverain, MM. les Généraux et Officiers de l'État-Major, qui eurent l'honneur de manger à la même table, ainsi que les trois Corps des États. Des Canons, placés devant l'Hôtel-de-Ville, annoncèrent à toute la ville le moment où l'on but à la santé de Léopold second, de Marie-Christine et d'Albert Casimir; et ces Sérénissimes Princes, en témoignage de leur parfaite satisfaction, daignèrent porter aussi celle des États.

«Le soir, il y eut illumination dans toute la Ville. Tous les habitants s'empressèrent à l'envi de témoigner leur joie et leur amour. On voyait presque sur toutes les maisons des inscriptions ingénieuses en latin, en allemand et en français, qui exprimaient ces sentiments des braves Luxembourgeois pour Leur Auguste Souverain et pour Leurs Altesses

Royales. On distinguait surtout l'illumination de l'Hôtel-de-Ville faite par les États.¹⁾

«La façade en était embellie par un grand tableau qui représentait l'Empereur *Léopold*, assis sur son trône, vêtu de ses habits royaux; au bas on voyait la Province de Luxembourg, figurée par une Femme, qui lui prête foi et hommage. Cette figure était accompagnée d'un lion, symbole de la force, et d'un chien, celui de la fidélité. Autour on remarquait les écussons des Villes députantes de cette Province, peints en ovale ayant au haut celui du Duché, d'où s'élevait un Aigle ayant les ailes déployées. Au haut on lisait cette inscription:

«*Sit Dominus Deus benedictus, cui complacuit, et posuit te super Thronum & constituit te Regem, ut faceres iudicium & iustitiam.* Reg. lib. 3. cap. 10.

Et, au bas, ce Chronogramme:²⁾

*regl DVClave aVgVsto
Vota fIdel IntaCtae ordInes
persoLVVnt.*

«Aux deux côtés du Tableau et des Ecussons on voyait deux pyramides appuyées sur leurs soubassements. Dans celle qui était à droite on remarquait un ovale dans lequel il y avait un coeur enflamé, ceint d'une couronne avec cette inscription: *Regie spirat*. Sur son soubassement il y avait une déesse portant une corne d'abondance au bras gauche et une branche d'Olivier à la main droite, avec l'inscription suivante au-dessus: *Pax restituta*.

«Dans l'ovale de la pyramide du côté gauche il y avait une harpe avec ce mot *Concorditer*, et au bas une déesse portant de la main droite, un thyrses enveloppé de pampres et de raisins, ayant la gauche appuyée sur une ancre avec cette inscription au-dessus: *Laetitia fundata*.

«Au-dessus de la grande porte de l'escalier on remarquait un cartouche orné de fleurs et de génies dans lequel on lisait l'inscription suivante:

*Ob felicem serenissimorum Principum adventum
pro quo grates solemnes*

*Nullus ante hac nec augustior nec gratior
festus dies genti Luxemburgicae semper fideli.*

¹⁾ La décoration de l'Hôtel-de-Ville et le portrait de Léopold étaient dus à Maisonet.

²⁾ Par Merjai, père de Cyprien Merjai.

«A l'entrée de la rue de Louvigny il y avait un Aigle à deux têtes surmontées de la Couronne Impériale avec les autres attributs qui en font les armoiries de l'Empereur. Cet Aigle de Cuivre, dont le travail surpassait de beaucoup la valeur de la matière, remplissait le milieu d'une grande croix de St. Etienne, dont tous les rayons étaient remplis de vers en langue allemande à la louange de Léopold, de Marie-Christine, d'Albert et du Maréchal de Bender, avec des Chronographes dans les contours. Cette croix bien illuminée était suspendue au milieu de la rue dont les citoyens étaient réunis en table ouverte pour célébrer ce grand jour¹⁾.

«L'illumination de la maison curiale se faisait distinguer, et par le grand nombre des lampions joliment symétrisés et par les inscriptions. Le portrait de l'empereur y paraissait au milieu de ses armes, on lisait dans les contours de l'Aigle: *Rectis corde laetitia Ps. 96.* Au-dessous ces deux vers, qui font un double Chronographe:

Is pater, Is Caesar, LeopoldVs paClis aMator
regnat, qVI LVCeMBVrgIV ea gaVDIa FeClit.

A la droite on lisait *Justitia plena est dextera eius. Ps. 17.*

A la gauche: *Et lex clementiae in lingua eius. Prov. 32.*

«Les Religieux de Saint-Maximin ne s'étaient point contentés de mettre au-dessus d'une de leurs portes un magnifique buste de Léopold II, dont un Aigle tenant l'anneau du cadre dans son bec, ayant les ailes étendues semblant vouloir s'enlever dans les airs avec ce Chronographe:

LeopoldI seCVnDI InaVgVraTI LaVDes
Vastas sVper nVbes astrIs Infero.

«Sur les deux côtés du buste étaient deux grandes Statues, dont l'une représentait la Justice et l'autre la Clémence l'une et l'autre avec leurs attributs. Ces Messieurs ne se contentèrent pas de montrer leur joie par une belle illumination, ils y firent participer le peuple pour lequel ils firent couler un foudre de

¹⁾ Cette manifestation de loyalisme de quartier — et même de rue — était due à l'initiative de Jodocus Hochhertz, personnalité aussi populaire que pittoresque de l'époque.

vin. Les Etats en avaient fait placer quatre dans les principales places de la Ville.³⁾ S'il fallait ici faire l'énumération de tous ceux qui se sont distingués, il faudrait nommer tous les citoyens, il n'y en avait pas un, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, qui ne se soit distingué à proportion de ses moyens. On voyait dans la plupart des rues des grandes tables, où règnaient avec l'abondance, l'union, la concorde et la gaiété; on eût dit que toute la Ville ne faisait plus qu'une famille sous le Gouvernement d'un père commun, de Léopold II, dont on entendait de tous côtés retentir les louanges; ses bien-aimés Soeur et Beau-Frère, l'Archiduchesse Marie-Christine et le Duc Albert n'y étaient pas oubliés. Toutes les personnes qui passaient (et le nombre en était grand) pour aller voir la superbe illumination, étaient invitées à s'asseoir et à participer au banquet, ce que plusieurs faisaient, et aussitôt les cris de «Vive Léopold, Vivent Leurs Altesses Royales» étaient réitérés; le coeur avait encore plus de part à ces acclamations que la bouche.

«Madame l'Archiduchesse et Mgr. le Duc Albert agrandirent et mirent le comble à la joie, lorsque vers les neuf heures on entendit de tous côtés les acclamations et les battements de mains qui annonçaient leur arrivée. Ces Princes chéris étaient dans un superbe carrosse, dont les glaces étaient baissées; les jeunes Hallebardiers bourgeois, entremêlés avec les petits Canonniers, étaient des deux côtés du carrosse, les premiers portant leur Hallebarde et les seconds des Flambeaux de cire blanche; ils étaient précédés par leur Drapeau et leur petite Musique, qui marchaient devant le carrosse avec leurs Offi-

³⁾ Ici Van Werveke précise: «Les Etats avaient offert trois foudres de vin à la population, l'abbé de Saint-Maximin en avait offert un quatrième, le tout alimentant six fontaines de vin placées l'une au pied de l'une des tours de l'Hôtel-de-Ville, l'autre au pied de l'autre, la troisième place d'Armes, la quatrième au milieu de la rue des Juifs (rue de l'Arsenal, actuellement Grand'rue prolongée), la cinquième auprès du Puits rouge (l'un des rares noms de rue d'autrefois qui subsiste encore), l'autre devant l'église Saint Michel. Nonobstant, cette abondance il n'y eut aucun désordre, est-il tout spécialement relevé.

ciers. La marche était ouverte par un détachement d'Uhlans, après lesquels venait une demie compagnie des Dragons bourgeois, dont l'autre moitié suivait la voiture. Un peuple innombrable suivait la voiture, mêlant ses acclamations à celles de tous les citoyens qui étaient aux tables publiques, ou sur les fenêtres ou sur les portes. Il est difficile d'exprimer l'allégresse extraordinaire qui paraissait si unanimement dans tous ces fidèles Luxembourgeois. Leurs Altesses Royales avaient déjà gagné tout leur amour et leur respect lorsqu'elles passèrent quelques jours dans cette Ville en 1785; mais le souvenir du jour de l'Inauguration de Léopold II ne s'effacera jamais de leur mémoire, ils se souviendront toujours avec quelle affabilité, avec quelle bonté, Marie-Christine les accueillait tous, de l'air riant et gracieux, avec lequel Elle saluait ce bon peuple, lui témoignant la satisfaction qu'Elle ressentait des marques si peu équivoques qu'il donnait de son attachement et de son amour pour son Souverain. Leurs Altesses Royales ne dédaignèrent pas d'accepter et de boire du vin qui Leur fut présenté aux tables publiques par des convives dans l'ivresse de leur joie et de leur bonheur. Des nouveaux transports de joie éclatèrent, lorsqu'on vit passer ces Princes chéris une seconde fois par les mêmes Rues, les acclamations et les battements de mains redoublèrent.

«Les jeunes Nymphes qui avaient salué Leurs Altesses Royales auprès de l'Arc de Triomphe, les attendaient rangées sur les degrés de l'Hôtel-de-Ville, où elles obtinrent la grâce de baiser la main de la Princesse, qui les étendit avec bonté de chaque côté pour satisfaire leur tendre empressement. Cette bonté fut cause que S. A. R. se vit tout-à-coup entourée, comme une bonne Mère, par cette petite Famille, et Elle voulut bien témoigner, que cet empressement ne lui déplaisait pas. LL. AA. RR. honorèrent de leur Présence le bal que les États y donnèrent dans la Salle ordinaire qui, aussi bien que les autres appartements, fut remplie d'une foule de monde que l'empressement de jouir de la vue de ces Augustes Personnages y attira plus que le désir de la danse.

«La Fête du soir avait commencé par une triple Salve d'Artillerie de tous les Remparts. Les Étrangers accourus de toute part pour voir ces brillantes Fêtes, surtout les illustres Réfugiés français, ne

purent s'empêcher de laisser couler des larmes en voyant tant de témoignages d'amour dans les fidèles Luxembourgeois pour leur Souverain et pour ses Augustes Représentants; sentiments qui font leur bonheur et leur félicité.

Dans le même ordre d'idées, le travail de Van Werveke s'exprime comme suit: «Ces scènes si exaltantes pour les Luxembourgeois provoquèrent une profonde émotion parmi les émigrés français dont Luxembourg hospitalisait un nombre considérable. Ce n'était pas la joie, c'était la douleur qui gonflait leur coeur, quand ils se représentaient les épouvantables dangers qui menaçaient l'auguste tête de leur reine tant aimée. Quel contraste entre cette Christine idolâtrée par son peuple, et Antoinette persécutée par le sien. C'est ainsi que s'exprimaient les fidèles serviteurs de Louis XVI et des larmes étouffaient leurs paroles.»

Le départ des Princes-Gouverneurs

«LL. AA. RR. partirent de Luxembourg le 26, entre sept et huit heures du matin, après que tous les corps, tant civils que militaires, en eurent pris congé, et reçu des nouvelles marques de leur satisfaction. Comme Elles n'avaient pas voulu que la garnison prit les armes à Leur départ, Elles ne furent précédées que d'un escadron d'Uhlans et de la compagnie des Dragons bourgeois, et accompagnées de plusieurs membres des États en carrosses, pour aller entendre la Messe à la Chapelle de Notre-Dame de Consolation située près des Glacis de la Ville. Elles furent reçues et complimentées à la porte par Monsieur Kaeuffer, Curé des Sts. Nicolas et Thérèse, directeur de ladite Chapelle, qui y célébra la Messe. S. A. R. Madame l'Archiduchesse répondit au compliment de ce digne Curé dans les termes les plus gracieux; il avait eu l'honneur d'être admis deux fois à l'audience de LL. AA. RR. une fois à la tête des Prêtres du Séminaire de la Paroisse, et ensuite à la tête des

professeurs du Collège, dont il est également directeur; et, chaque fois, il avait reçu l'accueil le plus favorable, que ses vertus pastorales et son zèle distingué pour son Souverain lui avait mérité. Madame l'Archiduchesse lui fit remettre par M. d'Olimart, Procureur-Général, une Médaille d'Or, que les bustes de Leurs Altesses Royales lui rendirent infiniment précieuse. Pendant la Messe, la Milice bourgeoise qui était sous les armes auprès de la Chapelle de la Sainte-Vierge, chanta les Cantiques que les Troupes réglées ont coutume de chanter, lorsqu'elles assistent au Saint Sacrifice.»

«Les jeunes Filles dans leur joli costume étaient placées à l'entrée de la Chapelle avec des mouchoirs blancs pour essuyer les larmes que le départ de LL. AA. RR. devait faire couler de leurs yeux: ceci ne devait être qu'une représentation, mais les bontés de la Princesse lui avaient tellement gagné tous ces jeunes Coeurs, qu'elles pleurèrent toutes si réellement, que les Pères et Mères, dont plusieurs étaient présents, avaient peine à les consoler. Le Prince et la Princesse ne purent voir ce spectacle sans en être touchés, et Marie-Christine mit le comble à ses bontés en leur disant: *Ne pleurez pas mes Enfants. Je serai toujours de coeur avec vous.*»

«Ces augustes Voyageurs, après avoir satisfait à leur dévotion envers la Mère de Dieu, partirent au bruit d'une triple décharge d'artillerie, emportant avec eux les regrets de tous les Ordres de la Province et de la Ville, mais surtout de la Bourgeoisie de Luxembourg, à qui on ne peut donner assez d'éloges pour son zèle unanime dans les témoignages éclatants qu'elle donnait de joie, d'amour et de respect, dont elle a toujours été pénétrée pour ses Souverains; mais que la présence de Marie-Christine et d'Albert-Casimir ont fait éclater d'une manière, dont ces Augustes Représentants n'ont pu assez témoigner leur satisfaction.»

On avait la larme facile à cette époque, à Luxembourg et, sans doute, les fontaines de vins coulant dans les rues et sur les places n'étaient-elles pas étrangères à cette abondance lacrymatoire. On ne peut s'empêcher de trouver que «les illustres réfugiés français»

auraient pu faire preuve d'un peu plus de dignité dans l'expression de leurs sentiments; mais combien d'indulgence rétrospective méritent les petites filles luxembourgeoises, nos arrière-bisaïeules, qui se prenant à leur propre jeu, lasses de tamponner d'un «mouchoir blanc» leur oeil sec, se mettent tout d'un coup «à pleurer réellement». Les voilà inconsolables et poussant des clameurs! Spectacle bien fait pour attendrir, et ceux qui sont l'objet de ces flatteuses démonstrations, et les parents, à la fois consternés et fiers d'être les auteurs d'une progéniture aussi sensible...

Ces larmes, d'ailleurs, devaient trouver leur récompense. Voici le charmant spectacle qu'il fut donné, à tous les Luxembourgeois, de contempler dans les rues de la ville, et, aux privilégiés, dans les salons de l'actuel palais grand-ducal:

«Leurs Altesses Royales donnèrent en partant ordre à M. le Procureur-Général. de donner une fête à toute la Jeunesse bourgeoise qui venait de donner de si belles marques des sentiments d'amour et de respect, dont elle est pénétrée pour son bienfaisant Souverain, et pour ses Augustes Représentants. Cette Fête eut lieu le Dimanche 28 août 1791.»

«On avait dressé à l'Hôtel-de-Ville une table de deux cent vingt couverts, elle fut servie avec tout l'ordre, l'abondance et la délicatesse qui convenaient aux Personnes qui l'avaient ordonnée.»

«Cette belle jeunesse se rendit vers les sept heures du soir à l'Hôtel-de-Ville, chaque Cavalier en uniforme aux couleurs de la Province, conduisait une Demoiselle de même âge, élégamment parée. Cette Troupe était accompagnée d'une musique harmonieuse, le portrait de l'Empereur entouré de petits Coeurs était porté à la tête: On voyait sur les côtés des inscriptions ingénieuses, en allemand et en français, qui marquaient le sujet de la Fête et les sentiments de reconnaissance et d'amour dont était péné-

trée cette jeunesse pour Leur Auguste Souverain et pour Leurs Altesses Royales.»

«M. le Président crut, que LL. AA. RR. lui sauraient gré de se trouver à cette Fête avec M. le Procureur-Général et M. le Curé des Sts. Nicolas et Thérèse, qui assistèrent au repas. Elle fut complétée par la présence des Pères et Mères, qui avaient été invités d'assister au Bal qui suivit le souper, et à participer à la joie commune, qu'ils avaient procurée, ayant inspiré les sentiments dont leurs enfants venaient de donner de si éclatants témoignages et en partageant leur joie, ils l'ont rendue d'autant plus sensible, qu'elle s'est contenue dans les bornes de la plus exacte régularité.»

Pour ne pas être en reste d'amabilité, et pour dignement clôturer les fêtes:

«la Jeunesse fit, le 31 août, chanter une grand'messe dans l'église paroissiale des Saints Nicolas et Thérèse, suivie du Te Deum, au bruit de plusieurs décharges de petits canons. à quoi assista M. le baron de Seckendorff, chambellan de S. M. et colonel du Régiment de Carabiniers de Mgr. le duc de Saxe-Teschen sur l'invitation qui lui avait été faite en le priant de présenter ses hommages et ses remerciements à LL. AA. RR. pour la prospérité desquelles elle faisait chanter cette messe.»

* * *

Comme la «poésie» ne perd jamais ses droits, il s'était également trouvé un aède luxembourgeois pour célébrer en vers ce grand événement: Voici un extrait des «couplets qui furent chantés à l'honneur de LL. AA. RR. le 26 août à Marche (duché de Luxembourg) à leur retour de la capitale»:

Donnez cours à vos douces larmes
Bergers heureux de ces cantons!
Ces bons princes si pleins de charmes
Applaudissent à vos chansons.
Chantons, répétons sans cesse:
«Éclatez, tendre allégresse!»

Un dernier écho des fêtes de l'inauguration de Léopold II nous parvient par la «Gazette politique et littéraire de Luxembourg» du 16 novembre 1791. On verra, entre autres, que la jeunesse luxembourgeoise avait pris goût aux parades et aux manifestations un peu théâtrales d'un loyalisme... inculqué:

«Luxembourg, 15 novembre. — Aujourd'hui, jour de la fête du nom de notre auguste souverain Léopold II, on a célébré solennellement et avec les cérémonies usitées, le service de la Messe suivi du Te Deum pour la conservation des jours précieux de S. M. I. et R. Tous les corps y assistèrent en cérémonie, comme d'usage. Les prêtres et officiers français, réfugiés dans cette ville, s'y trouvèrent également. Une triple décharge de mousqueterie et d'artillerie annonça les parties principales de la messe. Cette journée fut terminée par une autre triple décharge de l'artillerie de nos remparts.»

«Vers les 10 heures du soir, le corps des cavaliers luxembourgeois, accompagnés de ceux des jeunes hallebardiers et canonniers, tous en uniforme, précédé d'une musique et suivi par M. le Procureur général et par M. le greffier du Conseil souverain, se rendit à l'Hôtel de Ville où se trouvait déjà le corps des petites filles habillées en nymphes. Cette jeunesse qui s'était si noblement distinguée à l'inauguration au mois d'août dernier, en montrant un attachement non équivoque et un amour sincère pour les augustes représentants du souverain reçut une récompense digne de son zèle. Leurs Altesses Royales, en témoignage de leur satisfaction qu'elles ont de la conduite de ces trois corps, ont envoyé des médailles d'argent à M. le Procureur général, avec ordre de les distribuer aux membres des corps susdits. Cette cérémonie se fit dans la salle de l'Hôtel-de-Ville au bruit de petits canons. Ils reçurent cette marque de distinction signalée attachée à un ruban noir, des mains de M. le Procureur général. Cette médaille représente d'un côté les bustes de LL. AA. RR. et porte de l'autre l'inscription suivante: *Augusti. Providentia. Felicitas. Belgis. Restituta. MDCCXC.* — Ainsi décorés les trois corps se rendirent à l'église, où ils assistèrent à l'office solennel.»

Huit jours après, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice,

«épouse de notre auguste souverain Léopold II, on chanta dans l'église des RR. PP. Récollets une messe solennelle, suivie d'un Te Deum, pour la conservation des jours précieux de cette illustre princesse. Tous les corps y assistèrent comme d'usage et une triple salve de mousqueterie et des canons de nos remparts a annoncé, accompagné et suivi le service solennel. Une seconde décharge de l'artillerie, à 6 heures du soir, termina la fête.»

* * *

Le 2 mars suivant (1792) l'empereur Léopold mourait subitement, vraisemblablement d'une appendicite foudroyante. Le 31 mars, la «Gazette» écrit:

«Luxembourg, 30 mars. Hier et aujourd'hui ont été célébrées dans l'église des RR. PP. Récollets les vigiles et obsèques pour le repos de l'âme de feu S. M. l'Empereur et Roi apostolique notre auguste souverain d'immortelle mémoire: on y avait dressé ua catafalque magnifique, d'environ 30 pieds de hauteur; tous les corps de la ville assistèrent à ce service funèbre, célébré pontificalement par M. l'abbé de Saint-Maximin de Trèves. La belle cérémonie se répétera demain dans les paroisses de cette ville.»

XIII

Les dernières fêtes de l'ancien régime

Les fêtes qui avaient célébré à Luxembourg, l'inauguration, par procuration de Léopold II, furent les dernières à avoir cette envergure. Inquiétée par les mouvements de troupes sur ses frontières et par les intrigues des émigrés, la France avait, de son côté, concentré des forces à l'extrême frontière franco-luxembourgeoise, si bien qu'à Luxembourg on n'é-

tait pas très rassuré. Aussi l'accession au trône de François II, successeur de Léopold, ne donna-t-elle pas lieu aux manifestations délirantes provoquées par l'inauguration de celui-ci. Voici à quoi ces fêtes se résumèrent:

«Luxembourg, 1^{er} juillet. — Nous avons l'avantage de posséder dans nos murs S. E. Monsieur le Feldt-Maréchal baron de Bender, notre digne gouverneur. S. E., en qualité de représentant de souverain pour l'inauguration, est arrivée aujourd'hui au bruit du canon et accompagnée de Madame son épouse. Toute la garnison sous les armes bordait son passage. Le Feldt-Maréchal a été reçu avec les cérémonies d'usage dans pareille occasion.»

«Luxembourg, 5 juillet. — Hier l'inauguration a eu lieu avec les cérémonies usitées dans la personne de S. E. Monsieur le Feldt-Maréchal baron de Bender, notre gouverneur. Une illumination a terminé cette journée où on a remarqué parmi les habitants cette joie pure et cordiale qui a toujours caractérisé les Luxembourgeois.»

«Luxembourg, le 19 août. — Aujourd'hui on a chanté le Te Deum pour rendre grâce au Très Haut de l'avènement heureux de François II au trône impérial.»

Puis c'est la fameuse «Campagne de France» le glorieux passage par Luxembourg d'innombrables troupes prussiennes et autrichiennes se hâtant d'aller se faire battre à Valmy, leur retraite, leur débandade plutôt à travers le pays. Tout cela sentait la débâcle et, si nous en croyons Goethe, témoin irréprochable, n'était pas sans provoquer dans le for intérieur de nombre de nos compatriotes, un contentement intime plus ou moins dissimulé... Officiellement cependant, on

«chante dimanche le 10 mars 1793 dans l'église des RR. PP. Récollets, un Te Deum solennel pour rendre grâce au Très Haut des premiers succès des armes autrichiennes»

et le 8 août suivant

«on donne sur la Place d'Armes une fête en réjouissance des succès des armées en Flandre. Les deux extrémités étaient ornées de iampions disposés d'une manière agréable; dans le fond, on remarquait le portrait de S. A. le prince de Cobourg, couronné de lauriers; il était environné d'emblèmes relatifs au blocus de Condé, au bombardement de Valenciennes, et à ses brillants exploits, tant dans la guerre de Flandre que dans celle contre les Turcs. On a tiré un feu d'artifice dont la pièce principale était un arbre de la liberté, paré de couleurs patriotiques et surmonté d'un bonnet jacobin que des serpentaux, partis en quelque sorte de la main du héros, sont venus renverser. L'exécution a été aussi parfaite que l'idée ingénieuse. On lisait sur les bas-reliefs des inscriptions en vers allemands, pleins d'élégance et d'esprit. Une musique harmonieuse se faisait entendre dans l'enfoncement, plusieurs amateurs s'étant aussi réunis pour embellir cette fête, qui avait attiré un concours immense de spectateurs. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et la plus grande gaité, depuis le commencement jusqu'à la fin, qui a été couronnée par des danses générales sur la place.»

Ce Te Deum fut le chant du cygne des Autrichiens et austrophiles dans notre pays. Moins d'un an après les Républicains mettaient le siège devant Luxembourg!

PUBLICITÉ AU TEMPS JADIS

1814—1815

Il nous est assez difficile de nous rendre compte de l'activité commerciale qui pouvait régner à Luxembourg au lendemain du départ de la garnison française le 3 août 1814. Il est vraisemblable toutefois qu'elle ne devait pas chômer vu le passage perpétuel de troupes prussiennes, hessoises et même russes traversant notre pays pour envahir la France.

Nous trouvons quelques vagues détails à ce sujet en feuilletant le «Journal Officiel» de l'époque, lequel — il n'y a pas de petits profits — insérait, à côté des édits et décrets des autorités alliées, des annonces, tantôt judiciaires, tantôt commerciales, tantôt particulières.

Annnonce judiciaire

La première annonce judiciaire est insérée à la requête de l'avocat Geoffroy Rickardt de Luxembourg par l'huissier Langers, ancien

notaire. Elle concerne une expropriation forcée, sur diligences de l'avocat Tesch, également de Luxembourg.

Annnonce commerciale

La première annonce commerciale est de M. Dutreux - Boch, négociant à Luxembourg, «qui prévient le public qu'il désire vendre les marchandises formant le magasin à lui délaissé par feu son père; à cet effet il vendra le tout en gros ou en détail, aux prix les plus modérés, et au-dessous du prix coûtant, contre argent comptant. — Ce magasin consiste en draps de toutes qualités du prix de 3 francs l'aune de Luxembourg, jusqu'à 30 francs; en toiles imprimées, taffetas, mouselines, basins, levantines, velours, soies pour ornements d'églises, galons d'or fin et en faux, franges d'or et d'argent, etc.»

Ajoutons que le «magasin» de M. Dutreux-Boch était rue de la Boucherie et a été incorporé (coin de la rue du Rost) dans les nouvelles constructions du palais grand-ducal.

Annnonce particulière

La troisième annonce n'est ni judiciaire ni commerciale, et pourtant elle participe de l'une et de l'autre de ces matières. Elle émane de M. Thorn, avocat à Luxembourg, qui réclame par cette voie «des volumes de jurisprudence, d'histoire et de littérature, qu'il a prêtés à *des amis*» (ainsi qu'il tient à s'exprimer en caractères italiques, débordants d'allusion.) «Et pour prévenir à l'avenir des pertes comme il en fait tous les ans en livres de toutes espèces, il prie instamment *ses amis* de ne plus lui en emprunter.»

Annonce étrangère

Nos amateurs de jardins ne s'étonneront pas en lisant l'annonce que voici: «Monsieur Simon Louis, pépiniériste du Gouvernement, rue d'Asfeld N^o 212 à Metz, a l'honneur de prévenir les propriétaires et amateurs, qu'il a un très bel assortiment d'arbres indigènes et exotiques propres aux parcs et jardins chinois, vergers et potagers.» Suit une liste où nous relevons que l'essence la plus chère était le «Platanne» (sic) représenté par «deux espèces» à «20 sols» pièce. — Catalogue sur demande.

Officine fermée d'office

En 1814-1815 la Ville de Luxembourg avait six pharmacies pour 9.500 habitants. Tout le Département des Forêts n'en comptait que 16 pour plus de 250.000. Mais d'après le fameux Neigebauer, le voleur des archives luxembourgeoises «restituées», si l'on peut dire, il y a quelques années par l'Allemagne, «les remèdes mis en vente dans la Ville de Luxembourg étaient, à cause de la concurrence, non pas seulement sans valeur, mais même directement nocifs.» Si bien que les autorités alliées: Justus Grüner, Schmitz-Grollembourg et Cie., se virent forcés de prononcer la fermeture de la pharmacie Schauer et de publier cette décision dans le «Journal Officiel.»

Les oeuvres d'art de l'époque

Chez M. Schmit-Bruck, imprimeur à Luxembourg, on trouve à acheter, en 1815, esquissés d'après nature, dessinés et gravés à

l'eau-forte et dus au crayon et au burin de M. G. Opiz, les « évènements mémorables que voici: L'Entrée de LL. MM. Alexandre, Empereur de Russie et Frédéric-Guillaume, Roi de Prusse, à Paris le 31 mars 1814. — L'Entrée de S. M. François I, Empereur d'Autriche à Paris, le 15 avril. — La Réception de S. M. Louis XVIII, Roi de France, à la porte de l'église métropolitaine de N.-D. à Paris, le 3 de mai. — Le bivouac des kosaques dans les Champs-Elysées. — La descente de la statue de Bonaparte de la grande colonne triomphale de la place Vendôme, le 8 d'avril. — La fête d'actions de grâces place de Louis XV, le 10 d'avril.» — Le tout coûtait 12 francs, ou 3 écus de Saxe, ou 2 couronnes.

Les foules luxembourgeoises, sans doute, ne se ruèrent pas à l'achat des œuvres du sieur Opiz; le fait est que les autorités crurent bon d'intervenir d'une façon assez curieuse: le Commissariat du Département des Forêts, sous les espèces du baron Schmitz-Grollembourg, se mit à débiter «le portrait de M. le feldt-maréchal prince Blucher» par M. Gebauer, lequel, selon un certificat annexé et émanant du susdit Blucher, avait «parfaitement réussi à saisir tous les traits de ressemblance de ce célèbre héros». Pour activer la vente de l'icône, le placier Schmitz-Grollembourg, par l'organe de l'Officiel, «pria Messieurs les bourgeois de donner la plus grande publicité à cet avis et de transmettre le plus promptement possible à MM. les directeurs des cercles qui les feraient parvenir au commissariat général dans le plus court délai, les listes de souscription portant les noms acheteurs.»

Ce Gouverneur, représentant immédiat et direct de plusieurs rois et empereurs, se faisant marchand d'images (qui n'étaient même pas d'Epinal), et usant, pour les placer, de pression et de chantage, est bien représentatif de sa race! On ne pourrait trouver ailleurs plus de manque de dignité uni à plus de mercantilisme.

Concurrence aux pharmaciens

«Le public est prévenu que M. Leurs, marchand à Luxembourg, rue du Marché-aux-Herbes, vient de recevoir de M. J. B. Just un dépôt de sa décoction précieuse et souveraine pour la toilette de la bouche. Il tient également un dépôt de tablettes contre la grosse gorge. Pastelles (sic) contre le rhume, l'asthme et la cocluche (sic). Eau de fleur d'orange double. Sirop incisif de Deharambure pour la poitrine. Sirop éthéré contre les spasmes. vapeurs des grandes personnes et contre les convulsions des enfants. Eau de roses triple pour les maux d'yeux. Eau de lavande spiritueuse, double et ambrée. Eau contre la migraine et maux de tête. Véritables boules d'acier, dites martiales. Elixir anti-laiteux. Véritable pommade de Garou. Taffetas épispastique pour les vésicatoires. Baume de la Borde pour guérir les maladies de sein des mères qui allaitent leurs enfants, pour les engelures, brûlures récentes, et rhumatismes.

Tabacs

«Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de former une société sous la raison de Pescatore frères, pour

«continuer la fabrique de tabac établie en
«cette ville par L. A. Pescatore. Ils saisissent
«cette occasion pour réitérer à leurs corres-
«pondants l'assurance qu'ils ne négligeront
«rien pour les satisfaire, tant sous le rapport
«de la qualité que sur celui du prix. Les per-
«sonnes qui voudront bien les honorer de
«leur confiance, seront servies fidèlement et
«aux plus bas prix qu'il sera possible de le
«faire.

(Signé) Joseph-Antoine Pescatore
et Jean-Pierre Pescatore.

De son côté, la douane s'installait mar-
chande de poudre sternutatoire. «M. Jacques
Schneider, directeur de la douane de Luxem-
bourg, fournissait aux amateurs les échantil-
lons des tabacs» que cette administration
mettait en vente.

Le billet de loterie

«M. Jonas Lippmann, marchand, rue de
«Louvigny, No 452, a l'honneur d'informer
«le public qu'il vient de recevoir des billets
«de la 48me loterie de la ville libre de Franc-
«fort.

Vivres

Mercuriales du marché de Luxembourg.
Le froment: 16 francs l'hl. — l'avoine 7 fr. et
demie, idem. — le pain, de 6 à 8 sous le kilo.
— les pommes de terre 4 fr. 32 l'hl. — la
viande boeuf 16 à 17 sous le kilo. — le veau
12 sous et demi, le mouton 18 sous, et porc
ou plutôt la «viande de cochon» 1 fr. 57.

Vente le 26 septembre 1815 «dans la bou-
cherie et dans l'hôpital Vauban» de 335

boeufs, 109 vaches, 7 taureaux et 2.918 moutons engraisés, et destinés à l'approvisionnement de la place.

Agent d'affaires

« Michel Mullendorff, fils, rue de Beaumont, No 30 à Luxembourg, se charge de la liquidation, du recouvrement de la solde militaire gratifications d'entrées en campagne et, lorsque les parties le veulent, de la négociation et du placement.

Prix des immeubles

« Une maison sise aux Bons-Malades avec écurie et jardin, deux étages, trois croisées et une porte de façade au rez-de-chaussée, le jardin de 26 ares et 16 ca. (M. Kneip étant adjoint au maire de Luxembourg, M. Pondrom, avoué, M. Muller, huissier, M. Poisson, greffier) est à vendre par expropriation forcée. *Mise à prix: 100 francs.*

Désertions et signalements

En 1814 et 1815, lors de l'invasion du pays de Luxembourg par les troupes alliées, les désertions étaient à l'ordre du jour. Parfois, les autorités occupantes avaient recours au *Journal Officiel* pour les signaler. Voici par exemple une « annonce particulière » parue dans le numéro du 10 juin 1814:

« On donne avis à toutes les autorités locales que, le 19 mai dernier, le domestique de M. de Zborowitz, capitaine de hussards au service de l'Empereur de Russie nommé Jean, a frauduleusement abandonné son maître en emportant un porte-feuille de cuir

«vert, où il se trouvait 4.000 billets de banque (!) papier russe et d'autres effets ayant une valeur d'environ 20.000 roubles.»

«Ce domestique est d'une taille médiocre, âgé de 22 ans, a des cheveux blonds, des yeux bleus, des pantalons bleu-clairs, une jaque de laine noire sans manches; il était monté sur un alezan ayant une étoile blanche, avec une selle et un porte-manteau de cuir.»

«On invite toutes les autorités et tous les citoyens à arrêter, s'il est possible cet individu et à le faire transporter à Mayence sous bonne et sûre escorte. Tous les frais seront payés par le régiment. La personne qui attrapera le voleur aura son cheval avec la selle; elle obtiendra en outre de grandes récompenses.»

«Le vol est trop considérable, pour ne pas s'empresse de faire son possible pour procurer au dit officier les effets qui lui ont été enlevés.»

* * *

On voit par là que ces «déserteurs» n'étaient pas gens de tout repos; en outre il faut remarquer qu'originellement, par une certaine pudeur nationale, ces désertions n'étaient portées à la connaissance du public que quand il s'agissait non pas précisément de militaires mais tout au plus d'assimilés, comme le «domestique» ci-dessus, pudique travestissement d'«ordonnance». Voici, dans le même ordre d'idées, un «appel aux autorités et au public»:

«Frédéric Thibant, prétendument natif de Grand-Mannheim en Allemagne, actuellement

«domicilié à Hombourg, au pays de Deux-
«Ponts. Il a été dernièrement attaché, en qua-
«lité de vivandier, à la Cavalerie nationale
«prussienne, à volé un cheval à la veuve
«Landman de la commune de Dippach. Suit
«son signalement:

«Taille grande, cheveux noirs et frisés, mar-
«qué de petite vérole, barbe noire, portant
«toujours une peltisse de hussard sans cor-
«dons, et garnie de peau noire, des bottes à
«l'écuillère. On informe les autorités locales
«d'arrêter et de livrer le signalé à la direc-
«tion de la Police de Luxembourg.

«Luxembourg, le 22 juillet 1814.»

* * *

Mais voici déjà, faisant la transition, un déserteur, soldat sans l'être tout en l'étant. Il s'agit d'un certain Mebold qui s'était «enrôlé à Francfort parmi les troupes prussiennes». Ce signalement est intéressant, non pas seulement par son pittoresque, mais également parce qu'il donne une idée assez précise de l'habillement des petites gens de l'époque:

«Le dénommé Charles-Michel Mebold, de
«Loeffenau, né dans le grand-baillage de Neu-
«bourg, âgé d'environ 22 ans, taille de six
«pieds, cheveux noirs taillés à la Titus, qui lui
«couvrent le front, sourcils noirs, yeux noirs
«enfoncés, visage moyen et marqué très fort
«de la petite vérole, mauvaise denture, teint
«brun, menton pointu à fossette et à la ga-
«loche, bien fait des jambes et épaules larges.
«En marchant il tient la tête un peu penchée
«en avant. Sur la joue gauche il a une cicca-

«trice d'environ deux pouces de long, provenant probablement d'une blessure; bégaie en parlant vite, et rit toujours en narrant, a ordinairement le regard sombre.

«Son habillement se composait: d'un bonnet de drap vert à bordure rouge et visière laquée, garni d'un bord de fer blanc, à la mode russe, d'un mouchoir de cou de soie noire usé; une veste de laine rouge jaunâtre avec des raies blanches, d'une redingotte gris-noire usée, d'un pantalon de même étoffe, des guêtres de nanquinet gris; porte des souliers. Indépendamment des effets d'habillement ci-dessus désignés, il a encore un grand collet de drap gris mêlé.»

* * *

Bientôt les déserteurs, les vrais, devinrent trop! Ils partaient en groupes le plus souvent, un euphémisme officiel disant «qu'ils étaient restés en arrière de la colonne»; et l'on se contentait d'indiquer leur nom, leur grade, leur âge, leur taille et leur lieu de naissance.

Les simples soldats n'étaient pas les seuls à quitter subrepticement le service. Voici le signalement du «docteur Charles Randel, natif de la Silésie, au service de la Prusse et ensuite attaché au corps des hussards de Brunswick»: «Il est âgé d'environ 45 ans, a des cheveux gris, la partie supérieure de sa tête est chauve, il a l'air mal-propre, il portait ordinairement un habit bleu et des pantalons de la même couleur garnis sur les côtés de petits galons en or, et un chapeau rond.»

* * *

Sous le titre «Evènement de police», nous trouvons dans le numéro du 1er août 1815:

«Le nommé Le Maître, au service du sous-
«signé, s'est évadé le 22 juillet entre 3 et 4
«heures après-midi, avec un cheval noir.
«Comme sous le prétexte de conduire le che-
«val à la rivière, il est allé hors de la porte
«et qu'il n'est pas revenu jusqu'ici, on soup-
«çonne avec raison que le dit Le Maître a
«l'intention de désertier;

«Signalement du dit Le Maître, attaché à la
«première compagnie du 7e régiment d'infan-
«terie de la Landwehr rhénane:

«Taille petite, teint brun foncé, barbe noire,
«grands yeux noirs, front haut, bouche ronde,
«portant, lors de son évasion, un vieil uni-
«forme français de couleur verte, avec des
«boutons blancs, une veste grise, de vieilles
«culottes blanches et des bottes. Il a encore
«au bras une marque particulière provenant
«d'une blessure.

«Suit le signalement du cheval et ce post-
«scriptum: Le Maître ne peut aucunement jus-
«tifier sa conduite.»

Signé: *de Scheve*,

Capitaine du 2e bataillon du 7e régiment
de la Landwehr rhénane.

* * *

A la même époque (8 août 1815) le *Journal Officiel* publie un «extrait relatif à une désertion considérable qui a eu lieu du 5 au 6 dans le 3me bataillon du 8me régiment de la Landwehr du département de la Sarre».

...D'ailleurs la désertion n'est pas seulement à l'état endémique dans les armées alliées, elle s'étend également aux « déserteurs réfractaires et retardataires de la milice du nouveau royaume et particulièrement du Grand-Duché ». *L'Officiel* publie à plusieurs reprises des arrêtés ou des circulaires dans ce sens.

* * *

Relevons encore, dans un ordre d'idées analogue, « l'évasion de deux prisonniers de guerre

« André Meyer, âgé de 22 ans, natif de Sarrebruck, porte une veste de drap blanc, qu'il a cependant tournée, des culottes de la même couleur en lin et un vieux schakos français: Corneille Altmeyer, âgé de 26 ans, natif de Rhoden, département de la Moselle, portant lors de son évasion une veste de drap bleu et de pareils pantalons, ainsi qu'un bonnet de drap bleu et de vieux souliers:

Espérons, rétrospectivement, que Altmeyer et Meyer tout court ont eu l'esprit de se diriger du côté du département des Forêts!

L'INAUGURATION DES CHEMINS DE FER A LUXEMBOURG LE 5 OCTOBRE 1859

*(D'après la presse internationale
de langue française de l'époque)*

Si les chemins de fer luxembourgeois devaient être inaugurés officiellement le 5 octobre 1859, l'inauguration réelle et effective avait déjà eu lieu près de deux mois auparavant. En effet, «de grandes affiches posées sur les murs de la ville avaient annoncé pour le 11 août, l'ouverture du service des chemins de fer luxembourgeois, ligne de France, par le **train de plaisir se rendant de Luxembourg à Paris** pour la *rentrée des troupes de l'armée d'Italie et les fêtes nationales du 15 août*». Le journal «*Le Courrier*» en avait fait part à ses lecteurs, par un supplément joint à son numéro du 7 août.

«Ce train doit partir de la gare de Luxembourg, »vendredi le 12 à 7,15 heures du soir. Le départ de »Paris pour revenir aura lieu mardi le 16 à 9,10 »heures du soir, les voyageurs ayant donc 4 journées »pleines à passer à Paris. Le prix des places aller et »retour est en 3^{me} classe de 15 fr. et en 2^{me} classe »de 25 fr. Les billets sont délivrés dans les gares

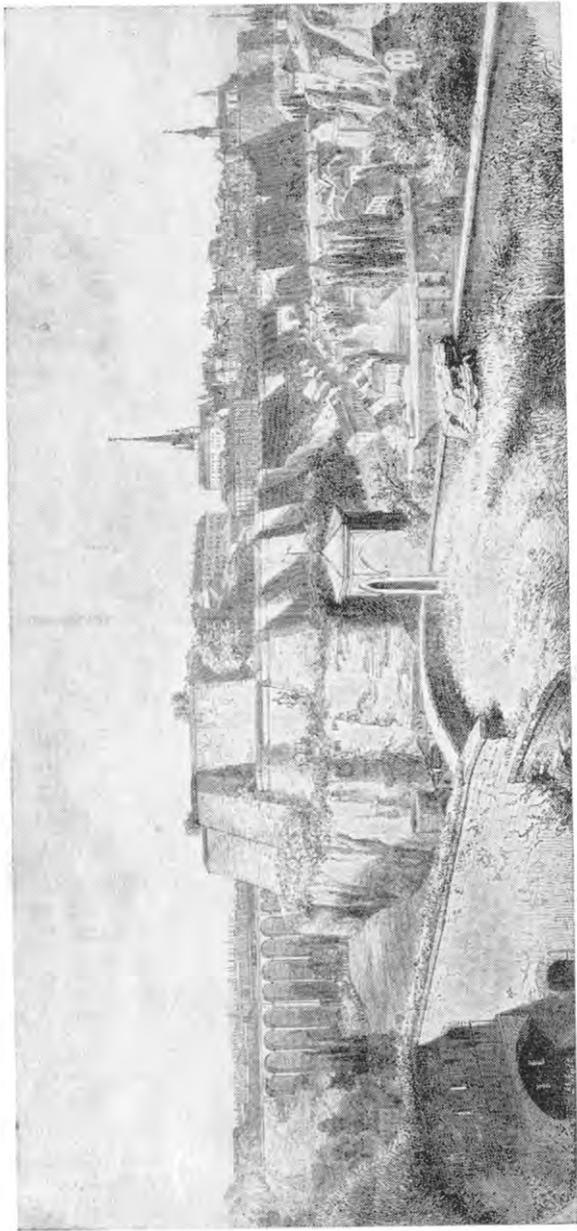
»de Luxembourg et de Bettembourg à partir du 10 août. Il n'est admis comme bagage que les objets pouvant être placés sous les banquettes.»

Le *Courrier*, constatant que «les prix étaient les mêmes pour Metz et pour Luxembourg, malgré la distance plus considérable,» ajoutait: «Il est impossible de traiter plus libéralement les Luxembourgeois. La Chancellerie du Vice-Consulat de France à Eich, a décidé qu'à titre exceptionnel les passeports délivrés par le Gouvernement grand-ducal pour l'intérieur du Grand-Duché (droit 2 fr.) seraient admis au visa pour Paris.» De son côté, le Gouvernement militaire prussien de la forteresse s'épuisa, lui aussi, en amabilités, et décréta «qu'à partir du 11 les portes Neuve et de Thionville ne seraient plus fermées qu'à minuit».

La veille du grand jour le *Courrier* avait inséré l'horaire des trains, selon une formule qui n'a jamais été abandonnée depuis: distance kilométrique, prix des places, nom des stations, numéro d'ordre des trains, et heures de départ et d'arrivée. Ajoutons, à titre de renseignement, que le prix du billet ordinaire simple de Luxembourg à Bettembourg était de 1,55, 1,15 et 0,85 fr. De Luxembourg à Metz de 6,75, 5,50 et 3,70 fr. De Luxembourg à Strasbourg de 28,35 fr., 21,95 fr. et 16,35 fr. De Luxembourg à Paris de 50,75 fr., 38,10 fr. et 27,95 fr. Le voyage de Luxembourg à Bettembourg durait 35 minutes, de Luxembourg à Metz 2 heures 40. et de Luxembourg à Paris 16 heures 40.

Le 14 août, le *Courrier* écrivait:

«Le départ du train de plaisir pour Paris dans la soirée d'hier a été un véritable événement pour la



Luxembourg, vue prise à la sortie du tunnel du Fort Neyperg
(Reproduction d'un dessin signé A. Marc paru dans l'illustration du 29 octobre 1859)
(Cliché de la collection de l'auteur)



Mgr. Adames, provicaire apostolique
Evêque de Luxembourg

ville. Plus de 600 billets avaient été pris et la foule qui était sortie de nos murs pour assister au départ des voyageurs était beaucoup plus considérable que lors de l'arrivée du premier train. Dès 5 heures du soir, la route par le Grund était couverte d'une file non interrompue de promeneurs et à chaque instant des voitures déchargeaient des curieux sur le perron de la gare. Quand vers 8 heures, après l'arrivée de l'avant-dernier convoi de Thionville, la longue queue des wagons du train de plaisir se mit en mouvement, un bruyant cri d'allégresse éclata dans la foule. Bientôt après, la locomotive avait entraîné le train qui disparut rapidement et les spectateurs retournèrent gaiement en ville.»

Dès la mise en activité des premiers trains, M. Wurth-Fendius, propriétaire de l'Hôtel de Cologne (actuellement la Bourse), avait organisé le «service spécial des chemins de fer Guillaume-Luxembourg». Les omnibus partaient du bureau, qui était à l'Hôtel de Cologne, une heure avant le départ des trains, pour stationner devant l'Hôtel de Luxembourg, rue de l'Eau, et l'Hôtel des Ardennes, et parcouraient les principales rues de la ville. Les clients étaient priés de se faire inscrire d'avance et payaient 0,50 fr. par place, 0,10 francs par colis. M. J. Settegast, rue Mamer, était chargé, en sa qualité de correspondant du chemin de fer Guillaume-Luxembourg, des expéditions par grande et petite vitesse. Les relations avec l'Allemagne se faisaient par le détour de Sarrebruck, si bien que pour aller de Luxembourg à Trèves par le rail, on allait d'abord à Metz, de Metz à Forbach, de Forbach à Sarrebruck et enfin de Sarrebruck à Trèves.

Le 15 septembre suivant, Luxembourg se voyait également relié à Bruxelles par la réception, qui avait eu lieu le 5, du chemin de

fer de Luxembourg à Arlon. Il devait y avoir 3 trains par jour entre ces deux localités, comme il y en avait 4 entre Luxembourg et Metz.

* * *

Voici le programme «des festivités» (comme on disait bien fâcheusement déjà alors), pour les 4 et 5 octobre 1859 à l'occasion de l'inauguration proprement dite et de la pose de la première pierre du Viaduc devant relier la gare à la ville. Le Prince d'Orange, le Prince Henri des Pays-Bas et la Princesse Henri «devaient honorer de leur présence ces solennités» qui commencèrent le lundi 3 octobre, au soir, par «une sérénade aux flambeaux donnée par la musique bourgeoise et les membres de la Société de Gymnastique».

PROGRAMME

Première journée, mardi 4 octobre 1859

Distribution extraordinaire de comestibles et de vins.

A midi: réception des invités à la gare.

A 1 heure: cérémonie de la bénédiction des locomotives.

Salves d'artillerie.

Cantate de circonstance à grand chœur d'hommes, avec accompagnement d'orchestre (paroles de M. Neumann, musique de M. Zinnen).

Morceaux d'harmonie exécutés par la musique bourgeoise et le chœur de musique des Chasseurs luxembourgeois.

Entrée en ville.

A 3 heures: sérénade et jeux populaires sur la place Guillaume. Ascension de ballon par M. Huart, artiste-aéronaute de Bruxelles.

A 4 heures: banquet à l'Hôtel de ville.

A 9 heures du soir: grand feu d'artifice tiré par M. Aubin, artificier de Paris.

Illumination générale de la ville.

Deuxième journée, mercredi 5 octobre

Seconde distribution extraordinaire de comestibles et de vin.

A 11 heures du matin: pose de la première pierre du viaduc. Salve d'artillerie. Musique.

A 3 heures: jeux populaires sur la place Guillaume.

A 8 heures: bal à l'Hôtel de Ville. Illumination.

Des estrades seront dressées sur les lieux des cérémonies pour les autorités et les personnes invitées. Des voitures spéciales seront mises à la disposition des invités pour faire le trajet de la gare à la ville et vice-versa. Des mesures sont prises pour assurer aux invités de l'Étranger des logements dans des maisons particulières. Le Musée archéologique, le Cabinet d'Histoire naturelle et la Bibliothèque de la Ville seront ouverts au public pendant la matinée des deux jours.

Une commission avait été instituée pour l'organisation des fêtes en question. «Elle s'occupait, dit le journal, activement et avec intelligence de l'accomplissement de la tâche qu'elle s'était imposée.» Les hôtels devant rester exclusivement à la disposition des étrangers sans caractère officiel, il fallait trouver des logements pour les invités. Appel avait été fait aux habitants de la cité. Ceux-ci s'empressèrent de mettre leurs appartements à la disposition de la Commission, «faisant ainsi preuve de patriotisme et prouvant par leur offre généreuse combien la cordiale hospitalité est, chez les Luxembourgeois, une vertu nationale. Beaucoup de personnes étrangères à la ville par leur nationalité mirent également à la disposition de la commission les hôtels ou pied-à-terre qu'elles y possédaient.» C'est ainsi que le Baron de Reinach, ancien pair de France, mit son hôtel (maison Namur, Grand'rue) à la disposition de la commission par une lettre, datée de Hirtzbach par Altkirch

(Haut-Rhin), le 19 septembre 1859, lettre dont le *Courrier* reproduit le texte et d'après laquelle «toutes les chambres de sa maison qui pourraient être à la convenance de la commission lui étaient abandonnées. Instruction avait été donnée au sieur François Doyé, son régisseur.» D'autre part, le journal faisait une mention toute particulière de «l'hospitalité franche et confortable offerte par la commune d'Eich», siège, à l'époque, du Consulat de France en Luxembourg.

II

Le 29 septembre, le prince et la princesse Henri débarquèrent avec leur suite en gare de Luxembourg, où ils furent reçus par les autorités civiles et militaires. Le vicomte d'Alban, administrateur des chemins de fer, et M. van de Wynckele, Directeur Général, étaient allés les recevoir à Mayence, où un wagon d'honneur, préparé par la Compagnie Guillaume-Luxembourg et la Compagnie de l'Est, fut mis à la disposition de LL. AA. RR. De Mayence à la frontière française, compliments sur toute la ligne — c'est le cas de le dire! A Forbach, M. Perdonnet, administrateur des chemins de fer de l'Est, se joint à ses confrères d'Alban et van de Wynckele, «et à tous les arrêts, sur le parcours, LL. AA. RR. sont saluées au nom de l'Empereur Napoléon par les autorités supérieures». A Metz collation en gare, préparée (sic!) par M. Perdonnet et que «LL. AA. RR. ont daigné accepter et à laquelle elles ont invité les personnes qui les accompagnaient».

Le même wagon d'honneur devait, par le

Vicomte d'Alban chargé de le recevoir, étre-
mis le lendemain à Ludwigshafen à la dispo-
sition du prince d'Orange.

* * *

Le 2 octobre, le *Courrier* publie un éditorial,
où l'on trouve des choses bien suggestives et
dont l'énoncé ne brille pas par la modestie
mais où s'exprime assez heureusement et non
sans énergie notre sentiment d'une nationa-
lité indépendante:

«Le Luxembourg, y était-il dit, si à l'écart, et dont
beaucoup de personnes ignoraient même l'existence,
va donc enfin acquérir dans le monde la position qui
lui revient à si juste titre, et par la richesse de son
sol et par le caractère et l'esprit laborieux de ses
habitants. Les étrangers qui vont nous affluer de toute
part seront reçus par nous avec plaisir et confiance.
Nous pourrons leur montrer une terre fertile, riche en
produits miniers. Nous pourrons leur montrer des in-
dustries nombreuses et importantes, occupant des mil-
liers d'ouvriers. Nous pourrons leur montrer une
nation intelligente, active, chez laquelle l'amour du
travail et la droiture sont en honneur, nation mûre
pour les progrès de tout genre. Nous autres Luxem-
bourgeois, nous sommes fiers de nous-mêmes, car
nous sommes les fils de nos oeuvres.»

«En effet, après avoir vécu longtemps heureux et
dans la prospérité avec la Belgique, nous en fûmes
arrachés tout à coup et violemment. Les premiers
moments furent terribles, chacun jetait un regard in-
quiet dans l'avenir. Tout était détruit, tout à refaire,
tout à créer. Sans perdre courage, on se mit à l'oeu-
vre et, après un certain temps, l'aisance, que l'on
croyait bannie à jamais, reparut chez nous. L'agricul-
ture prit un nouvel essor, les industries se créèrent,
se multiplièrent, et en quelques années, nous acquîmes
dans notre patrie ce bien-être, nous dirons presque
cette richesse, qui fait notre orgueil, parce que c'est
à nous seuls que nous la devons.»

«C'est par notre esprit d'ordre, d'économie, c'est
par notre travail, par notre intelligence que nous

avons su acquérir une position qui fût au niveau de celle d'autres pays, plus heureusement dotés que nous, c'est-à-dire la possession de ces chemins de fer que nous avons inaugurés....

C'est surtout à nos anciens frères du Luxembourg-Belge que nous serons fiers de montrer ce que nous avons fait, et de leur prouver que, si nous regrettons notre ancienne fraternité, nous avons cependant pu prospérer, abandonnés à nous-mêmes.»

Le 30 septembre, l'autorité communale faisait afficher une proclamation «invitant les
»habitants à illuminer les façades de leurs
»maisons à l'instar des bâtiments publics, afin
»que la splendeur de toute la ville soit en rap-
»port avec la vivacité des sentiments qui ani-
»ment les habitants».

*
*
*

Le «*Courrier*» publia le texte du *Letzeburger: Weis a Wierder vum Michel Lentz* et du *De Spe'ssbierger op der Station: Wierder vum Michel Lentz, Weiss vum «Bonhomme», vum Nadaud*. Il publia de même la cantate de Jean Neumann, celle-là même dont on s'est si souvent moqué. Pourtant, tout bien considéré, ce texte n'est pas si mauvais qu'on veut bien le prétendre. Evidemment, «il ne renverse rien», mais il ne pousse pas le ridicule jusqu'aux limites qu'on lui a trop facilement assignées.

Quant aux fameux vers que l'on cite parfois mais en en tronquant et en en changeant le texte, les voici:

Au miracle!
Quel spectacle
Vient s'offrir à nos yeux!
Quel prodige
Sur ces lieux
Excerce son prestige?

Quel pouvoir
Fait mouvoir
Cette machine immense?
Quel esprit
Pousse et lance
Ce monstre et le conduit?

En revanche, un autre poème-cantate, dû à Victor Klein, auteur bilingue de *Fleurs et Pleurs*, poème intitulé *l'Inauguration, chant populaire, adapté aux airs nationaux et entre-mêlé de vivats et qui se chante tantôt sur un air néerlandais, tantôt sur un air luxembourgeois*, il est réellement au-dessous de tout. Je n'en citerai que les derniers vers, «à chanter sur l'air luxembourgeois»:

Célébrons
Les wagons
Qui mènent vers Guillaume!
Que toute affaire chôme!
Des jeux! Rions, dansons!
Que la ville et le chaume
Chantent sur tous les tons:
Aujourd'hui nous comptons
Parmi nos compagnons
Les nations!

L'auguste résidence
De notre souverain,
La Belgique et la France
Nous présentent la main.
Et la belle Allemagne,
Assise au bord du Rhin,
En fidèle compagne,
Nous reçoit sur son sein:
Quel beau destin!
Vive la nation luxembourgeoise.

Il serait incontestablement difficile d'accumuler, en plus mauvais langage, plus d'incredibles inepties!

* * *

Dans un ordre d'idées moins plaisant, le Provicaire Adames prononça, à l'occasion de la bénédiction des locomotives, un discours en langue française, qui est rapporté dans le texte par les journaux de l'époque.

Ce discours qui, bien entendu, est d'une certaine éloquence ecclésiastique et inspiré par la grande école — au surplus, il est fort bien fait — est, comme il convient, fortement bourré de citations bibliques et participe plutôt du genre sermon. J'en citerai quelques lignes :

« Ces hommes géants n'ont pas prié ; et tandis qu'ils se confiaient en leurs forces, ils ont été détruits.

Mais il n'en sera pas ainsi parmi nous, Messieurs, dans ces contrées si religieuses, dans ce pays de Luxembourg, toujours fidèle à son Dieu et à son Roi, dans cette cité de Marie, qui a choisi la reine des cieux pour patronne et protectrice. Non, il n'en sera pas ainsi. Ce moment solennel m'en donne la confiance. Quand je vois cette imposante assemblée, où sont représentées toutes les grandeurs, toutes les gloires, toutes les forces de la patrie et des pays voisins : La Majesté du trône, représentée par des princes magnanimes et généreux, les pouvoirs politiques, l'armée, la magistrature, les sciences et les arts, le commerce, l'industrie, la haute finance, par des noms que l'Europe connaît ; quand je vois dis-je, cette imposante assemblée s'incliner devant le Dieu des nations, et placer sous la protection du Très-Haut leurs glorieuses entreprises, je me rassure, et je m'écrie avec le Roi-Prophète : Béni soit le Seigneur, qui, en nous dotant de mille autres biens, ne nous a pas retiré celui de la prière.

Je vous remercie donc, Messieurs, de m'avoir invité à bénir vos travaux. »

Par un assez beau mouvement final, M. Adames appelle « la bénédiction de Dieu sur les locomotives, sur le pays, sur le Souverain et sur la ville ». Il termine en demandant « la pro-

tection toute spéciale pour ceux qui se confieront à ces redoutables machines pour franchir les distances».

* * *

Le Bourgmestre, M. Heldenstein, étant tombé malade, c'est M. Simonis, échevin, qui, à l'occasion de la pose de la première pierre, prend la parole au nom de la ville de Luxembourg. Discours assez administratif, dont l'orateur profite pour faire un cours d'histoire locale en rappelant les «ponts destinés à relier le plateau d'en face à celui où se trouve située la ville de Luxembourg: par ordonnance du 26 septembre 1671 le roi Charles II d'Espagne avait approuvé une convention entre le Gouvernement Général des Pays-Bas, les Etats du Duché de Luxembourg et le Magistrat de la ville, pour la construction du viaduc qui devait partir du plateau du Saint-Esprit pour aller rejoindre, par-dessus la vallée de la Pétrusse, le plateau de Bonnevoie, dans la direction du Dernier Sol. Sous la domination de Louis XIV, ce même projet fut confirmé, mais malheureusement l'exécution n'en a jamais eu lieu.»

L'Echevin releva ensuite que c'était à «la bienveillante et infatigable sollicitude du prince Henri, à la généreuse coopération des Etats et enfin aux soins éclairés d'éminents ingénieurs qu'était due l'oeuvre qu'on allait entreprendre.»

III

Voici l'inscription que porte la plaque déposée sous la première pierre du viaduc:

VILLE DE LUXEMBOURG

(armes de la ville)

Sous le règne

de GUILLAUME III

Roi des Pays-Bas

Grand-Duc de Luxembourg

Prince d'Orange-Nassau

etc. etc. etc.

LL. AA. RR.

Le Prince d'Orange

Et le Prince Henri des Pays-Bas

ont posé la première pierre

du viaduc entre la gare

centrale du chemin de fer

et la ville

Membres du Gouverne-
ment:

S. Exc. M. Simons, mi-
nistre d'Etat, président
Ulveling et Thilges, di-
recteurs-généraux

Auteur des plans:

M. Grenier, ingénieur en
chef

Administration de la
ville:

Heldenstein, bourgmestre
Simonis, Eberhardt, éche-
vins

Paquet, etc., etc., mem-
bres du Conseil comm.

Weyer, secrétaire.

Comme il convient, une pluie de décorations avait accompagné l'événement. Avec l'éclectisme qui a toujours si heureusement distingué, en cette importante matière, nos gouvernements successifs, la distribution était internationale. On y voit figurer des Allemands, des Français, des Luxembourgeois, des Belges, des Anglais, des Hollandais, des Autrichiens. Le Conseil d'administration des chemins de fer Guillaume-Luxembourg est tout particulièrement privilégié, ainsi que la Commission militaire de la diète germanique et la haute banque judéo-francfortoise.

Au banquet du 4 octobre, de nombreux toasts furent portés, de nombreux discours prononcés: Toasts du prince d'Orange au roi, son père, et du prince Henri aux princes étrangers. Toasts du prince d'Orange au Grand-Duché et du prince Henri aux administrateurs de la Société Guillaume-Luxembourg. Toast du marquis d'Alban à la reine des Pays-Bas et à la princesse Henri. Discours du Baron de Tornaco, membre des Etats, chambellan honoraire du roi auquel le prince d'Orange (plus tard Citron!) répondit d'une façon royalement brève; de M. Norbert Metz, qui releva notamment que «trois grandes et belles nations, la France, la Prusse et la Belgique s'étaient donné rendez-vous dans la capitale du petit Luxembourg»; de M. Perdonnet, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, qui précisa le concours précieux de la maison royale grand-ducale et releva le «grand nombre de jeunes Luxembourgeois ayant étudié à l'Ecole centrale de Paris, la plus belle école industrielle du monde, à laquelle avait appartenu le député qui avait plaidé habilement, éloquemment et avec succès, la cause du chemin de fer» (Norbert Metz); il relevait également que cette année même (1859) deux jeunes gens du Luxembourg avaient été les premiers de leur promotion (MM. T. Dutreux et Namur).

Remarquons que pendant le repas une troisième cantate de circonstance avait été exécutée. La musique en était due à M. de Galliot, jeune compositeur français, les paroles à M. Linden, un Français également, malgré l'apparence. Le «Courrier» n'en donne toutefois pas le texte et n'en cite aucun extrait.

Le 6 octobre, ce même journal publiait le compte-rendu des fêtes. Je le ferai suivre ci-après, n'estimant pas qu'il y ait double emploi, vu les détails supplémentaires qu'on y rencontrera. C'est dans le même ordre d'idées que je reproduirai également les principaux articles de la presse étrangère, chaque correspondant — et il en est d'illustres — ayant, somme toute, vu les choses à sa façon, et l'un complétant l'autre. Nous aurions tort, du reste, de nous imaginer que notre «importance» internationale est de date récente, et que c'est surtout depuis 1914 qu'on s'occupe de nous à Paris, à Bruxelles ou à Berlin. On verra qu'il y a quatre vingts ans nous ne suscitons pas un intérêt moindre et, qu'alors déjà, «tout y était», même le tourisme!

Autre détail curieux: Le «*Courrier*» — ni aucun autre journal de ceux que j'ai eus entre les mains — ne fait mention du «*Feierwôn*», chanté du haut du grand escalier de l'Hôtel de Ville par M. Scharff et repris en chœur par la foule. Toutefois, on retrouvera dans presque tous les articles ce qui constitue le «*leitmotiv*» de ce chant national, tel que Michel Lentz le conçut: l'idée de l'union des peuples, grâce au chemin de fer, et l'entrée du Luxembourg dans ce concert ferroviaire et pacifique.

Article du «Courrier»

Luxembourg, le 6 octobre 1859. — «Nous avons à rendre compte à nos lecteurs des deux jours de fêtes qui viennent de se passer, et auxquels sont venus participer, non seulement de nombreux habitants de nos différents cantons, mais encore des notabilités et des illustrations de tous les pays qui nous entourent. Jamais nos rues pavées n'ont été si animées, jamais Luxembourg n'a vu circuler dans son enceinte autant de voitures que dans la matinée de mardi.

alors que tout le monde affluait vers la gare où devait se faire la réception des invités et la bénédiction des locomotives. La veille déjà, les trains venant de France et de Belgique avaient déversé sur nos hôtels des nuées de voyageurs et les modestes diligences venant de l'intérieur avaient également fourni leur contingent.»

«La belle soirée de lundi, 3 octobre, pour laquelle la Société de Gymnastique avait organisé une promenade aux flambeaux, finissant par une soirée musicale, fut suivie d'une matinée (mardi 4) comme nous ne sommes guère habitués à les voir dans nos montagnes pendant le mois d'octobre. Le soleil s'était levé radieux, et beaucoup de nos hôtes en profitaient pour faire des promenades aux alentours de la ville et jouir des points de vue, surprenants à plus d'un titre, qu'elle offre. Dès 10 heures, on commença à partir pour arriver à la gare et s'y caser aussi confortablement que possible. La gare même était décorée avec goût et richesse. Les drapeaux luxembourgeois, Orange, belge, français et prussien y flottaient l'un à côté de l'autre, réunis en groupes pacifiques; dans l'intérieur de la gare et communiquant avec la porte d'entrée du bâtiment principal, un pavillon avait été dressé pour recevoir LL. AA. RR.; vis-à-vis se trouvait l'autel où devait officier le clergé, et derrière l'autel une immense estrade avec de nombreux gradins superposés, qui bientôt furent envahis et complètement couverts par le beau sexe en toilettes riches et variées.»

«A midi, le canon de la forteresse annonça l'arrivée de LL. AA. RR., le prince d'Orange, le prince Henri et la princesse Henri; le prince héréditaire portait l'uniforme du contingent luxembourgeois, avec le casque destiné aux généraux; le prince Henri avait le costume d'amiral, la princesse était en chapeau blanc et avait une charmante toilette de ville. Ces augustes personnages étaient entourés des membres du Gouvernement, du général de Wedell, des camériers du Roi, etc....»

M. le provicaire, en tête d'un nombreux clergé, se trouvait vis-à-vis du Prince, sur l'autel improvisé pour la fête.

On attendit une bonne heure dans cette position l'arrivée des trains qui devaient amener les invités de France et de Belgique. Deux corps de musique

alternaient en jouant des morceaux d'harmonie, celui de la ville et celui du contingent. N'oublions pas de dire que le 2^m^e bataillon de chasseurs avait quitté sa garnison pour venir en ville faire le service d'une garde d'honneur.

Enfin les invités arrivèrent et après leur réception et présentation, la cérémonie religieuse put commencer. Le *Veni Creator* fut chanté, après quoi Monsieur le provicaire, s'avancant de quelques pas vers LL. AA. RR. prononça un discours que son étendue ne nous permet pas de publier encore aujourd'hui. Nous le donnerons demain.

Quand les locomotives furent bénies, un chœur d'hommes de 130 membres chanta, avec accompagnement d'orchestre, la cantate composée pour la circonstance, de M. Neumann, censeur à l'Athénée royal grand-ducal, et mise en musique par M. Zinnen, directeur de notre Ecole de musique. Nous devons à l'auteur de la musique de dire combien son oeuvre a été hautement appréciée par tous les connaisseurs qui l'ont entendue; une facture large et parfaitement harmonisée, un rythme bien entendu et bien approprié à la poésie la distinguent. Quant aux paroles, elles ont été publiées dans notre dernier numéro, et tout le monde en a pu apprécier l'excellence.»

«Vers 3 heures la cérémonie était terminée et tout le monde rentrait en ville. Une table richement dressée attendait les invités à l'Hôtel-de-Ville dans la grande salle décorée avec un luxe jusqu'ici inconnu chez nous. L'or et le velours y étaient prodigués et les lustres et candélabres dont on a récemment décoré les beaux appartements de l'Hôtel-de-Ville, y répandaient des flots de lumières.

«La maison Potel et Chabot de Paris servit ce dîner qui comptait 350 couverts.»

«Plusieurs toasts furent portés; nous espérons pouvoir les communiquer à nos lecteurs dans un prochain numéro. S. A. R. le Prince d'Orange but à la santé du roi.»

«Vers 9 heures un feu d'artifice fut tiré sur les rochers qui font face au rocher de St.-Crespin. Les Princes assistèrent également à cette fête et S. A. R. le Prince d'Orange daigna lui-même donner le signal du commencement, en lançant la première fusée. Le feu d'artifice a été beaucoup applaudi. Il représentait, entre autres, le viaduc de Pulvermuhl surmonté d'une

locomotive dont les roues étaient en mouvement. A 10 heures tout était fini et une foule immense se pressait dans nos étroites portes pour retourner en ville.»

«Le mercredi 5 octobre, vers midi, LL. AA. RR. assistèrent à la pose de la première pierre du viaduc qui doit relier la ville à la gare. Nos princes ont fait preuve à cette occasion de leur habileté à manier la truelle. Un public d'élite était assemblé sur l'emplacement et le Contingent formait la haie sur le chemin qui y menait de la route de Thionville. M. l'échevin Simonis prononça à cette occasion un discours bien dit que nous espérons également pouvoir donner demain à nos lecteurs.»

Dans l'après-dînée les corps de musique du Contingent et de la Ville réunis donnèrent un concert-festival sous la direction de M. Zinnen, sur la place Guillaume, au milieu d'une immense affluence de monde. Des jeux populaires y étaient également organisés; un mât de cocagne surmonté de prix a en vain sollicité des grimpeurs. A cinq heures personne encore ne s'était laissé tenter. Il est vrai qu'il n'y avait là à gagner qu'une pipe sans tabac et un porte-monnaie sans argent.»

«Les fêtes ont été terminées par un brillant bal dans la salle de l'Hôtel de Ville et qui fut honoré par la présence de LL. AA. RR. La foule y était grande et, assez longtemps, il fut presque impossible d'organiser les danses. Cependant vers 10 heures, une partie des spectateurs s'étant répandus dans les places(!) latérales, le bal prit de l'animation et se prolongea jusque vers 5 heures du matin au milieu de la plus franche cordialité.

IV

Au cours du banquet, offert par la ville, Emile de La Bédollière¹⁾, du journal «Le Siècle», improvisa, sur l'air de la «Sentinelle»,

¹⁾ Chroniqueur de beaucoup d'esprit, Emile Gigault de la Bédollière, né à Amiens en 1812, mort à Paris en 1883, après avoir collaboré au *Charivari* et à la *Revue britannique* et fondé l'*Univers illustré* entra au *Siècle* en 1849, pour y rédiger le *Courrier* quotidien jusqu'à sa mort. On lui doit: *Moeurs et Vie*

quelques couplets que nous reproduirons, car ils ont une certaine importance locale:

I

Trop ému pour faire un couplet,
Excusez-moi, si je le tente!
Car un festin aussi complet
Doit rendre la voix chevrotante.
Mais alors que par un chemin
Vont se grouper tant de provinces,
Qui ne prendrait le verre en main
Et ne boirait jusqu'à demain,
Pour Luxembourg et pour ses princes?

II

Par le spectacle que je vois,
Je me sens l'âme électrisée,
Vous possédez, Luxembourgeois,
Une terre favorisée.
Forte et grande, la liberté
N'a pas à craindre qu'on l'évince;
Et sous la douce autorité
D'un gouvernement respecté
Le peuple est heureux comme un prince.

III

La fête qu'on va terminer,
Par le soleil était bénie;
Entre tous, on a vu régner
La joie et la bonne harmonie.
Des magistrats de la cité
Les mérites ne sont pas minces;
Et pratiquant l'égalité,
Dans leur large hospitalité,
Ils nous traitent comme des princes.

Pour une improvisation entre la poire et le fromage, cela n'était pas trop mauvais! Deux jours plus tard, Emile de la Bédollière ajoutait à ces couplets le couplet suivant:

privée des Français (1847), *Histoire de la Garde nationale* (1848). *Histoire du nouveau Paris*. *Les Environs de Paris*, *Histoire générale* etc. etc. et des traductions fort goûtées de F. Cooper, W. Scott, Dickens etc.

Depuis trois jours, je suis ici
Menant une joyeuse vie,
Sans embarras et sans souci,
Trouvant toujours table servie.
Luxembourg où je suis venu,
Je voudrais que tu m'appartinsses!
Je suis fier de t'avoir connu,
Et pour manger ton revenu,
Je serais le meilleur des princes!

On voit que l'auteur continuait dans la note!

Le 6 octobre vers midi, le prince d'Orange et le prince Henri assistèrent à une grande parade prussienne sur les glacis. A midi, LL. AA. RR. «daignèrent accepter une collation qui leur fût offerte par M. Simons, Ministre d'Etat». Dans l'après-midi, les princes se rendirent à Clausen aux Arquebusiers où un «tir extraordinaire avait eu lieu en leur honneur».

* * *

Voici maintenant les principaux articles de la presse étrangère au sujet de ces fêtes:

L'Indépendance Belge écrit, entre autres:

«La ligne ferrée va unir plus profondément encore deux peuples que la démarcation imaginaire tracée entre eux n'a jamais pu séparer: le Luxembourg grand-ducal et le Luxembourg belge se sont rappelé qu'ils étaient frères, pour ouvrir, à travers leur commun territoire, la route qui deviendra, dans un prochain avenir, la grande artère du commerce de l'Orient de l'Europe vers l'Occident. L'an prochain nous irons à Trèves.....

Les Luxembourgeois se plaisent à rendre hommage aux efforts persévérants qu'a faits notre compatriote, M. Victor Tesch, pour atteindre le résultat que l'on célèbre aujourd'hui, et plus d'un m'a dit déjà que, sans l'influence belge, le railway grand-ducal serait bien loin encore d'être construit. Au nom de M. Tesch s'en joint un autre, dans les sentiments de reconnaissance des Luxembourgeois: ce nom est celui de M. Norbert Metz, l'un des principaux industriels du

Grand-Duché, et le frère de M. Charles Metz, l'homme éminent dont le Luxembourg, après 5 années, déplore encore la perte. On se ferait difficilement une idée de l'influence exercée par M. Norbert Metz dans le Grand-Duché; cette influence il la doit tout à la fois, à son mérite personnel et au souvenir de son regrettable (sic) frère.»

«Il n'y a pas moins de 4 kilomètres entre la gare et la ville, si ce n'est pour les voyageurs qui, n'ayant pas de bagages à transporter, peuvent pénétrer dans la forteresse par un chemin étroit qui suit la double pente du ravin, et que l'on appelle, je crois, le Grund (?). Quant à la route carrossable, elle tourne autour des glacis et vient aboutir enfin, après d'interminables sinuosités, au côté de la ville diamétralement opposé à celui qui fait face au chemin de fer.

Rien d'imposant et de pittoresque à la fois comme l'aspect de Luxembourg. Assise sur un rocher, comme un nid d'aigle, avec sa fortification ancrée dans le roc vif dont elle semble faire partie, entourée d'une charmante et profonde vallée, au fond de laquelle coule l'Alzette, la vieille ville impériale (?) étale avec orgueil ses donjons moussus, ses admirables casernes construites par Vauban, ses ponts-levis, jetés sur l'abîme à des hauteurs vertigineuses et les délicieux paysages de ses faubourgs d'Eich (!) et de Pfaffenthal.»...

«Je ne puis omettre de rendre un sincère et reconnaissant hommage à la courtoisie de la Commission directrice des fêtes. Impossible de rendre les devoirs de l'hospitalité avec plus de bonne grâce... Pour ma part, j'ai eu la bonne chance de devenir l'hôte d'un des plus honorables industriels de Luxembourg qui, apprenant la venue d'un rédacteur de *l'Indépendance belge*, a refusé, pour le loger, un préfet, voire même un général (!)»

«La ville de Luxembourg est peu étendue, resserrée qu'elle est dans sa triple ceinture de fortification; les rues en sont, pour la plupart, larges, régulières et bien construites; on n'y trouve aucun édifice digne de ce nom à part l'hôtel de ville et la Chambre des Députés, bâtiment à peine terminé et de style assez plat; elle possède plusieurs industries très florissantes, entre autres celle de la ganterie, et un chant

national, dont la musique remonte, me dit-on, à l'époque de Jean-l'Aveugle, (?) ce Duc (sic) de Luxembourg qui se fit tuer en 1325 (sic) à la bataille de Crécy.

On voit qu'alors déjà les journalistes étrangers qui découvraient le Luxembourg se contentaient parfois d'être superficiels, inexacts et prétentieux!

* * *

La gare — c'était alors un élégant chalet de bois — avait été décorée avec des trophées de drapeaux aux couleurs luxembourgeoises, néerlandaises, françaises, belges et prussiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sur le quai, contre le bâtiment et en face de la voie, une grande tente d'étoffe rouge à franges d'or, était destinée à recevoir les princes et les principales autorités. De l'autre côté de la voie, un autel avait été dressé avec tous les objets du culte. Derrière l'autel, une estrade réservée aux Dames. Dans l'intérieur de la gare se tenait le corps des chasseurs luxembourgeois, venus d'Echternach, de Diekirch et d'Ettelbruck.

Le prince d'Orange portait en arrivant l'uniforme de colonel des chasseurs luxembourgeois. Il avait à cette époque 19 ans et n'était pas sans timidité. Le prince Henri était comme toujours en amiral de la flotte néerlandaise; les deux princes et la princesse, née duchesse de Saxe-Weimar-Eisenach, étaient accompagnés du comte de Bylandt, grand-maître de la maison du roi, d'un autre comte du même nom, maréchal de la Cour du prince Henri, et de MM. de Rappaert, capitaine de vaisseau, et van Doorne, chambellan. Accompagnaient la princesse, Mesdames de Bylandt, de Pal-

landt, van Reen et Simons. Entouraient les princes et la princesse le général de Wedell, gouverneur de la forteresse fédérale, le général de Sydow, commandant de la Place de Luxembourg, le gouvernement luxembourgeois, composé de MM. Simons, Ministre d'Etat, Ulveling, Thilges, Denis, Conseiller du Gouvernement. En outre MM. Van Heemskerke, commandant des chasseurs luxembourgeois, Heldenstein, bourgmestre, Simonis et Eberhardt, échevins, Wirtz, ingénieur des ponts et chaussées, Grenier, ingénieur en chef de la Compagnie de l'Est, Augustin, Commissaire du Gouvernement, président du Guillaume-Luxembourg, van de Wynkele, directeur général du Guillaume-Luxembourg. Les musiques du 35^e et du 36^e régiment prussien jouaient sans se lasser le « *Wilhelmus* »...

Un train officiel arrivant d'Arlon amena: M. Victor Tesch, ministre de la Justice, en grand costume officiel, le sénateur Bergh, le représentant de Moor, MM. Dubois-Thorn, gouverneur du Luxembourg, Bidaut, secrétaire général des T. P., les généraux Arendt et Rothermel, de Thierry, major d'artillerie, (tous les trois Luxembourgeois d'origine), Hollenfels, bourgmestre d'Arlon.

La France avait envoyé MM. Rogniat et le Baron Jannin, préfets des départements de la Meuse et de la Moselle, Thénon, consul de France à Luxembourg, Vinier, ingénieur en chef de la compagnie de l'Est, le Marquis d'Alban, le Vicomte Jaubert, le Comte de Vougy, M. de Boissieu, tous membres du Conseil d'Administration du Guillaume-Luxembourg, Perdonnet, ingénieur en chef. Il y avait encore MM. Uzielle, Brasseur, Reed, Scott du Conseil

d'Administration du Grand-Luxembourg (Chemin de fer belge, société anglaise).

La Banquet à l'Hôtel de Ville «orné de plantes et d'arbustes rares» comptait 330 couverts et avait été préparé par Potel et Chabot de Paris. Service parfait, carte savamment combinée, vins exquis, éclairage magnifique. Le prince d'Orange était à la place d'honneur, à la table principale, dans le plus grand des 3 salons. A sa droite le prince Henri, à sa gauche le ministre belge Tesch, qui avait été reçu auparavant en audience particulière, et qui lui avait présenté les félicitations du roi Léopold et du Duc de Brabant.

La soirée s'était terminée par un magnifique feu d'artifice «tiré, dit l'*Indépendance Belge* sur le versant des collines qui font face au mamelon sur lequel la ville est assise». Une pièce surtout sembla particulièrement réussie, elle représentait le futur viaduc portant un train attelé de sa locomotive.

L'*Indépendance Belge* remarqua surtout que «c'était la première fois depuis 1830 qu'un prince des Pays-Bas portait un toast à la dynastie nationale, à laquelle la Belgique avait confié le soin de ses destinées et que ce fait était d'autant plus digne de remarque qu'il s'était accompli en territoire luxembourgeois».

«Sous la première pierre posée par le prince d'Orange, continue ce journal, avait été placée une boîte contenant des monnaies nationales (?) d'or, d'argent et de bronze, ainsi qu'une plaque de cuivre portant l'inscription rappelée plus haut.» La cérémonie terminée, LL. AA. RR. rentrèrent en ville à pied par le Grund.

«L'après-midi fut remplie par des jeux populaires de toute espèce: mâts de cocagne, courses de sacs, musique en plein vent, nouvelle audition de la jolie cantate, composée par M. Zinnen. Le soir bal à l'hôtel de ville. Grand nombre d'officiers français, belges et prussiens.»

L'Indépendance Belge relève particulièrement «un essaim de femmes jeunes et charmantes qui ont donné à tous les invités la plus haute idée de la beauté et de l'esprit de la population féminine de Luxembourg. Les danses durèrent jusqu'à 3 heures du matin.»

V

Le *Voeu National*, de Metz, avait délégué également un correspondant particulier²⁾. Un train spécial avait transporté les invités messins, tous en première classe, dans des «wagons ornés de banderolles de rubans et de fleurs, et pavoisés aux couleurs nationales de France, Luxembourg, Hollande, Belgique et Prusse». Le wagon-salon était continué par une galerie d'arrière «laquelle était à jour, et avait vue sur la campagne».

Le correspondant du *Voeu National* ne trouve pas assez de mots d'estime et d'hommage pour le Luxembourg et les Luxembourgeois, et, arrivé à Bettembourg, «salue bien bas la terre luxembourgeoise, dont les frais horizons, baignés d'une chaude lumière, ont un aspect doux, mélancolique et reposé».

²⁾ Vraisemblablement A. Pommerel, grand ami de notre pays et lanceur, en Lorraine, de Mondorf-les-Bains.

«Le train d'Arlon et celui de Metz, relève-t-il, entrèrent de conserve dans la gare de Luxembourg, et passèrent sous un arc de triomphe formé de feuillage et d'attributs empruntés à l'outillage des voies ferrées.»

Les journalistes avaient été logés au séminaire. «Des journalistes plus ou moins mondains occupant les cellules de lévites en vacances, voilà certes un curieux épisode», s'écrie et écrit le correspondant messin.

Ces journées d'octobre avaient été «torrides». Le correspondant de Metz prétend qu'au banquet «des convives ont négligé les grands crus de l'Europe pour s'en tenir, presque exclusivement, aux cachets de la Moselle et surtout de la Sarre, préférence légitimée par la distinction et la délicatesse de leurs bouquets». Cela sans préjudice toutefois du champagne «dont les ondes dorées et pétillantes coulèrent à flot». Le soir il y avait eu une illumination de toute la ville: «lanternes vénitiennes, embrasures enflammées, cordons rayonnants. Le feu d'artifice fut une merveille de pyrotechnie moderne dans un cadre magnifique et imposant.»

Un détail: «En posant la première assise du viaduc, les deux princes avaient à la main les instruments ordinaires du maçon. Leur émotion était visible, et en frappant sur la pierre, ils travaillaient de si bon coeur que le marteau du prince Henri s'ébrécha sous ses coups. M. Grenier, avec un à-propos heureux, s'écria qu'il «conserverait, comme une relique l'outil qui portait si heureusement la marque de l'intérêt que portait le prince aux travaux qui allaient commencer».

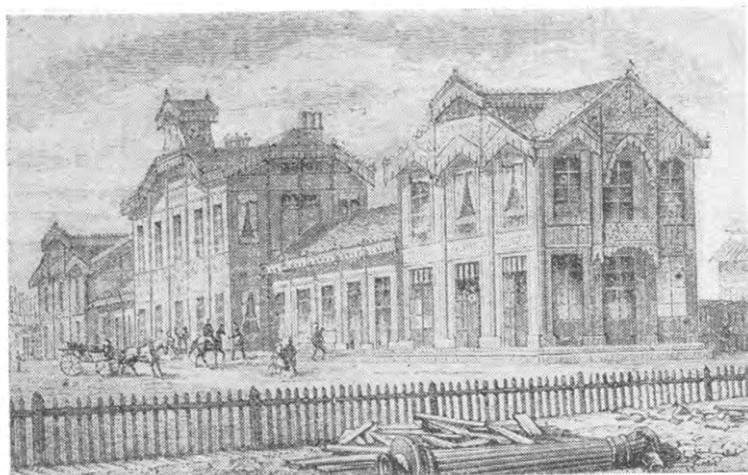
Il est curieux qu'aucun journal étranger, sauf le *Siècle*, ne parle du *Feierwon*. Place Guillaume la musique d'un régiment prussien «alterna, dit le *Voeu National*, avec les chœurs infatigables de la Société Chorale».

En même temps que le bal officiel, où la cohue était invraisemblable, un autre bal, «dit *des pompiers* obtint parmi les invités au bal officiel un véritable succès de vogue. Beaucoup d'entre eux, et des plus chamarrés, s'y présentèrent et furent reçus avec une prévenance et des attentions infinies. Il offrait une galerie fort attrayante de danseuses».

* * *

L'un des articles les plus intéressants est celui d'Emile de la Bédollière dans le *Siècle*. Nous apprenons par lui qu'étaient représentés: Le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Pays*, la *Presse*, le *Siècle*, l'*Illustration*, le *Monde Illustré*, le *Journal des Travaux Publics*, la *Revue Internationale*, le *Siècle Industriel*, l'*Indépendance Belge*, le *Précurseur d'Anvers*, le *Voeu National* de Metz, le *Courrier de Lyon*, le *Courrier de Luxembourg*, etc. Il s'amuse déjà du mot de *festivité*, qu'il appelle un «terme local», et déplore, qu'au «lieu d'accommoder à la luxembourgeoise des comestibles indigènes, on ait eu la finesse d'idées de faire venir les mets de Paris». Il cite, seul de tous, des vers du *Feierwon*: «Mir hu kéng schwe'er Lèscht ze droen» et les traduit en français. Il écrit, prévoyant pourrait-on dire, l'époque actuelle:

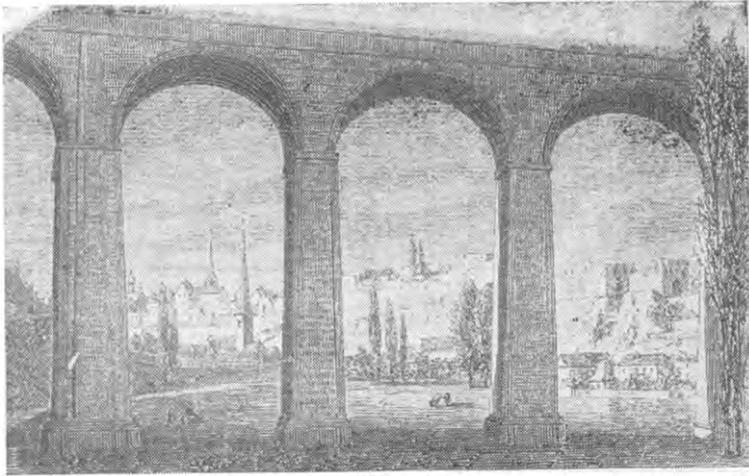
«Quel Parisien, fût-il un touriste endurci, a jamais eu la velléité de visiter le Grand-Duché et la ville de Luxembourg! Cette contrée et cette capitale, qui sont aux portes de la France, et dont les tendances



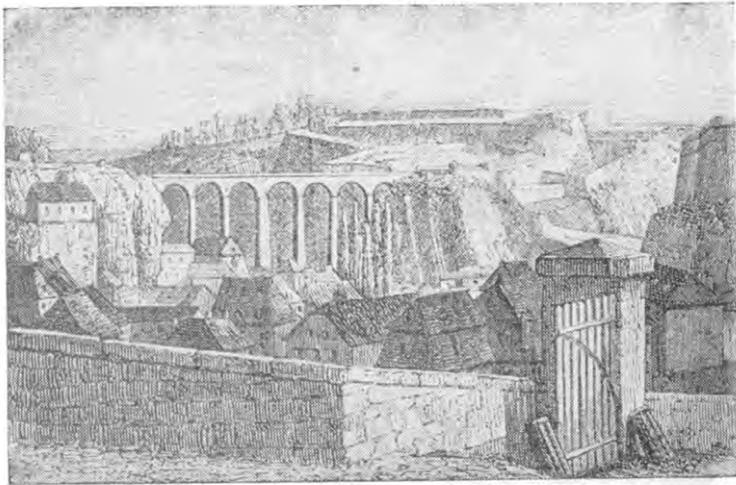
La gare de Luxembourg en 1859
(„Illustration“ du 29 octobre 1859)



Luxembourg: Vue prise de Clausen
d'après le supplément de l'„Illustration“ de 1867
(Clichés de la collection de l'auteur)



Viaduc de Clausen
(„Illustration“ du 29 octobre 1859)



Viaduc du Bisserwé
(„Illustration“ du 29 octobre 1859)
(Clichés de la collection de l'auteur)

sont françaises comme la langue, était moins exploré que peuvent l'être les steppes et le désert. Aucun admirateur des magnificences de la nature n'avait songé à parcourir les sites accidentés qu'arrosent la Sûre, l'Alzette, l'Our et la Moselle; aucun archéologue ne se serait dérangé pour chercher des traces du vieux *Luciliburgum*, ou étudier les ruines du manoir du comte de Mansfeld »

Et l'auteur voit « dans les débouchés nouveaux que le chemin de fer vient de créer à ce pays, des possibilités d'essor inouï, grâce à sa situation centrale, entre la France, l'Allemagne et la Belgique, la Baltique et la Méditerranée » :

« La Gare de Luxembourg, ses salles d'attente, ses bureaux, ses remises, ses ateliers occupent une superficie de 16 hectares. Des considérations militaires ont empêché de construire des bâtiments en pierre; ils sont en bois et le pavillon ressemble à un chalet grandiose. »

Quant au feu d'artifice et au bal :

Les spectateurs étaient en face, de l'autre côté du ravin, sur la montagne d'Encre (sic!). Des flammes de Bengale étaient allumées le long de la route de Trèves, des feux de joie brûlaient sur les mamelons d'alentour... Un bal enfin a terminé les fêtes, bal remarquable par la grâce des dames, la précipitation de la mesure, la longueur des danses et celle des entr'actes, l'excellence du vin de Sarre et surtout par la fulgurante mosaïque des croix, crachats, rubans, cordons, décorations de toutes formes et de toutes couleurs, dont la plupart des assistants étaient constellés.

Puis ce couplet délicieux sur Luxembourg et les Luxembourgeois :

L'hospitalité des Luxembourgeois pour les visiteurs, pour les Français en particulier, a été large et conforme à leurs idées d'indépendance. Vous étiez chez vous, entouré de tout le confort désirable, et parfaitement libre de vos actions. Point de façons, point de politesse obséquieuse, point de ces instances maladroites qui obligent l'étranger à manger quand il n'a

pas faim. En arrivant à Luxembourg, le voyageur peut être effarouché par l'aspect sinistre des ponts-levis qu'il faut traverser, des voûtes sombres sous lesquelles on passe, des corps de garde et des soldats qui manoeuvrent avec une précision d'automates; mais s'il demande: «qui est-ce donc qui habite là-bas, derrière ces Prussiens?» on lui répondra avec assurance: «Ce sont de braves gens!»

* * *

Le «Journal des Travaux Publics» donne également un compte-rendu de la fête, non sans s'accrocher, lui aussi, au terme de *festivité*. «Un toast, dit-il, qui n'a pas été prononcé, mais qui était dans la pensée de tout le monde, peut se traduire ainsi:

«A la France qui a exécuté le chemin de fer Guillaume-Luxembourg et qui a fourni pour cela les capitaux et les intelligences; à la France, sans laquelle il n'y aurait eu ni chemin, ni inauguration; à la France, qui ne se contente pas de jeter son épée victorieuse dans la balance des questions politiques, mais qui veut encore souder son influence prépondérante dans le monde entier en dotant les pays voisins des féconds et gigantesques travaux de la paix. L'ouverture de la ligne Guillaume-Luxembourg est un événement européen.

* * *

Le journal *Le Pays*, de Paris, sous la signature d'Auguste Vitu³⁾, envoie également une

³⁾ Auguste Vitu, né à Meudon en 1823, mort à Paris en 1891. Il collabora au *Pouvoir*, au *Pays* et au *Constitutionnel* (1860), fonda l'*Etendard* et devint en 1870 rédacteur en chef du *Peuple français*. Il publia des romans (*Les Chauffeurs du Nord*, etc.), des nouvelles (*Contes à dormir debout*, etc.), des ouvrages historiques, politiques et anecdotiques (*Révision ou Révolution* (1851), *Histoire de Napoléon III et du Rétablissement de l'Empire* (1854), *Ombres et vieux Murs* (1860), *Histoire civile de l'année 1868*, *Le Bilan de l'Empire* (1868), *Le lendemain de l'Empire* (1871), *Petite Histoire de la Typographie*, etc., en 1889, une importante étude sur *Paris*.

correspondance de Luxembourg, et insiste particulièrement sur la

«réconciliation entre la couronne et les États du Luxembourg. Le Grand-Duché s'étant donné en 1848 une Constitution, la Diète Germanique la signala au roi grand-duc comme incompatible avec les principes du droit fédéral, et lui enjoignit de se conformer à ses principes. La couronne se vit obligé de présenter aux États un projet de revision dans le sens indiqué par la Diète; les États refusèrent de l'examiner. Le roi se vit obligé de les dissoudre et de reviser la Constitution par Ordonnances. On sentait que les dissentiments n'étaient pas apaisés. Voici donc quel a été l'événement du banquet: M. Norbert Metz, ancien administrateur-général, l'un des plus grands industriels du pays, et le plus influent, peut-être, de tous les hommes politiques de Luxembourg, a tracé dans son discours au prince Henri le programme de la conciliation. S. A. R. a insisté à son tour sur les avantages de la concorde et de l'union. Ainsi, l'industrie des chemins de fer a été assez heureuse pour achever de rétablir le calme dans les régions politiques de Luxembourg, en même temps qu'elle y apportait l'instrument le plus nécessaire au développement des richesses.»

VI

L'Echo du Parlement Belge précise que «la retraite-sérénade aux flambeaux donnée par la Société de Gymnastique et l'Harmonie de la Ville avait un cachet particulier, grâce aux feux des torches qui était de différentes couleurs: il y avait du bleu, du rouge, du blanc, du vert et du jaune». Il écrit encore «le provicaire a prononcé un discours qui nous a appris assez longuement que le roi David avait prophétisé l'invention des chemins de fer. Jusqu'à présent, personne n'avait lu cela dans la Bible, mais nous devons croire Monsieur le Provicaire sur parole». Ce journal commence

par trouver «assez insignifiantes» les paroles et la musique de la cantate Neumann-Zinnen, et estime que «les bâtiments en bois peints de la station de Luxembourg sont d'une structure fort élégante et fort harmonieuse».

«Les rues de la ville sont gaies et animées, les habitants affables et souriants. C'est partout, dans les moeurs, dans le langage, dans la manière d'être un mélange, ou plutôt une heureuse alliance de la gravité douce et affectueuse de l'Allemand, avec la spontanéité, la belle humeur et la grâce françaises. Il y a dans les allures de cette population luxembourgeoise, je ne sais quel bel air de santé morale et physique qui réjouit le coeur. On peut dire, prenant à la lettre l'expression consacrée, que les hommes y sont forts et que les femmes y sont belles. Ces jolies Allemandes-Hollandaises(?) ne sont pas seulement gracieuses, elles sont vives et alertes comme des méridionales: la langue française acquiert, en passant par leurs lèvres, une singulière douceur.»

L'arrivée simultanée, en gare de Luxembourg, des deux trains, celui venant d'Arlon et celui venant de Thionville, lui dicte ce qui suit:

«Dire les acclamations de la foule, dire l'impression magique que fit sur tous ce grandiose spectacle de l'industrie humaine, bravant le défi de la nature, trouant et domptant des contrées réputées inaccessibles pour y établir le lien de la civilisation moderne, ce serait chose impossible. Il n'était pas un coeur que n'étreignît l'émotion, pas un esprit qui ne calculât les résultats moraux d'une entreprise qui va mettre en relations faciles et quotidiennes des peuples voisins, hier encore à peu près inconnus l'un à l'autre.»

Le même journal trouve le lendemain, à une nouvelle audition, de la cantate,

«que la musique de M. Zinnen dénote une grande intelligence des ressources chorales: le compositeur a fait manoeuvrer les voix et les instruments de façon à arriver graduellement à des effets d'ensemble

d'un beau caractère. Les choristes au nombre de 125 environ se sont fort bien acquittés de leur tâche. On s'apercevait bien vite qu'ils sont en général bons musiciens.»

«En vous parlant hier d'illumination qui a suivi le feu d'artifice, je ne vous ai pas fait part d'un détail qui m'intrigue encore beaucoup à l'heure qu'il est. J'ai remarqué avec stupéfaction dans la grand'rue, au-dessus d'une porte d'une maison de belle apparence, un transparent représentant les armes du Grand-Duché, entouré de deux inscriptions, dont l'une

Ventre Saint Gris!

m'a paru au moins singulière...

La plus belle décoration du bal c'était l'essaim frémissant des jeunes et jolies femmes qui faisaient bon marché de la chaleur et de la cohue pour prendre part à la fête.

On a beaucoup remarqué, parmi les personnes qui tournoyaient obséquieusement autour de la famille royale néerlandaise, un grand Monsieur aux allures un peu funèbres, et dont l'habit noir était constellé de décorations. Ce personnage, que rencontraient à chaque pas le prince d'Orange, et qui mettait les spectateurs en belle humeur, n'était autre que M. Alphonse Nothomb.»

* * *

Edmond Leclerc écrit dans le *Journal des Débats*:

«C'est l'affaire des journaux spéciaux d'établir que les capitaux de notre pays n'ont pas fait défaut à cette utile entreprise. On sait que la compagnie de Guillaume-Luxembourg est en partie française, et on m'a dit que la ville de Lyon possédait à elle seule 20.000 des 50.000 actions de cette compagnie. Je me propose seulement de vous signaler l'impression qu'un Français éprouve en mettant le pied dans le Grand-Duché: il n'y a pas du tout la sensation de l'Etranger... La frontière française franchie, on a beau se répéter qu'on voyage en pays de *Zollverein*: ces campagnes vertes, bien tenues et prospères, continuent et prolongent les larges et calmes aspects du département de la Moselle... Tout ce paysage ne cesse de vous parler français et on a bien de la

peine à ne pas se croire dans le Département des Forêts, chef-lieu Luxembourg... C'est en français que l'ecclésiastique va bénir les locomotives, adresse à la foule une exhortation empreinte à la fois de l'intelligence des besoins et des progrès matériels du siècle et de celles des besoins moraux qui doivent dominer tous les autres. C'est pas des cris français que la foule manifeste sa joie, c'est en français que l'orphéon du pays entonne une cantate que l'anonymat permettrait d'attribuer à MM. Scribe et Auber.»

Leclerc relève que «l'absence du canon, accompagnement obligé des feux d'artifices de la maison Aubin de Paris, se fit péniblement sentir». Il relève de même «que les convives luxembourgeois déplorèrent la rapidité du service, de la Maison Potel et Chabot».

«Luxembourg, dit-il encore, n'est pas, tant s'en faut, une grande cité, mais n'a pas non plus un aspect de petite ville; ses rues, ses places ne manquent ni d'air, ni d'espace. Quelques vieux hôtels de diverses époques, son ancien hôtel de ville, aujourd'hui palais du prince-lieutenant du roi, monument dont le style rappelle un peu celui de notre château de Blois, l'église Notre-Dame de Luxembourg, édifice qui n'est pas sans grandeur, complètent, avec les plantations des remparts, un ensemble plein de caractère.»

* * *

Pour le correspondant de la *Presse* (de Paris), qui n'est autre que Louis Ulbach¹⁾, il écrit, au sujet de l'opposition que les Prus-

¹⁾ Louis Ulbach, né à Troyes, le 7 mars 1822, directeur de la *Revue de Paris* en 1853, critique dramatique du *Temps* collaborateur du *Figaro* (où ses *Billets de Ferragus* lui valurent la grande notoriété), fondateur de la *Cloche*, journal de l'opposition radicale sous l'Empire, correspondant de l'*Indépendance Belge* et de la *Revue politique et littéraire* était un écrivain de talent. Il est, en outre, l'auteur d'une cinquantaine de romans dont le plus célèbre est sans doute *M^r et M^{me} Fernel*, que l'on lit encore avec intérêt de nos jours.

siens firent à la construction du chemin de fer :

Il y a dans toutes ses exigences du génie militaire une vanité qui fait sourire et qui n'empêche pas, qu'en voyant poser autour de solennels remparts les rails égalitaires, on ne répète avec confiance ce que le grand poète fait dire à Claude Frolo: Ceci tuera cela... Il est impossible d'imaginer une réception plus cordiale, plus sympathique que celle par laquelle les Luxembourgeois ont fait accueil aux invités de France et Belgique. Les habitants s'étaient empressés de réclamer des hôtes et les cellules vides du séminaire en vacance ont donné l'hospitalité à une vingtaine de journalistes qui ont scandalisé doucement les pieux échos du vénérable édifice... La ville a une physionomie toute individuelle qui plaît par un air de naïveté, de gaucherie, si j'ose ainsi dire. D'ailleurs, le moyen de ne pas trouver jolie une ville dont les habitants vous saluent au passage, dont chaque maison vous est ouverte, où vous restez deux jours et où vous croyez laisser des amis de 10 ans!

Une seule chose m'a attristé dans cette jolie petite ville, c'est le Puits-Rcuqe. A cause de sa position exceptionnelle, Luxembourg n'a pas d'eau. Ce qu'on mêle dans son verre au perfide vin de Sarre, sous prétexte d'en corriger la douceur enivrante, est une espèce de liquide jaunâtre, impossible à avaler. Cette fiction d'eau pure est extraite d'un puits effroyable, situé au milieu de la ville, et dans lequel plongent incessamment deux seaux gigantesques, que fait mouvoir une roue humaine. Imaginez une roue d'écureuil et deux soldats prussiens marchant dans cette roue pour la faire tourner. Il paraît que cet exercice, je dirai presque ce supplice, est réservé aux délinquants. C'est une salle de police utilitaire émouvante. L'ignore, toutefois, si la ville est privée d'eau quand les soldats se sont tous si bien conduits qu'aucun d'eux n'a mérité la salle de police...

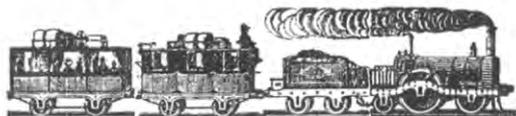
Le programme des festivités (c'est le mot local) a été rempli avec une scrupuleuse attention. Sur un seul point cependant la *festivité* a fait défaut: un superbe mât de cocagne avait été dressé au milieu de la place Guillaume, offrant aux regards et aux convoitises des mouchoirs éclatants, des couverts d'argent incontestables, et même, je crois, un petit



D'LETZEBURGER.

ERENNERONK

UN DE 4. OCTOBER 1859.



WEIS A WIRDER

FUM M^{el} LENTZ.

MENGEM LANT ZOERKANT.

LETZEBUREG. — DROCK FUM V. BUCK.

1859.

Reproduction de la feuille volante
mise en vente lors de l'inauguration des Chemins de fer
(Cliché de la collection de l'auteur)



Le Prince Henri des Pays-Bas
Gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg
(Cliché P. Linden)



Le Prince Alexandre-Guillaume d'Orange-Nassau
fils du roi grand-duc Guillaume III

(Cliché P. Linden)

jambon. Malgré ces diverses séductions, il ne se trouvait personne pour monter au mât et il a fallut le démonter avec toutes ses grappes.

La musique ingénieuse et brillante de la cantate fait le plus grand honneur au compositeur, M. Zinnen...

Chacun en quittant la gare se plaisait à en admirer l'élégance. Je ne crois pas me tromper en attribuant à M. Grenier, Ingénieur en Chef du Guillaume-Luxembourg, tout le mérite de cette construction.

Aux somptuosités culinaires de l'inévitable Maison Potel et Chabot, ingénieux fournisseur des galas européens et qui, à mesure qu'on ouvre les chemins de fer poursuit, harcèle les convives de ses surtout en fleurs et de ses poulardes truffées à la Toulouse, je crois que plus d'un convive eut préféré un banquet franchement national...

Le feu d'artifice était un des plus beaux que de mémoire de Parisien j'ai eu à applaudir. Les feux de Bengale, allumés de distance en distance, sur les hauteurs et au bas des murailles de Philippe II, faisait flotter la vieille ville dans une atmosphère idéale et complétaient les illusions de cette soirée fantastique...

Le soir avait lieu le bal; il était nombreux et offrait à l'observateur cette particularité qu'on s'y rafraîchissait avec des tranches de jambon.

Tel est, aussi bref que possible, le récit des fêtes qui ont emplis Luxembourg de joie et d'espérance. Un beau temps, un magnifique soleil, les gens de tout coeur et de franche hospitalité, des princes intelligents, une conquête de plus, toutes les gracieusetés de la Compagnie de l'Est envers les invités. Un souvenir reconnaissant à ce beau et silencieux séminaire, ou tout ce qui n'est pas matelas était d'une douceur prodigieuse, voilà ce qu'il faut rappeler et répéter en terminant, pour acquitter une dette sacrée envers la nature, les hommes et les idées.

De l'article de cet écrivain distingué, qui devait devenir plus tard, à la Bibliothèque de l' Arsenal, un des prédécesseurs de notre compatriote Franz Funk-Bretano, il convient de retenir, non pas seulement le ton sympathique (qu'il partage d'ailleurs avec tous ses con-

frères français, venus assister à l'inauguration de nos chemins de fer), mais également ce qu'il dit de la gare et du séminaire. Il est curieux et un peu décevant d'opposer, à ce qu'écrit au sujet de ces deux bâtiments le «Ferragus» du *Figaro*, l'universalité des clameurs hostiles, élevées contre eux par la presse luxembourgeoise à toutes les époques.

Actuellement, qu'ils ne sont plus, l'un et l'autre, qu'un souvenir, il n'est que justice qu'on leur consacre ici un regret!

VII

Le journal hebdomadaire français le *Monde illustré* avait envoyé son collaborateur Emile Chasle: ¹⁾

«Imaginez, écrit celui-ci, un entassement incroyable de rochers et de constructions, une Babel fortifiée, des vallons verts, surplombés des deux côtés par des ouvrages rébarbatifs, des chutes à pic, de longues rampes, une sortie à niveau. Au premier aspect, la topographie vous échappe absolument. La rivière qui se glisse à travers ce labyrinthe ne vous servira pas de guide. L'Alzette est fantastique comme la ville. Par où entre-t-elle? Par où s'enfuit-elle? Ces lignes de murailles, ces fossés profonds, ces remparts qui, suivant tous les plis de terrain, se précipitent avec lui, avec lui se redressent, ces tours étagées à l'horizon, appartiennent-ils au moyen-âge féodal ou à

¹⁾ Fils de Philarète Chasles, Emile Chasles, né à Paris en 1827, professeur aux Facultés de Dijon et de Paris, puis inspecteur général de l'Enseignement pour les langues vivantes, a publié de remarquables ouvrages de critique littéraire et des manuels d'enseignement élémentaire des langues allemande et anglaise. Rédacteur à la *Revue contemporaine*, à la *Revue européenne* et au *Constitutionnel* et, occasionnellement, au *Monde illustré*, ce critique de valeur était également un journaliste de talent.

l'époque de Vauban? Si vous vous mettez à parcourir des yeux ces crénelures et ces dentelures sans nombre, vous éprouvez un sentiment très bizarre, comme en face d'un joujou colossal, historié avec soin et plein de surprises. Si vous suivez à pied ces rues fuyantes de la ville ou les chemins militaires, vous vous trouvez subitement ou en pleine lumière au sommet des rocs, ou bien plongés dans l'ombre humide, aux pieds de murailles cyclopéennes...

La maison consulaire prussienne portait un beau transparent sur lequel on pouvait lire ces mots du XVI^me siècle: *Ventre Saint Gris!* et ceux-ci, de M. Prudhomme: *Quels iours d'allégresse...*

La garnison est fédérale, le soldat qui la compose est prussien, le Grand-Duc est roi de Hollande, les Allemands y parlent français, les Français y parlent allemand... Quoique l'on soit chez les uns et les autres, les pouvoirs y sont soigneusement distincts... Je crois pouvoir m'affirmer à moi-même que la France est particulièrement aimée dans ce pays, aimée avec passion: vous savez que dans ces sortes d'amour il entre un brin de jalousie, deux d'amour-propre et dix de tendresse...

Et sans assurer au voyageur une aussi cordiale et aussi écossaise hospitalité, que celle que nous avons reçue en qualité de représentant du *Monde Illustré*, nous pouvons les engager sans crainte à faire cette charmante excursion, bien certain qu'ils nous sauront gré de la leur avoir indiquée.

* * *

L'article de l'*Illustration* (29 octobre) était moins pittoresque mais il était, lui aussi, illustré. Il contenait quatre dessins de Marc, l'artiste franco-luxembourgeois dont j'ai parlé dans mon opuscule sur l'*Hôtel de Ville de Luxembourg* (Luxbg., J. Beffort, éd., 1932) *La Gare de Luxembourg — une vue de Luxembourg prise sous le viaduc de Clausen — une vue du Viaduc du Bisserweg et une «vue de Luxembourg et de la basse-ville du Grund prise de Verlorenkost à la sor-*

tie du tunnel du fort Neuberg avec le viaduc qui reliera la ville à la gare».

Il est vraisemblable qu'il se trouve encore à Luxembourg un certain nombre de ces numéros de *l'Illustration*, car la librairie de V. Hoffman en annonçait la mise en vente dans la partie publicitaire du *Courrier*. Quant à l'article de l'hebdomadaire parisien, il est plus historique que descriptif, néglige les fêtes mêmes à l'occasion desquelles il avait envoyé un correspondant sur les lieux, mais appelle le Bouc «Bouc» ce qui est exact et non «Bock» ce qui ne l'est pas, et le Mont-Saint-Lambert «Lampersberg» à la luxembourgeoise, et non «Limpersberg» à l'allemande.

Voici ce qu'il dit des jardins de M. de la Fontaine, ancien gouverneur du pays :

Cette propriété qui n'est qu'à quelques centaines de pas en dehors de la Porte-Neuve, est un but de charmante promenade. Elle s'élève, ainsi qu'un phare, sur la pointe des rochers du Lampersberg. Un élégant pavillon, que surmonte un belvédère gracieux, domine, anime et récrée les alentours, dont il est de plus beau point de mire. A côté de ce bâtiment, une terrasse suspendue dans les airs est un sujet d'admiration, à cause de la beauté du site, et de la magnificence du panorama qui embrasse les riantes vallées de l'Alzette. D'un côté, le val du Pfaffenthal déploie sa large crête, dont les gigantesques gradins soutiennent une plaine immense élevée à cinquante mètres au-dessus de son niveau : au centre, on plane sur la vieille église de Weimerskirch, qui fut, pendant plus de huit siècles, la paroisse de la capitale ; et, près de là, le spectateur a, à ses pieds, le populeux village d'Eich, assis dans un vallon où serpente la rivière, traversée par un pont gracieux, et dont les jolies promenades ombragent les bords. Dans le lointain, le château et les forges de Dommeldange dessinent les contours de leur architecture sur la masse bleuâtre des collines boisées, qui forment son entourage et tapissent le dernier plan de ce tableau plein de vie et de fécondité.

Un peu plus loin, au sujet de la ville même:

On ne peut rien imaginer de plus pittoresque et de plus grandiose que la vue offerte au voyageur au sortir de la gare par les lignes de Trèves et celle du Nord: l'on a devant soi un panorama admirable. Un peu au-dessus du niveau du chemin de fer et au sommet des rochers et des murs de fortification crénelés, la ville haute se déploie avec coquetterie. Dans le fond de la vallée on aperçoit le Grund ou ville basse; tout cela est entremêlé de rochers et de cours d'eau, qui font un magnifique paysage.

Quant aux viaducs:

Le style en est simple et sévère. Ce sont des assises de moellons à bossages, sans pierre de taille aux angles. Une ciselure de chaque côté des arêtes des piles accuse l'angle. Ce genre de construction s'harmonise bien avec les rochers.

* * *

Pour terminer la série d'articles consacrés aux réjouissances qui accompagnèrent, voici plus de trois quarts de siècle, l'inauguration des premiers chemins de fer luxembourgeois, ces quelques détails qui ne sont pas sans intérêt:

* * *

Au moment même où l'on célébrait à Luxembourg la réalisation de cette grande entreprise, Marc Waring, le plus jeune des trois frères, constructeurs des deux lignes et des quatre viaducs, mourait à Madrid de la fièvre typhoïde.

* * *

La veille des fêtes de Luxembourg, un concours agricole avait eu lieu à Echternach. Le prince d'Orange et le prince Henri avaient tenu à y assister. «Un arc de triomphe avait été dressé à l'entrée de la ville, sur lequel on

lisait: *Au Prince d'Orange la ville d'Echternach. Vive le Prince!* Les princes furent reçus vers 11 heures du matin au bruit des boîtes par les autorités locales. Ils se les firent présenter à l'Hôtel de Ville ainsi que les fonctionnaires, passèrent en revue le bataillon de chasseur luxembourgeois (qui tenait garnison à Echternach) et visitèrent dans tous ses détails la caserne. Le prince Henri remit lui-même des médailles aux lauréats.»

Le *Courrier* constate en outre «que les princes apprécèrent le vin du pays dit *Minderlayer*, exposé par différents vigneronns d'Echternach. Une médaille fut accordé à ce sujet à M. Jean Gieser».

Le soir eut lieu un banquet que l'on peut hardiment qualifier de «monstre».

Pour la curiosité de la chose et la beauté du fait, en voici le menu:

Soupe à la Julienne
Pâtés chauds
Filet de boeufs pommes de terre
Côtelettes de mouton
Choux-fleurs
Jambon cru choucroute
Saucisson à la purée de pommes de terre
Saumon sauce hollandaise
Hure de sanglier, farcie aux truffes
Tête de veau à la tortue
Pâté de Strasbourg
Chevreuil et salades
Poulets et compotes
Gelée
Desserts et fruits
Pièces montées
Café et liqueurs

Nous regrettons de ne pouvoir publier également la liste des vins, desquels la générosité, évidemment, devait lutter avec l'abondance des plats.

Quant à la longue énumération des oeuvres de chère, relevons particulièrement ce «saumon sauce hollandaise» qui, exactement au milieu du repas, fait figure de spoom Lucullus.

Pour l'édification de ceux qui peut-être s'imaginaient qu'il s'agit d'un choix à faire entre, par exemple, le filet de boeuf et la côtelette de mouton, le jambon cru et le saucisson, la tête de veau et le pâté, le chevreuil et le poulet, hâtons-nous de bien préciser qu'il n'y avait rien là-dedans de facultatif ou d'alternatif, mais que chaque convive était, par souci de politesse, obligatoirement tenu à manger de tout et à reprendre de chaque chose.

* * *

Le vendredi 7 octobre LL. AA. RR. le prince d'Orange et le prince Henri «firent une promenade à Hollenfels et se rendirent au château de Berg, par Tuntange, Saeul et Bissen». Tuntange s'était paré pour la circonstance, avait dressé un arc de triomphe et mobilisé, sous la Direction de M. Mongenast, Commissaire de District, et de M. Ruth, Echevin, son Conseil Communal au grand complet, le Curé de la Paroisse, M. Wittenauer, et les «Ecoles de toutes les sections de la commune». Le Commissaire de District adressa un discours au prince d'Orange «qui l'écouta avec bienveillance». Puis ce fut le tour de l'échevin et enfin celui du curé. «Des cris d'enthousiasme fendirent les airs et la Société de Chant de Tuntange chanta quelques morceaux avec ensemble. LL. AA. RR. paraissaient très satisfaits et partirent au bruit du canon, des sons

harmonieux du chant et au cri de: *Vive les Princes*, vers le village de Saeul, où la même cérémonie les attendait.»

Le 10 octobre, le prince d'Orange, non sans avoir assisté au «tir extraordinaire donné en son honneur par la Société des Arquebusiers, quitta le pays pour retourner en Hollande».

* * *

Enfin, vers la mi-novembre, la librairie Buck de Luxembourg mit en vente au prix de 40 centimes «D'Letzeburger. Erenneronk un de vieérten October 1859. Weis a Wierder vum Michel Lentz. Vir Klavicer gesât vum Wilhelm Ziller», feuille volante qui n'était autre chose que la première édition du «*Feierwôn*».

LA PROCESSION DE L'OCTAVE IL Y A UN SIÈCLE ET PLUS

Strictelement limitée à une semaine, plus un dimanche, l'Octave de Notre-Dame, autrefois, durait huit jours, ainsi que son nom l'indiquait. Bien entendu, elle se caractérisait, comme actuellement, par l'arrivée quotidienne et processionnelle de nombreux pèlerins venant de toutes les localités du pays et du proche Etranger. Le pèlerinage s'effectuant uniquement à pied --- sans préjudice toutefois de l'emploi, moins méritoire, de «chairs Malborough» --- nombre de croyants arrivaient dès la veille pour mieux pouvoir faire leurs dévotions matinales et passaient la nuit où ils pouvaient. Les classes du collège chômant pour la circonstance, les salles en étaient mises à la disposition des malades, des vieillards et des infirmes. Quand le temps le permettait, on bivouaquait plus simplement en pleine rue. En 1821, par exemple, des milliers de personnes passèrent les nuits à la belle étoile, tant la saison était propice et

l'affluence extraordinaire: «40.000 communiants avaient approché la Sainte Table, dit le journal de l'époque; la messe était célébrée même sur des autels de fortune érigés en place publique et toute la garnison, se montant à 3000 hommes, avait dû être mise sur pied pour assurer le service d'ordre.»

Nous empruntons au «Luxemburger Wochenblatt» de cette même année 1821 la «description» de la procession terminale:

Celle-ci suivait un itinéraire qui n'était que partiellement l'itinéraire actuel. Elle quittait l'église Saint-Pierre en prenant à droite, puis, immédiatement, obliquait à gauche par le Marché-aux-Grains, (côté Est de la Place Guillaume) gagnait la rue du Curé, la suivait jusqu'à la Place d'Armes, passait par la rue Monterey, enfilait la rue Philippe qu'elle remontait jusqu'à la Grand'Rue, et regagnait, par le Marché-aux-Herbes et le Marché-aux-Fruits (en passant devant le palais du Gouvernement) son lieu de départ.

Deux «flanqueurs» de la maréchaussée royale à cheval ouvraient la marche. Venait ensuite un détachement d'infanterie de la garnison prussienne, commandé par un officier. Suivait l'école des orphelins, garçons et filles, sous la surveillance, agitée mais digne, de son directeur, l'instituteur J. P. Scharff. L'école primaire de M. Gillen faisait la transition avec les élèves de l'Athénée, ceux-ci munis de leur drapeau, qui, pour des raisons sans doute mystérieuses, n'était pas déployé; les élèves de philosophie faisaient bande à part avec Messieurs les professeurs; le choeur de musique des élèves de l'Athénée baignait tout cela dans des flots d'harmonie instru-

mentale, qui alternaient avec les cantiques des élèves du cours de chant, sous l'experte direction de M. Stammer, professeur. Venaient ensuite quatre porte-étendards, avec les drapeaux déployés: ils précédaient les bourgeois du Grund, du Paffendal, et des environs, que suivaient les bourgeois de la ville haute et la Confrérie de Saint-Sébastien au grand complet. Défilaient alors les Treize Métiers, chacun précédé de son enseigne, les membres portant des flambeaux, et marchant dans l'ordre suivant: les jardiniers, les rôtisseurs, les pêcheurs, les tisserands, les tailleurs, les merciers, les sept Métiers réunis, les menuisiers, les tonneliers, les serruriers ou forgerons, les bouchers, les cordonniers, les boulangers. A ce sujet il convient de remarquer que les «métiers» n'existaient plus en tant que corporations, puisque celles-ci avaient été supprimées par la Révolution, mais la forte tradition catholique en maintenait les affirmations extérieures. Après les Métiers venait la partie principale de la procession: l'Image miraculeuse, précédée par les petites filles et les jeunes filles de la ville et un détachement d'infanterie prussienne avec un capitaine et deux lieutenants. Quatre prêtres portaient la statue de la Vierge en robe de parade, sous un baldaquin que soutenaient six jeunes gens. Immédiatement devant le baldaquin, trois petites filles en angelots, avec les insignes de la Vierge sur des coussins, et cinq jeunes filles avec un voile blanc. Immédiatement derrière, de nouveau un détachement d'infanterie prussienne et deux officiers; après quoi la musique bourgeoise — en 1821, vu le nombre des exécutants, l'uniforme n'avait

pas été de rigueur — sous la direction compétente de M. Cornély, maître de musique et avec la collaboration de musiciens militaires prussiens. Quarante six curés et vicaires de la ville et des environs et douze marguilliers entouraient le vicaire général du Grand-Duché et le curé de Bascharage, qui portait le Saint-Sacrement sous un baldaquin escorté par huit maréchaussées à pied. Enfin s'avançaient le premier bourgmestre de la ville, flanqué de ses deux bourgmestres adjoints, et derrière eux les membres tous du Conseil municipal. Les trois agents de police de la ville de Luxembourg, vingt maréchaussées royales à cheval et un détachement d'infanterie prussienne, commandé par un officier, clôturaient le cortège officiel. Derrière celui-ci se pressait la foule des fidèles, comptant plusieurs milliers de personnes.

Il y avait 4 reposoirs. L'un devant la maison Berchem, Place d'Armes; l'autre au coin de la rue Philippe et de la Grand'rue et érigé au milieu de celle-ci; un troisième, Puits Rouge devant la maison Baclesse, et le quatrième devant la maison Namur, Marché-aux-Herbes.

M. Georg-Gottlieb-Kaspar Weiss, rédacteur du journal dans lequel nous puisons ces données, profite de l'occasion qui lui est offerte de jouer au pédant: il morigène les participants et recommande aux corporations de s'arranger à l'avenir de telle sorte que leurs membres ne courent plus à droite et à gauche comme des dératés, mais se placent convenablement «en rang et ordre». Cet ex-soldat prussien, échoué à Luxembourg, aurait sans doute voulu voir défiler tout le monde au pas

de parade! «Il espère bien, ajoute-t-il, que dorénavant on ne laissera plus assister à la procession que des enfants assez grands pour ne pas avoir besoin d'être accompagnés d'une servante.»

On voit par là qu'il y a cent ans et plus, le péché mignon des gens d'outre-Moselle installés chez nous, passagèrement ou à demeure, consistait déjà à nous délivrer gratuitement des conseils de tenue, de savoir-vivre, et de «culture»...

* * *

A Diekirch, le même jour, la procession de la Sainte Vierge, que le Saint Père venait d'accorder à cette paroisse, était inaugurée «par une musique turque qu'avaient organisée les jeunes gens de la localité.» En outre, pour rehausser la fête, «ils avaient édifié, sous la direction et les indications de M. Couturier, (receveur de l'Enregistrement et des Domaines et beau-frère de feu M. Joseph de Blochhausen) un élégant temple de mousse.»

Nous ne pouvons nous empêcher de constater que cette «musique turque» et ce «temple de mousse» sont des manifestations un peu fortement païennes à l'occasion d'une fête aussi catholiquement religieuse...

* * *

1823

En 1823, le rédacteur du «Luxemburger Wochenblatt», après avoir constaté que «depuis plus de vingt ans la procession de l'octave n'avait pas vu un nombre aussi considérable de participants», renvoie froidement ses lecteurs à sa «description» de la proces-

sion de 1821! Fallait-il que Georg-Gottlieb-Kaspar eût une bonne opinion de son journal, de sa prose et de soi-même!

* * *

1826

En 1826 le «Luxemburger Wochenblatt» écrit — c'est son chant du cygne — que «la procession de l'Octave, entre deux averses, a été brillante. Mais qu'il est une fois de plus regrettable que cette journée, qui devrait être consacrée à la dévotion, soit, plus particulièrement vers le soir, vouée aux rixes entre ivrognes et aux attaques, par des malandrins, de paisibles bourgeois revenant de passer leur soirée dominicale dans leur jardin d'au-delà des murs.»

* * *

1827

Le journal de langue française «Journal de la Ville et du Grand-Duché», a remplacé le journal de langue allemande qui s'est abîmé dans l'indifférence des uns et dans l'hostilité des autres. L'organe de Lambert Schrobilgen et du Gouvernement se contente de relater «que la procession de l'Octave de la Sainte Vierge» a donné lieu à de remarquables et nombreux exploits de pick-pockets.

* * *

1828

En 1828 nous apprenons que «les petits étalagistes installés pour la durée de l'Octave place du Marché, près de l'église des Récollets, sous des espèces de tentes de toile supportées par quatre ais délabrés», sont persé-

cutés par le fisc municipal et que «cinq pick-pockets, dont deux femmes, ont été acheminés vers les dépôt».

* * *

1829

Cette année-ci le journal est un peu plus explicite: «La solennité de l'Octave de Notre-Dame, écrit-il, a été célébrée dimanche le 24 mai, avec la pompe séculaire qui, à cette époque, est en possession d'attirer dans nos murs un concours innombrable de fidèles et de curieux. L'ordre qui doit régner dans les cérémonies de ce jour n'a pas été troublé un instant, quoique, comme il arrive toujours, quelques amis du bien d'autrui se soient glissés jusque dans les rangs les plus avancés du cortège... Une montre a été adroitement soustrée du gousset d'un pauvre vieillard, comme il s'agenouillait devant un des reposoirs et au moment même de la bénédiction. D'autres larcins de moindre importance ont eu lieu dans la foule des campagnards. Du reste, jamais plus de monde n'était accouru à cette grande solennité et un bal de société a terminé, avec l'aurore du 25, la brillante journée qui avait commencé le 24 par le plus beau temps du monde.»

Ce bal de société, pour clôturer une fête religieuse, est une innovation assez imprévue!

A partir de ce moment, la situation politique rejetera à l'arrière-plan, et cela pendant de nombreuses années, les préoccupations d'un autre ordre et le journal, d'ailleurs sinon anti-catholique du moins anti-clérical, cessera d'entretenir ses lecteurs de manifestations religieuses.

De nos jours

Et pour faire voir, à la fois, le chemin parcouru et la force de la tradition, je ferai suivre cette évocation d'autrefois d'une succincte description de «l'Octave» de nos jours. C'est ici le texte d'une causerie que je fis à Radio-Luxembourg, en avril 1934, et par laquelle j'essayais de faire comprendre à mes auditeurs à travers le monde, le charme si singulièrement prenant de ces manifestations printanières de la foi religieuse :

Luxembourg — j'entends non pas Luxembourg, largement répandu sur un territoire de grande ville, avec ses 60.000 habitants, mais Luxembourg resté à l'image et à l'échelle de celui d'autrefois, et qui s'insère, exactement, entre ses remparts démantelés et son parc semi-circulaire — Luxembourg, dis-je, double en ce moment par un afflux passager, quotidiennement renouvelé, sa population diurne.

Dès l'aube frileuse, les rues étroites de la vieille ville, où frissonnent aux façades les trois couleurs rouge, blanc, bleu, renoncent à prolonger leur repos. Ainsi qu'il est montré sur les naïves estampes de jadis, à la perspective maladroite, montent de toutes parts, vers cette autre Sion, de longues et lentes théories de pèlerins que précèdent des cuivres, qu'accompagnent des chants, que soutient, parmi la voix des cloches tombant des tours, le murmure grave des prières.

C'est la fête à la fois religieuse et nationale qu'insoucieux de l'actuelle valeur exacte du terme, le peuple appelle, tant en français qu'en allemand ou qu'en luxembourgeois

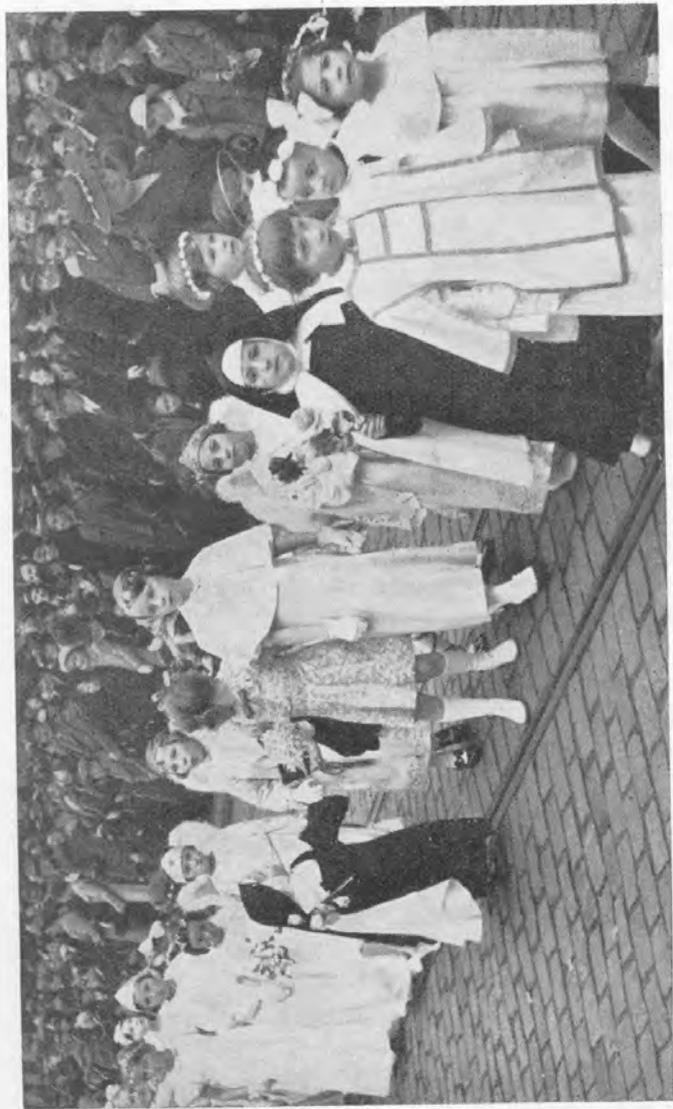
«l'Octave»: pendant quinze jours, Luxembourg se consacre tout entier au culte pieux de la Sainte protectrice, à la réception hospitalière des fidèles.

Je ne crois pas qu'à aucun autre moment de l'année, qu'à l'occasion d'aucune autre fête populaire, le peuple luxembourgeois affirme et exprime plus heureusement son originalité nationale: l'atmosphère printanière de l'Octave est unique. Elle est singulièrement revigorante, singulièrement euphorique. Elle incline à l'optimisme, à l'indulgence. C'est une semaine de bonté qui a l'avantage d'en durer deux. Cela respire l'encens, la fraîcheur d'avril, la tiédeur de mai, le lilas, le muguet et la jeunesse. Une gaieté douce est dans l'air, une animation heureuse dans les rues! Mélange de Cantique des Cantiques et de chanson populaire... Ces foules rustiques, ces gens montés de la glèbe ou sortis de l'usine sont de bonne compagnie. La raison religieuse semble mettre un frein librement accepté à l'exubérance naturelle, compagne ordinaire des réjouissances publiques. Aux jours de l'Octave, la liesse, jamais, ne dégénère en ripaille.

Lorsque, il y a 260 ans, les autorités civiles du pays proclamèrent Notre-Dame de Luxembourg protectrice souveraine du Duché, elles couronnèrent une image qui avait sa légende. Depuis, la continuité des moeurs n'a cessé de vouloir qu'au cinquième dimanche après Pâques, une procession magnifique expose, selon un parcours presque immuable, la statue tutélaire à la vénération des fidèles, à l'émotion mystique des croyants et que, pendant les 15 jours qui précèdent, la Vierge Marie reçoive, dans l'éblouissement de sa haute ca-

thédrale, l'hommage de son peuple tout entier. Cela apparente Luxembourg à Lourdes, à Rocamadour, à Paray-le-Monial, aux pardons, en Bretagne, de Madame Sainte-Anne à tous les lieux de pèlerinage du monde...

Cependant, ici plus qu'ailleurs, les pèlerins recourent à des moyens modernes de transport. Ces «touristes en série» de la première heure, ne voyagent plus guère de nuit, chantant des hymnes et prononçant des prières dans la poussière que leurs pas soulèvent. Ils ne campent plus, comme il y a trois quarts de siècle encore, sur les places publiques, ne délogent plus les écoliers pour se mettre à l'abri des intempéries, ne quittent plus la veille, voire l'avant-veille le lointain village d'où s'ébranle leur cortège. Le chemin de fer et, plus récemment, l'autobus, ont raccourci les distances s'ils ont augmenté les rayons. Tout le Luxembourg d'autrefois qui s'étendait des portes de Trèves à celles de Sedan des remparts de Liège à ceux de Metz, envoie de nouveau ses processions locales. Mais elles arrivent le matin et les cortèges ne se forment qu'à la gare centrale ou à une station proche. Pèlerinages nationaux, pèlerinages lorrains et belges de langue française, lorrains et belges de langue germanique, wallons de Belgique et de notre ancien Luxembourg, allemands de la Sarre, de la vallée mosellane, de l'Eifel montagnaise, français des départements voisins de la Moselle, de la Meurthe et Moselle, des Ardennes, tout cela se joint, se rencontre, se mélange, entremêle, en des dialectes divers, ses accents de supplication ou de reconnaissance, et s'unifie enfin sous les voûtes de l'église cathédrale, devant l'autel votif, chef-



La Procession de l'Octave en 1939
(Cliché de la collection de l'auteur)

d'oeuvre en fer forgé de pure tradition française, et devant l'art espagnol de l'image miraculeuse, Vierge couronnée d'or, en robe de parade comme une infante divine.

Puis c'est, clôturant les fêtes, la prestigieuse procession finale, spectacle qui n'est pas sans grandeur, cérémonie qui n'est pas sans splendeur; entre la double muraille de maïs et de sapins, le long des façades tendues de vertes guirlandes, sous l'envol des drapeaux, des bannières et des oriflammes, parmi les prières, les cantiques et les mélodies religieuses, sept à huit mille participants chemineront à travers rues, s'inclineront devant d'immenses reposoirs drapés de verdure, rutilants de cierges et de dorures, recouverts de tapis et d'étoffes éclatantes, regagneront, après trois heures d'un long parcours le lieu même d'où ils partirent et où les accueillera l'hymne triomphant des orgues.

En vêtements sacerdotaux ou liturgiques, où le drap d'or des chapes richement ornées et des dalmatiques précieuses se mêlera à la pourpre cardinalice et au violet épiscopal des prêtres, des chanoines, des abbés crossés et mitrés, des évêques, des cardinaux s'avanceront, entourant, précédant, accompagnant ou portant, sous un dais somptueux, la vierge miraculeuse cependant qu'une foule innombrable d'angelots — c'est d'ailleurs là le terme consacré — blonds ou bruns, blancs ou roses, sèmeront des fleurs sous les pas des porteurs.

C'est là un spectacle d'une rare qualité esthétique. Il serait impardonnable, quand on en a eu l'occasion, de ne pas l'avoir vu, quelle que soit, au surplus, la conception philosophique ou religieuse à laquelle on adhère.

HASSENPFUG 1839

„Hassenpflug und Stifft

„Haben das ganze Land vergift“

(Slogan de l'époque.)

La personnalité politique la plus écoeurante de son époque, parce que d'un cynisme sans grandeur, d'une hypocrisie sans envergure, d'une malfaisance sans originalité. C'est un comprimé de haine et de bassesse, de mesquinerie, de lâcheté et d'aveuglement. Tous les moyens lui sont bons pour parvenir à son but, à ses buts, plutôt, car il en poursuit de deux sortes et qui s'épousent: buts politiques, buts personnels. Par une singulière infortune, il les rate, les uns et les autres. Il prétend défendre une idéologie sociale, il entend en même temps remplir ses poches; il veut, à la fois, faire triompher la réaction et assurer ses intérêts; mais il ne fait que rencontrer, de part et d'autre, le même insuccès. Cet homme qui fut — toutes proportions gardées — puissant et comblé, mourra pauvre et délaissé.

Au surplus, capable de tout: maître fourbe et maître fripon, maître chanteur et maître tapeur, concussionnaire et prévaricateur, commettant toutes les exactions et toutes les turpitudes, toutes les malversations et toutes les sottises. Ce coupe-jarret de la politique crochète des consciences comme il force des serrures, mais il ne trouve rien au fond des âmes, rien au fond des tiroirs. Il falsifie des écritures, fait disparaître des pièces, contrefait des signatures, cambriole des dossiers, compromet des princes, ruine des peuples. Puis il contracte de petits emprunts honteux, qu'il s'arrange pour ne pas rembourser, en disparaissant la veille de l'échéance. Parfois, il laisse sa femme en gage, comme à Cassel, comme à Luxembourg. Mais personne ne veut de la dame, qui alors, oubliant en garantie trois chaises boîteuses et une table bancale, s'en va, digne, retrouver l'époux fugitif, lequel déjà s'emploie à re-placer sa marchandise chez quelque principicule d'Allemagne en mal de Père Fouettard.

* * *

Hans Daniel Ludwig Friederich Hassenpflug, né à Hanau le 26 février 1794, mourut à Marbourg le 10 octobre 1862. Voilà qui suffit à situer le personnage: petit pays, petite ville, petit milieu et le besoin de s'y distinguer avec un petit esprit! Les grands théâtres ne sont pas son fait et, nommé fonctionnaire berlinois, en reconnaissance de quels obscurs services rendus à la couronne de Prusse, il se hâtera de quitter la capitale pour Greifswald. Mais jusqu'au bout des ongles, malgré une origine «aryenne» pour le moins

douteuse, il se sent le fils du préfet de Cassel et en éprouve une satisfaction vive et constante de coq de village dont le père serait maire.

Etudiant à Goettingue, membre zélé de la «Burschenschaft» du lieu, cabotin du patriotisme comme tous ses pareils, il intrigue dès 1812 contre le roi Jérôme, et prend une part active, mais prudente, à l'organisation de la jeunesse allemande en vue de la guerre dite «de libération». Qu'il ait attendu, pour se mettre en évidence, que le dernier grognard ait repassé le Rhin, et qu'il ait, quelque temps, hésité entre la démagogie et l'absolutisme, n'a rien qui puisse étonner. Très ménager de sa personne et de sa santé, il fera campagne dans les fourgons de quelque état-major, et à la première étape de celui-ci en terre de France, il usera de toute l'autorité préfectorale et paternelle pour retourner s'embusquer au-delà du fleuve rhénan. Car sa haine de la France n'a d'égale que la sollicitude dont il fait preuve pour sa précieuse personne. Nommé «assesseur» au Sénat de justice de Cassel en 1817 il est promu trois ans après en même qualité au Tribunal civil de première instance du même endroit. Le décès du ministre Wiederhold et la protection toute spéciale que lui accordèrent les successeurs Guillaume et Frédéric de Hesse, lui permirent de chausser incontinent les bottes du défunt et, aidé de ses connaissances administratives, qui étaient réelles, et du génie de l'intrigue — le génie de ceux qui n'en ont pas — il devint, en un rien de temps, Conseiller intime de la Cour (1832), Conseiller ministériel de la Justice (le 19 mai 1832) et Ministre

de l'Intérieur huit jours après. Ame damnée d'un prince qui, récupérant en 1813 ses états héréditaires, n'avait rien trouvé de mieux que d'infliger à ses soldats, lors de leur retour de la campagne de France, les uniformes d'avant la Révolution, catogan enfariné et enrubanné compris. Hassenpflug se signala, une fois installé au pouvoir, par des sentiments réactionnaires et absolutistes dignes du maître à qui il s'était donné. S'il ne rétablit pas, une deuxième fois, la perruque, sombrée dans le néant avec celui qui en avait été le restaurateur, il travailla tout de même et de tout son coeur à en rétablir le régime. Il commença par s'attaquer à la Constitution libérale de 1831, supprima les libertés municipales, retira la liberté à la Presse, mit à pied, sans explications, les fonctionnaires déplaisants, s'éleva contre les tendances constitutionnelles du Landtag par des dissolutions répétées de ce parlement et des élections savamment faussées, persécuta les gens qu'il estimait indésirables (procès Jordan), se mit en rapport, intimement, avec des repris de justice (Doering), empocha, au bénéfice du prince régnant et au sien propre, mais au détriment de l'Etat, légalement bénéficiaire, les deniers de la succession Rheinfels-Rothenburg¹⁾ et manœuvra si bien que, pendant cinq années, il triompha de la résistance passive du peuple et de la révolte latente de l'opinion publique. Enfin, décrété d'accusation en juillet 1837, il quitta subrepticement l'Electorat et, habile à

¹⁾ Aktenstücke, die landständigen Anklagen wider den kurfürstlichen hessischen Staatsminister betreffend. (Stuttgart, 1836.)

se retourner, trouva presque aussitôt de l'embauche en Hohenzollern-Sigmaringen, où un prince Charles, en délicatesse avec ses sujets, avait besoin de ses services.

Naturellement, Hassenpflug, dans ses nouvelles fonctions, ne renouvela pas sa manière, mais il la perfectionna. Il sut si admirablement influencer le résultat des élections, que sur les dix-sept députés composant la représentation nationale de ce pays, dix-sept se trouvèrent bientôt être à son entière dévotion. Il en profita pour tripler le montant des impôts, juguler toute manifestation de la pensée susceptible de contrarier son administration, accula à la démission tous les fonctionnaires, tous les officiers de l'Etat civil ou ministériels, tous les membres de l'ordre judiciaire etc. qui ne se déclaraient pas publiquement ses partisans et alla jusqu'à interdire à de jeunes médecins, trop émancipés à ses yeux, l'«exercice de l'art de guérir».

Régime insupportable, même aux yeux d'un prince incliné vers le despotisme, et dont la persistance obligea Hassenpflug, en avril 1839, à un départ inopiné et clandestin du lieu de ses exploits.

Mais il s'était au préalable, assuré une sinécure nouvelle, au détriment, cette fois, de notre pays. Sans doute avait-il, tant à Francfort qu'à La Haye, été seul jugé capable de mettre au pas les Luxembourgeois «enivrés de leur neuve indépendance»? Et la Sérénissime, «ensemble» le vieux roi, s'imaginaient-ils que la manière forte devait être, sans tarder, appliquée à ces Hollando-Belges que la Confédération s'apprêtait à germani-

ser. Le fait est que l'on vit Hassenpflug, avec armes et bagages, femme et enfants, et une suite quasi royale de quinze personnes, débarquer le 13 juin 1839 en Luxembourg autonome, au grand étonnement d'une population qui n'avait jamais ouï parler de lui et qu'on avait, bien entendu, négligé de consulter... Mais comme, en revanche, le personnage détenait sa nomination de « chef du service civil » dûment paraphée par le roi, son nouveau maître, sur le vu de l'élogieux certificat délivré à l'intéressé par le patron du bureau de placement à quoi on avait eu recours, autrement dit le Kronprinz de Prusse, plus tard Frédéric-Guillaume IV, Gellé et de la Fontaine n'avaient qu'à s'incliner...

Huit jours après, le sieur Stifft, Hollandais germanophile, secrétaire du Roi Grand-Duc pour les affaires du Grand-Duché de Luxembourg et ennemi intime de Hassenpflug, vint l'installer avec beaucoup de prévenance, tout en lui souhaitant male mort. Il insista particulièrement sur ceci, « que le nouveau gouverneur civil possédait toute la confiance de S. M. » mais se jura en même temps *in petto*, d'y mettre sous peu bon ordre. Puis les deux compères se quittèrent, non sans se décocher abondance de mutuels sourires, mais non moins décidés à se perdre réciproquement dans l'esprit du Roi Grand-Duc.

Quant à la matérielle, Hassenpflug nota avec satisfaction qu'on lui assurait, prélevé sur la sueur du contribuable luxembourgeois, un salaire mensuel de 10.000 francs-papier, et qu'en cas de décès, on garantissait une pension de 1500 florins à sa légitime. Cela n'é-

taît pas trop mal pour un larbin dont on payait, en outre, tous les frais, même ceux de déménagement et d'emménagement, ceux-ci estimés 1200 florins, et à qui on accordait un logement au palais actuellement grand-ducal avec un ameublement nouveau de 24.000 florins... En outre, le gouvernement luxembourgeois devait également procurer des postes de fonctionnaires aux Hessois de sa suite.

Hassenpflug dut se féliciter d'autant plus de l'aubaine, que de tous les pays appartenant, de gré ou de force, à la Confédération germanique, Luxembourg était le seul ou à peu près à ne pas disposer d'une représentation nationale et à ne pas jouir d'une constitution. Les pays parlementaires ne lui ayant pas réussi, malgré le bas prix des consciences, il pensait ici prendre sa revanche.

Son premier soin fut de se payer un carrosse — oui, parfaitement, un carosse, et même armorié (d'un lièvre, sans doute, dans un sillon?) — deux chevaux, un valet à cadettes et aux mollets avantageux, et de se rendre en cet attirail — il n'avait que de deux pas à faire! — présenter ses hommages à son compatriote et collègue, le prince Frédéric de Hesse, gouverneur militaire, de qui il baisa la main avec dévotion, au grand scandale d'ailleurs de ce vieux soldat. Car ce petit bourgeois de Hassenpflug qui puait la roture, s'il donnait du pied au peuple, en était encore, en plein dix-neuvième siècle, à baiser la main des princes et à singer leurs plus désuètes allures..

* * *

Il faut espérer qu'il se trouvera quelque jour un historien luxembourgeois pour se consacrer au dépouillement des archives et nous brosser un portrait en pied de l'extraordinaire personnage, délégué par ce qu'on appelait alors «les forces obscures de la réaction» pour empêcher notre réadaptation à une vie nationale et l'apprentissage de la liberté. Au fond, l'élite luxembourgeoise pardonna difficilement à Guillaume I^{er}, ce roi autrefois libéral — Yves-Hippolyte Barreau ne l'avait-il pas, dès 1824, qualifié en prose et en vers de «roi citoyen»! — d'avoir inauguré l'ère de notre indépendance (encore sans doute qu'à son corps défendant et sous la pression d'événements internationaux dont il était la première victime) par une mesure dictée par l'absolutisme et le bon plaisir. Elle lui pardonna moins encore d'avoir fait appel à ce survivant paradoxal d'une époque révolue, à cet étranger à nos moeurs, à nos langues, à nos coutumes, à nos aspirations, à ce Hessois, enfin, vaguement juif, mâtiné de Prussien, et croisé de Souabe, venu d'Allemagne pour enseigner aux Gellé, aux Munchen, aux Willmar, aux Blochhausen, aux Jurion, aux Servais, aux Pescatore, aux La Fontaine, aux Metz, aux Ulveling l'art d'administrer la chose nationale! Je ne sais quelle instinctive pudeur semble s'être, jusqu'à ce jour, opposée à l'élaboration d'un pareil travail. Mullen-dorf et Calmes n'ont traité qu'accessoirement ce fantoche. Pour moi, peu enclin à la dissection du document poussiéreux, je me contente de puiser dans ce qui est à la portée de tous, c'est-à-dire dans les encyclopédies, les journaux de l'époque et les travaux des historiens

les éléments de cette esquisse. Un peu aussi, dans mes souvenirs. Car, enfant puis adolescent, j'ai connu maints vieillards qui se souvenaient parfaitement du personnage et qui, apparentés à des personnalités politiques de l'époque ou aux victimes même de l'arbitraire du Hessois, blémaient encore de colère à plus d'un demi siècle de distance, quand le nom du sinistre tortionnaire était, d'aventure, prononcé. D'ailleurs, plus curieux de psychologie que soucieux d'érudition, je ne prétends point ici faire de l'histoire, mais je « campe mon bonhomme » dans le décor qui fut le sien et que, sans le vouloir, mais avec exactitude, nous décrivent ses contemporains.

Mais j'invoquerai principalement le plus irrécusable des témoignages historiques, en puisant dans l'ouvrage de Prosper Mullendorf, de qui les sympathies pourtant pour l'Allemagne d'avant guerre n'étaient guère douteuses, les intéressantes considérations qu'il consacre à l'individu en question.

« L'installation, écrit-il, de Hassenpflug, en qualité de chef du service civil du Grand-Duché, eut lieu le 18 juin. Ce fut en présence de la Commission gouvernementale, d'un certain nombre de fonctionnaires de l'ordre judiciaire et de quelques autres, que Stiff donna lecture du document d'investiture, rédigé en langue allemande. On attendait, disait ce document, de la part des fonctionnaires qu'ils fissent preuve d'empressement, de prévenance et de bonne volonté à l'égard de leur nouveau chef, lequel possédait toute la confiance de Sa Majesté, et qu'ils lui facilitassent sa tâche par le consciencieux accomplissement de leurs obligations.

« Sur ce, Hassenpflug prit la parole et pro-
« nonça une allocution par laquelle il invitait
« ses sous-ordre à lui accorder leur confiance
« et leur concours, et célébrait le retour du
« pays sous le gouvernement bienveillant et
« sage d'un monarque qui faisait du bonheur
« de ses sujets le but de son activité infatiga-
« ble. « Je ne demande qu'une chose ajouta-t-
« il encore, c'est que vous répondiez par votre
« confiance à la confiance avec laquelle je
« m'abandonne à vous. Ne pourrions-nous pas
« de cette manière, pénétrés d'un commun
« sentiment, arriver à prouver qu'une race,
« que l'histoire d'Allemagne évoque avec di-
« lection, est non seulement une par son es-
« prit de fidélité et d'amour envers son sou-
« verain, mais qu'elle est unie également de
« fait, dans sa vie publique, à la patrie alle-
« mande, à laquelle nous appartenons à tous
« les points de vue? Sans cependant que ne
« soit pas pour cela tenu compte de la par-
« tie de population non allemande du Grand-
« Duché». « Il est évident ajoute Mullendorf
« qu'en terminant là dessus son discours par
« les mots: « Recevez-moi comme l'un des vôt-
« res » le nouveau chef du pouvoir civil, dont
« la nomination déjà avait si péniblement im-
« pressionné ses auditeurs, devait par l'ex-
« pression d'une profession de foi politique
« pareille, avoir suscité en eux le plus profond
« étonnement. »

Ce que Mullendorf ne dit pas — il est vrai
que les citations qu'il en fait suffisent à nous
éclairer — c'est que, en réalité, l'étudiant de
Goettingue, le « référendaire », l'assesseur, le
juge, le conseiller, le ministre, l'administra-
teur, le Hassenpflug, pour tout dire, était un

véritable illettré et parfaitement incapable de rédiger en un style clair ou simplement correct, le moindre bout de phrase. S'il ignorait entièrement la langue française, il ne savait guère plus d'allemand classique et sa conversation était un aimable mélange de patois hessois et d'argot universitaire, relevé d'idiotismes sigmaringiens. Quant à ses lettres particulières, la faute d'orthographe les émaille et le lapsus grammatical les rehausse. C'était là, évidemment, le moindre défaut du personnage, mais qui me semble indicateur... Aussi s'était-il précautionneusement muni d'un secrétaire bilingue, son compatriote le poète Ernest Koch, connu en littérature sous le nom de Helmer, auteur, entre autres, de «Prinz Rosa Stramin». Koch, un ancien de la Légion étrangère, devait rester à Luxembourg après la fuite de son chef et devenir un excellent Luxembourgeois (ainsi que d'ailleurs le vraisemblable conseiller diplomatique — conseiller peu écouté — de Hassenpflug, de Scherff). Petit jeu de société d'ailleurs, que de distinguer l'une de l'autre les deux manières: s'agit-il d'un tissu d'incohérences et d'absurdités verbales, c'est de la veine personnelle du signataire, (comme le discours ci-dessus); l'idée saugrenue, l'intention méchante, la décision tyrannique percent-elles sous un texte impeccable, c'est le secrétaire qui a tenu la plume.

«Cet étranger, continue Mullendorf, venait donc dans notre pays avec l'intention bien arrêtée de transformer notre germanisme racial²⁾ en un germanisme politique. Mais

²⁾ Opinion personnelle de Mullendorf que l'histoire et l'ethnologie démentent.

«il ignorait tout de notre histoire nationale,
«sinon il aurait pu se rendre compte que
«l'emploi, en matière administrative, de la
«langue française, était presque aussi ancien
«chez nous, que le remplacement, plus ou
«moins général, du latin par les parlars po-
«pulaires de l'Europe centrale. Et cette ten-
«dance à vouloir éliminer la langue fran-
«çaise, à quoi les fonctionnaires luxembour-
«geois répondirent par l'inertie, n'est pas la
«moindre d'entre les causes qui rendirent
«Hassenpflug impossible en si peu de temps.
«Avant d'être reçu, en juin 1839, en audience
«par le roi, son nouveau maître, il avait pris
«langue avec le chef du cabinet, et s'était
«muni auprès de celui-ci de tous les rensei-
«gnements possibles concernant le Luxem-
«bourg. Cette entrevue permit à Stifft de se
«rendre compte des intentions de son inter-
«locuteur, et de constater que l'homme nou-
«veau, dont la couronne avait fait choix pour
«présider aux destinées du pays, se représen-
«tait sa charge comme devant concentrer
«tous les pouvoirs entre ses seules mains, y
«compris la police communale. Qu'en outre,
«Hassenpflug voulait réaliser la suppression
«des Codes français — ce à quoi le roi lui-
«même n'était pas parvenu — et leur rem-
«placement par le droit privé allemand et le
«droit romain... Au total Hassenpflug exi-
«geait simplement tous les droits et compé-
«tences que les lois prussiennes d'avant la
«centralisation accordaient aux ministres pro-
«vinciaux prussiens... A cette entrevue avec
«Stifft, succéda l'audience royale. Rien ne
«transpira de ce qui y fut décidé. Nous sa-
«vons toutefois que le souverain s'y montra

«plus disposé qu'auparavant à incliner le pays
«de Luxembourg vers l'Allemagne.»

Pour un prince confédéré qui faisait profession de bouder la Confédération, et particulièrement la Prusse, jusqu'à refuser, quand il se trouvait à cinq lieues de sa capitale luxembourgeoise, d'y mettre le pied, parce qu'elle hospitalisait une garnison prussienne, il faut avouer qu'il y avait du progrès... dans le mauvais sens. Sans doute Stiffy y était-il pour quelque chose, de qui les sympathies allemandes étaient battues en brèche uniquement par l'antipathie que lui inspirait son collègue Hassenpflug. Mais le fait est que le torchon brûlait dans ce singulier ménage. Le Hessois et le Hollandais, unis par la germanophilie de l'un et la gallophobie de l'autre se détestaient cordialement, se trahissaient et se dénonçaient mutuellement, et se desservaient réciproquement auprès de leur maître. Il est vrai que Stiffy avait la partie belle, les fonctionnaires luxembourgeois — peut-être même les membres du «Gouvernement» — se faisant un malin plaisir de lui mander, alors que les devoirs de sa charge exigeaient sa présence à La Haye, les sottises, les impairs, les abus de pouvoir et surtout les insolences du gouverneur civil, qui prétendait exercer non seulement le pouvoir administratif mais également le pouvoir judiciaire et même exécutif, en s'emparant du fauteuil présidentiel de la Cour de Cassation et en s'arrogeant le droit de grâce, pour les crimes et délits punis de moins de trois ans d'emprisonnement. Ces empiètements intolérables sur les prérogatives royales, ce mépris de la Loi, ce constant souci de germaniser un peuple aussi imper-

méable à la germanisation que le nôtre, souci qui se révélait candidement dans tous les actes du personnage, pour lequel la valeur d'autrui se calculait uniquement en fonction des services rendus à l'Allemagne, eurent tôt fait d'impressionner défavorablement et malgré tout le vieux roi des Pays-Bas. Quant au mécontentement national, il grondait sourdement, mais de plus en plus fort. Comme à Cassel, comme à Sigmaringen, Hassenpflug incapable de s'élever au-dessus de soi-même mettait la toute puissance qu'il exerçait de fait au service de ses animosités personnelles et de celles de ses amis. Un fonctionnaire, un employé, un officier de l'état civil avait-il exprimé publiquement sa désapprobation du régime, il était aussitôt mis à pied. Un avocat luxembourgeois, s'il avait entre 1830 et 1839 été inscrit au barreau d'Arlon, un notaire, s'il avait instrumenté à la même époque au nom de Léopold, roi des Belges, étaient réduits au silence, démissionnés ou déplacés. C'est ainsi que Charles Metz et Emmanuel Servais, avocats de talent, furent mis dans l'impossibilité de plaider, que les notaires Ledure de Mondorf et Richter de Grevenmacher, furent, par un raffinement bien germanique, déclarés «interchangeables» l'un devant obligatoirement permuter avec l'autre, et que six autres de ces officiers ministériels furent invités sans plus à se démettre de leurs fonctions.

Encore Hassenpflug n'en restait-il pas là! Cet obsédé, comme on dirait de nos jours, avait le goût des choses basses et s'en allait renifler dans les coins les plus malpropres. Il faisait surveiller les employés luxembour-

geois par les domestiques qu'il avait amenés d'Allemagne et, amateur de grailon, faisait contrôler les achats de ses sous-ordre par sa cuisinière... De nuit, il pénétrait dans les bureaux de son administration, ayant pris la précaution de poser comme condition, lors de son entrée en fonctions, l'existence préalable ou la mise en état de couloirs discrets, sinon secrets, reliant ses appartements particuliers aux bureaux officiels, installés sous le même toit, et la remise, à lui seul, des clefs des portes assurant cette communication... Il ouvrait les tiroirs, feuilletait les chemises, lisait les lettres oubliées, furetait dans la corbeille aux papiers. De jour, il passait au vestiaire retourner les poches et surveillait les scribes par d'invisibles judas. Il déchâchetait sans vergogne les lettres adressées à autrui, et jusqu'aux plis émanant du cabinet du Roi, — par exemple, la nuit du 27 octobre 1840, le rescrit même du souverain, expédié à Gellé, Conseiller du Gouvernement, qui instituait celui-ci son remplaçant provisoire — détruisait des documents officiels ou les mélangeait intentionnellement avec les siens afin d'en diminuer la portée ou l'importance. Il ahurissait les fonctionnaires luxembourgeois, habitués à la manière douce, à une certaine lenteur administrative et à l'emploi de la langue française, par une activité brouillonne et tâtillonne, un formalisme mesquin et un allemand de primaire prétentieux. Bref, prétendant tout organiser à la prussienne, il ne parvint qu'à réaliser un désordre tel — peut être voulu pour mieux dissimuler ses prévarications — qu'après son départ il fallut, pour parvenir à s'y retrou-

ver, une augmentation à la fois d'heures de travail et de personnel. Enfin, fourrier du germanisme intégral, il s'en prit à l'enseignement et à l'usage du français, qu'il appelait «une farce», et prétendit le rayer, sinon de la face du monde, du moins de celle de notre pays.

Déjà, il croyait arriver à ses fins, en se livrant à de véritables tentatives de chantage et de pression sur le vieux roi grand-duc, quand celui-ci, à l'improviste, abdiqua. Dix-huit jours après (le 25 octobre 1840) Guillaume II, son successeur au trône, renvoyait à ses chères études l'inénarrable «chef du pouvoir civil» du Grand-Duché autonome de Luxembourg. Nuitamment et sans plus tarder, le Hassenpflug mit la frontière entre sa précieuse personne et une population qui, excédée, s'apprêtait déjà à lui faire passer le goût de continuer ses opérations.

Il laissait des dettes criardes, sa femme, ses enfants, sa cuisinière, le laquais aux moutons avantageux et le fameux carrosse armorié. La vente de cet objet paradoxal ne suffit pas à couvrir le montant de ce qui était dû aux fournisseurs. Quant au banquier Pescatore, il dut sans doute passer aux «profits et pertes» les sommes avancées au Gouverneur du G. D. L'assurance contraire qu'en donne Prosper Mullendorf qui déclare que la «dette bancaire fut couverte presque en totalité par le produit de la vente des meubles», ne me semble pas concluante, les meubles de l'expérience Hassenpflug, ayant été, comme nous l'avons vu plus haut, fournis par le contribuable luxembourgeois, et n'appartenant, par conséquent, pas en propre à l'aventurier allemand.

La dame et sa suite quittèrent Luxembourg quelques jours plus tard, au milieu d'une indifférence polie, car les Luxembourgeois sont gens sans rancune. Toutefois, l'humour mosellan donna au «vin» de l'année, qui n'était qu'une abominable et imbuvable bibine, le nom de «Hassenpflug», expression assez plaisante d'un mécontentement politique, que les Rhénans devaient plagier, 26 ans plus tard, en baptisant «Bismarck» l'impotable piquette de 1866.

Nous pourrions, sur le rappel de cette plaisanterie nationale, clôturer notre esquisse de l'aigrefin auquel un souverain vieilli et rancuneux et l'organisme, vicié dès l'origine, dont nous faisons partie contre notre gré, avaient confié les lisières de notre neuve indépendance. Débarrassés du Hassenpflug, les Luxembourgeois n'entendront, en effet, plus jamais parler de lui. Et ce n'est pas la moindre étrangeté de cette étrange histoire, que de constater la disparition totale, radicale, sans retour ni recours, de notre horizon politique, de celui qui, pendant plus de 16 mois, avait fait trembler tout le pays. On dirait vraiment qu'une vague de honte de nous avoir ainsi traités submergea à la fois La Haye et Francfort, et que le mot d'ordre fut : «N'en parler jamais, y penser moins encore!»

Mais ce sentiment de pudeur ne devait guère s'étendre au-delà de nos frontières. Le nocturne fuyard, que la réprobation royale et populaire écartait définitivement du lieu de ses exploits, avait à peine passé les ponts à Coblençe, que déjà son protecteur attitré, l'ex-Kronprinz de Prusse, monté en grade, l'appelait à Berlin et malgré l'opposition popu-

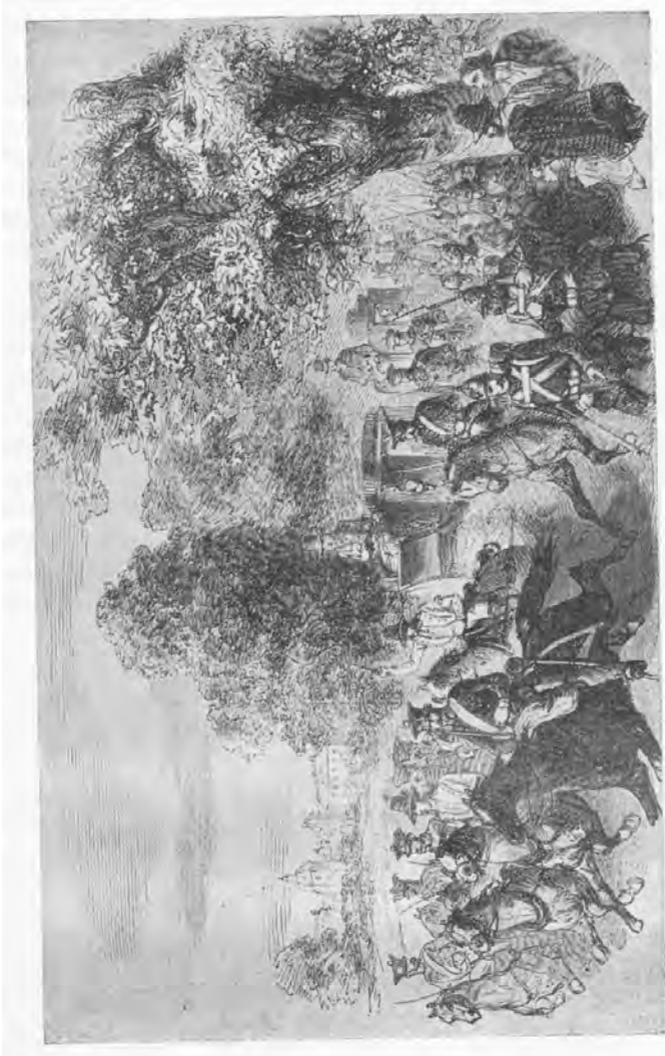
laire qui le chansonna³⁾), nommait l'ancien ministre hessois accusé de prévarication, l'accapareur de Sigmaringen, le tortionnaire du Luxembourg, Conseiller à la Cour supérieure de justice de Berlin, puis, sur sa demande, président de la Cour d'Appel de Greifswald. Il occupait depuis deux ans ces hautes fonctions judiciaires, quand il fut — une fois de plus — accusé de détournements, de faux et d'usage de faux! Condamné en première instance et par l'opinion publique, mais absous par ses pairs, il dut quitter son poste et . . .

Mais devant l'étrangeté de ce qui va se passer encore, laissons la parole au «Journal des Débats» de l'époque, ou plutôt à la grande revue hebdomadaire qu'était et qu'est restée l'«Illustration», laquelle reproduit dans son numéro du 21 septembre 1850, le texte que consacre aux nouveaux incidents Hassenpflug cette grave, pondérée et sentencieuse gazette:

«Il y avait dans la bureaucratie prussienne
«un fonctionnaire infidèle que le tribunal de
«Greifswald en Poméranie a dû flétrir et con-
«damner pour abus de confiance et falsifica-
«tion de pièces. Devinez où le coupable a
«trouvé un refuge contre la sentence qui le
«condamnait!

«Dans le cabinet de l'électeur de Hesse qui
«l'a nommé son conseiller intime et son mi-
«nistre dirigeant. Si au lieu de rêver la chi-
«mère de leur unité politique les Allemands
«se fussent seulement assuré l'unité civile et
«morale qui eut empêché un homme con-
«damné comme faussaire dans un des Etats

³⁾ Voir la note à la fin de l'article.



La Fuite du Gouvernement Hassenpflug, Cassel 13 septembre 1850
d'après une gravure de l'„Illustration“ au 21 septembre 1850 (Cliché M. N.)

« de la Confédération de devenir premier mi-
« nistre dans un autre, M. Hassenpflug aurait
« aujourd'hui tranquillement subi sa peine, et
« la Hesse ne serait point à la cruelle épreuve
« où elle est. Les Princes Electeurs de Hesse
« ont eu trop souvent besoin de serviteurs
« complaisants, ils ont trop confondu les de-
« niers publics avec leur fortune privée, et
« cette singulière gestion ne les a pas empê-
« chés de faire mauvaise figure devant leurs
« créanciers personnels. Or M. Hassenpflug
« avait été choisi pour aviser aux expédients.
« Il inventa de demander aux Chambres
« qu'elles votassent la levée de l'impôt, non
« pas sur le vu d'un budget qu'il ne présen-
« tait point, mais de confiance et les yeux fer-
« més. Les Chambres ont refusé, et, cette an-
« née déjà elles ont été une première fois dis-
« soutes. De nouvelles élections n'ont pas en-
« voyé un seul adhérent au ministère. M. Has-
« senpflug a répondu par une ordonnance de
« dissolution.

« A la suite de ce conflit, le pays tout entier
« a été mis en état de siège, la liberté de la
« presse suspendue, des journaux supprimés,
« et toute réunion interdite sans autorisation
« de la police. Les autorités financières et
« judiciaires, s'en tenant à la lettre de la Cons-
« titution, non seulement n'ont prêté aucun
« appui au Gouvernement, mais ont positive-
« ment pris parti contre lui. Or voici tout à
« coup dans la journée du 13, l'électeur qui
« s'enfuit avec son ministre... Après avoir fait
« un court séjour à Hanovre, les fuyards se
« sont rendus à Francfort, demandant à tous
« leurs voisins une intervention que la situa-
« tion délicate des gouvernements entre eux

«et de tous ensemble à l'égard de l'Etat des
«esprits en Allemagne, rend peu probable...»

Superficiellement renseignée comme d'habitude, la presse française, on le voit, ne fait pas même état des aventures antérieures de ce fuyard perpétuel. Les Débats ni l'Illustration ne disent mot de l'activité haineuse et criminelle développée par l'ancien ministre de Hohenzollern-Sigmaringen, par l'ex-gouverneur civil du Grand-Duché de Luxembourg. Il est plus extraordinaire encore qu'ils ne relèvent pas cette chose déconcertante: le rappel, après treize années, d'un incapable, le pouvoir confié une deuxième fois à un impuissant!

Que dis-je?: «une deuxième fois»? L'Allemagne réactionnaire tout entière se leva comme un seul homme. Le 1^{er} novembre 1850, une armée austro-bavaroise sous le commandement du prince de la Tour et Taxis occupa Hanau, une armée prussienne, Cassel et Fulda. L'armée hessoise fut licenciée et désarmée, la liberté de la presse fut abolie et les impôts furent prélevés de vive force sur les contribuables. Des tribunaux militaires prussiens remplacèrent la magistrature hessoise, tous les indésirables furent condamnés à une longue détention... et Hasenpflug revint une troisième fois au pouvoir! Il en profita pour rétablir une constitution aristocratique (1852) mais malgré tous ses efforts et tous les appuis qu'il rencontra, il dut s'en aller le 16 octobre 1855, définitivement cette fois-ci.

Il se retira à Marbourg, où il devait mourir le 10 octobre 1862, oublié par les uns, méprisé par les autres, renié par les princes

dont il avait été le plus fervent soutien, et même un jour bâtonné d'importance par le propre gendre de son auguste maître...

Episode moliéresque dans cette existence consacrée au mal, mais qui s'y inséra trop tard pour valoir doublement correction!

Notes. — J'ignore si le texte de la «chanson Hassenpflug» a jamais eu les honneurs de l'impression. Le fait est que Prosper Mullendorf, dans son ouvrage déjà cité, en rappelle 4 vers :

Wir wollen ihn nicht haben
Den Herrn von Hass und Fluch,
Scheinheiliger Gespiele
Im frommen Höflingstross...

D'autre part, mon grand-père Joseph Noppeney, rentrant, en 1844, de l'Exposition universelle de Berlin où il avait exposé — en même temps que quatre autres industriels luxembourgeois — les produits de sa fabrique de gants, rapportait le quatrain suivant, griffonné en marge du catalogue :

Wir wollen ihn nicht haben
Den Herrn von Hass und Fluch,
Scheinheiliger Geselle
Bewährt in Lug und Trug.

Enfin, dans une anthologie manuscrite en langue anglaise, où s'égarèrent quelques poèmes en langue allemande, en langue polonaise et en langue italienne et due à la plume de Hippolyte Mayer, juge au tribunal de Diekirch, mort en 1847, je trouve, à la date du 5 janvier 1841 et avec la mention «from Boz's manuscript received from...» (ici trois mots illisibles et la date 39), le texte entier de la chanson satirique en question, texte qui diffère légèrement des deux «leçons» ci-dessus :

Wir wollen ihn nicht haben
Den Hessen Hassenpflug
Das Heer des gierigen Raben
Zum Adlerhorst ihn trug.

Scheinheiliger Gespiele
Im frommen Knechtlingstross
Der Rochow, Stolberg, Thiele,
Des Radowitz und Voss

Den stets die Zwingherrn rufen
Den stets das Volk verschmäht

.....

So lang statt anderer Wehre
Ein Lied ist unser Schild,
Gefühl für Recht und Ehre
Uns für Verfassung gilt,

Geschichte wird geschrieben
Mit unentweihter Kraft

.....

So wollen wir nicht haben
Den Herrn vom Hass und Fluch
Den Holland, Hessen, Schwaben
Gebannt durch heiligen Fluch.

Les points de suspension remplacent, au surplus avec avantage, des vers sans importance historique, remplissage dont la bonne volonté qui présida à leur élaboration n'équilibre pas l'indigence...

* * *

Comme on peut s'en convaincre, la haine populaire à l'endroit du répugnant «suppôt de la tyrannie» devait avoir atteint, un peu partout, un degré considérable, car quand la chanson s'en mêle... Mais bien plus encore qu'à Berlin, elle s'en était mêlée à Luxembourg. Dans l'«Essai sur la Poésie Luxembourgeoise» de Félix Thyès, Bruxelles 1855, nous trouvons un passage bien suggestif et qui, malgré la valeur du témoignage, l'autorité de celui qui le rapporte et l'intérêt littéraire qui s'y attache, n'a, jusqu'à ce jour, point encore décidé l'un ou l'autre de nos historiens professionnels à traiter, non moins professionnellement, avec détails à la clef et documents à l'appui, l'inqualifiable épisode de notre histoire nationale que constitue l'incident Hassenpflug. Voici ce texte, au sujet duquel je m'abstiendrai de tout commentaire:

«Nous possédons en manuscrit un recueil de chansons
 «satiriques (en langue luxembourgeoise) contre Hassen-
 «pflug. En disant plus haut que le peuple luxembour-
 «geois ne fait pas de révolutions, nous nous sommes
 «trompés, car il en accomplit une dans une circon-
 «stance mémorable: Ce fut la *Grombieren-Revolution*
 «(Révolution des pommes de terre). Voici comment: on
 «se rappelle d'avoir (sic) lu dans tous les journaux,
 «la chose date d'hier, qu'un ministre hessois fut bâ-
 «tonné d'importance en pleine place publique, sous
 «les yeux d'une population émerveillée d'un aussi
 «rare spectacle. L'exécuteur était le propre gendre
 «du prince électeur, et l'exécuté était M. Hassenpflug.
 «Or, en 1838 ou 1839, le même M. Hassenpflug, au-
 «jourd'hui ministre hessois, était gouverneur du G.-D.
 «de Luxembourg. Il était exactement en politique ce
 «que fut plus tard en religion l'évêque qui se fit ex-
 «pulser du pays, et subit exactement le même sort
 «que ce dernier. Il soumit le Luxembourg à une sorte
 «d'état de siège: plus de presse, plus de droits, plus
 «de liberté commerciale: nous ne nous sommes ja-
 «mais rendu un compte bien exact de ce système,
 «ni du but que poursuivait M. Hassenpflug. D'ailleurs
 «cela importe peu, car nous ne faisons ni de l'histoire
 «ni de la politique; le fait est que le gouverneur ré-
 «ussit à affamer le pays. Il y eut disette et révolu-
 «tion. L'hôtel du Gouvernement fut assiégé par une
 «populace rugissant de rage et de faim, et à la ven-
 «geance de laquelle le gouverneur jugea prudent de
 «se soustraire par une fuite nocturne. Quand on ap-
 «prit ce départ, il y eut chansons, illuminations et
 «feux de joie. Parmi les poésies qui ont rapport à cet
 «événement, nous trouvons les suivantes: la *Banque-*
 «*route de Hassenpflug*, la *Vente des Meubles de*
 «*Hassenpflug*, *Hassenpflug à Diekirch*, la *Révolution*
 «*des Pommes de terre*. Leur mérite littéraire n'est
 «pas toujours très grand, mais elles ont ce carac-
 «tère goguenard et incisif qu'on retrouve générale-
 «ment dans la satire du peuple.»

TABLE DES GRAVURES

Caporal de la Garde Communale du Grand-Duché
de Luxembourg en 1827.

Theiss l'Aveugle.

Une Élégante luxembourgeoise vers 1825.

La Porte-Neuve et le Corps de Garde 1816—1867.

Portrait de Y. H. Barreau, «arbitre des élégances».

Un dandy de 1822, selon le coeur d'Omer de
Lescaille.

Philippe d'Anjou, Duc de Luxembourg.

Maximilien de Bavière, Gouverneur du Duché de
Luxembourg.

Louis XIV, Roi de France, Souverain du Luxembg.

Charles de Lorraine, Gouverneur du Duché de
Luxembourg.

Maximilien, Archiduc d'Autriche.

Joseph II, Duc de Luxembourg.

Vues du Bouc vers 1820.

Léopold II, Duc de Luxembourg.

Vue de Luxembourg en 1859.

Mgr. Adames, provicaire apostolique de Luxembg.

Gare de Luxembourg en 1859.

Luxembourg: Vue prise de Clausen.

Vue du Viaduc de Clausen en 1859.

Vue du Viaduc du Bisserwé en 1859.

Reproduction de la feuille volante mise en vente
lors de l'inauguration des Chemins de fer.

Le Prince Henri des Pays-Bas.

Le Prince Guillaume d'Orange, fils de Guillaume III.

La Procession de l'Octave.

La Fuite de Hassenpflug.

TABLE DES MATIERES

Note de l'Editeur	5
Un dimanche vers Pâques 182...: L'Après-Midi	9
Fêtes officielles et réjouissances publiques	
1704—1794	22
<i>Sous Philippe d'Anjou</i>	23
<i>Sous Charles VI</i>	32
<i>Sous Marie-Thérèse</i>	37
<i>Charles de Lorraine</i>	41
<i>Sympathies et Antipathies</i>	51
<i>Pro Maria Theresia</i>	54
<i>Mayence à Liège</i>	59
<i>Une fête nautique à Trèves en 1773</i> . .	64
<i>Les Silences de Xavier de Feller</i>	67
<i>Joseph II à Luxembourg</i>	71
<i>Albert, Christine et Cunégonde</i>	89
<i>Inauguration de Léopold II</i>	96
<i>Les dernières Fêtes de l'ancien Régime</i>	128
Publicité au temps jadis	131
I.'Inauguration de nos Chemins de fer en octobre 1859	143
La procession de l'Octave il y a un siècle et de nos jours	184
Hassenpflug 1839	195

**ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA COUR JOSEPH BEFFORT
A LUXEMBOURG, LE VINGT DÉCEMBRE
MIL - NEUF - CENT - TRENTE - NEUF**